



G.A.R.S.  
Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe

*RECHERCHES  
SUR  
LE FRANÇAIS  
PARLE*

N°6-1984

1985


**publications**

UNIVERSITE DE PROVENCE  
29, av. Robert-Schuman  
13621 Aix-en-Provence Cedex

**diffusion**

JEANNE LAFFITTE  
1, pl. Francis-Chirat  
13002 Marseille

ak

 **Université de Provence**  
Service des Publications

Dépôt légal 2ème trimestre 1985  
I.S.B.N. n° 2-85399-107-7

## SOMMAIRE

• Présentation .....	3
• Histoire des représentations de la langue	
André VALLI	
Changements de norme, décalages grammaticaux et représentations du français parlé : l'exemple du <i>Télémaque travesti</i> de Marivaux .....	7
Sonia BRANCA-ROSOFF	
Matériaux pour une histoire de la norme écrite en français : les grammairiens contre les écrivains dans la querelle sur le sens des mots à l'époque romantique .....	23
Cyril VEKEN	
Le phonographe et le terrain : la mission Brunot-Bruneau dans les Ardennes en 1912 .....	45
Alain BARTHELEMY	
Linguistique et enseignement élémentaire : un peu d'ordre? ..	73
• Analyse syntaxique	
Mireille BILGER	
<i>ET</i> , quoi de neuf? .....	81
Claire BLANCHE-BENVENISTE	
La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les "répétitions" et les "hésitations" .....	109
Colette JEANJEAN	
"Toi quand tu souris" : analyse sémantique et syntaxique d'une structure du français peu étudiée .....	131
• Textes	
Claude LOUFRANI	
Le locuteur collectif. Typologie de configurations discursives	169



## PRÉSENTATION

Ce numéro 6 de *Recherches sur le français parlé* présente à nouveau trois directions de recherches :

1. Histoire de la langue : plus précisément histoire des représentations de la langue. André VALLI montre, par exemple, quelle prudence il faut pour évoquer les textes classiques lorsqu'on cherche des images de la langue parlée. Le *Télémaque travesti* de Marivaux, jeu sur le burlesque, utilise l'effet de "parler populaire", sans qu'on puisse vraiment faire fonds dessus.

Sonia BRANCA-ROSOFF, à propos du style figuré et des métaphores vers 1830, examine la réaction des puristes du *Journal grammatical* devant les innovations dans les alliances de mots. Derrière cet affrontement bien connu, un problème de lexicologues : comment traiter le problème des figures et du style figuré, dès lors qu'on part d'un sens propre.

Cyril VEKEN présente des documents peu connus : l'enquête conduite au début du siècle par F. Brunot et Ch. Bruneau dans les Ardennes : la première aventure du disque et du linguiste. Sur le terrain, cette confrontation avec la "parole vivante" pose bien des problèmes de délimitations : patois ? français parlé ?

Alain BARTHELEMY parle en tant que praticien de certains "mauvais usages" de la linguistique dans ses rapports avec l'enseignement

élémentaire, quand on ne se pose pas le problème du "français de référence". Le dogme du "passage de l'oral à l'écrit" oblige les maîtres à reconstruire un oral normé fictif.

2. Dans la partie syntaxe, trois propositions d'analyse. Colette JEANJEAN attaque un exemple apparemment simple : "toi quand tu souris", pour montrer qu'il y a entre les *tu* et les *quand* une relation originale qui ne se laisse pas ramener à la valeur usuelle de "*tu* - humain" et de "*quand* - temporel". Cette relation caractérise une large classe de verbes en français.

Mireille BILGER présente une analyse de la coordination selon deux modèles bien distincts : le type *a et b*, le type *et a et b*. Elle utilise des tournures qui sont souvent traitées comme des variantes stylistiques pour montrer qu'il s'agit en fait de structures syntaxiques radicalement différentes.

Claire BLANCHE-BENVENISTE propose de donner un statut syntaxique à des phénomènes de français parlé souvent traités comme des ratés, en particulier la répétition-hésitation; c'est pour y voir un fonctionnement syntaxique simple, celui des "mots en listes", qu'on retrouve dans bien d'autres cas. Ce qui est complexe, c'est tout le problème de la dénomination, de la référence et de l'entremêlement constant entre le contenu de l'énoncé et le travail sur la forme de l'énoncé.

3. Dans la partie "Textes", Claude LOUFRANI poursuit l'analyse qu'il avait déjà commencée sur "le locuteur collectif". Il cherche à dégager une typologie des "discours collectifs" en s'appuyant sur des critères formels et évoque les situations privilégiées où s'instaurent les différentes configurations du locuteur collectif.



HISTOIRE DES REPRESENTATIONS  
DE LA LANGUE







CHANGEMENTS DE NORME, DÉCALAGES GRAMMATICaux  
ET REPRÉSENTATIONS DU FRANÇAIS PARLÉ :  
L'EXEMPLE DU *TELEMAQUE TRAVESTI* DE MARIVAUX

Des travaux récents consacrés au français parlé (notamment Stimm 1980) <sup>1</sup> proposent une approche sociolinguistique diachronique dont l'objectif serait la réunion de documents pour une histoire du français parlé. Les documents qui, comme le *Journal d'Héroard* déjà étudié par Gougenheim (1931) comportent des observations sur des conversations familières, étant trop rares, les tenants de cette perspective se proposent d'interroger des textes littéraires comiques – romans ou comédies – où l'on trouve de nombreux passages au style direct.

Je vais examiner les problèmes soulevés par une telle approche en m'appuyant sur un roman de jeunesse de Marivaux, le *Télémaque travesti* <sup>2</sup>; en effet, cette oeuvre appartient au genre burlesque, où sont multipliés les passages au style direct, attribués à des personnages soit "déclassés", soit populaires, dans des situations qui sont toujours familières et pourrait, dans la perspective évoquée au début, être considérée comme un document intéressant.

Parmi les questions qui se posent, j'évoquerai d'abord le problème de la spécificité de l'oral et la question de la confusion entre français parlé et français familier. Puis je tenterai de montrer que le texte de Marivaux doit être lu comme un document intéressant pour une histoire des représentations de la langue populaire. Au pas-

sage nous pouvons peut-être saisir la façon dont un écrivain utilise des tournures syntaxiques vieilles ou autres pour produire des effets "populaires".

## I. L'ORAL ET LE FAMILIER

### I.1. Marques d'oralité

Certaines marques d'oralité, absentes du roman de Marivaux sont exclues conformément à toute la tradition littéraire<sup>3</sup>. On ne s'étonnera pas de ne pas trouver de tentatives nouvelles d'utilisation de la ponctuation pour traduire des faits prosodiques, de reprises, d'interruptions, de chevauchements ...

On a bien quelques exemples d'interjections :

*Il tomba comme un sac de bled, pouf !* (746)

mais, quoique les jurons soient nombreux, on ne rencontre pas de phatiques; enfin, il y a peu d'exemples, comme les suivants, d'interpellations entre protagonistes :

*Ce qui vous irrite, vous autres, canaille huguenote* (844)

*Tu l'as dit, notre Oncle* (829)

qui nous renseignent sur les expressions dont on fait grand usage dans la conversation familière.

Il y a malgré tout dans ce texte quelques rares données qui nous conduisent à nous interroger sur l'existence de traits linguistiques qui seraient une bonne stylisation de l'oral. On trouve ainsi quelques exemples intéressants de "thématisation complexe" :

*Mon père, un menuisier ! Lui qui a un château ?* (920)

ou avec lui :

*Car autant d'escroqués, autant de mariées, avec lui.* (821)

## I.2. Pour une histoire du français familier

On ne cherchera pas un fantôme d'oral dans ce texte. En revanche, il peut nous renseigner sur des formes grammaticales de français "familier" au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il peut ainsi apporter des éléments à une histoire des usages "non surveillés" du français. Jean Stéfanini a défendu la légitimité de ce point de vue dans son compte rendu de l'ouvrage de Stimm (1980) paru dans le *BSL*; présentant le projet de Ernst d'une histoire du français parlé, il conclut à la nécessité de se donner comme objet une histoire de la langue "qui ne se limite pas à la variété cultivée".

Il y a tout d'abord un problème de sources :

- Ernst (1980) a par exemple suggéré d'examiner des textes métalinguistiques comme les *Remarques* de Vaugelas, pour y trouver mention d'usages du français parlé : effectivement les jugements des grammairiens du temps, par le biais des fautes qu'ils dénoncent, offrent de bons instantanés de ces usages (écrits ou parlés, la distinction n'étant pas toujours évidente).
- On peut également se fonder sur la situation sociale des locuteurs auxquels les auteurs attribuent telle ou telle tournure, comme le fait Alexis François à propos de l'usage de *celui-là qui* (*HLP*, VI.2.2, p. 1641) : il écrit :

*Celui-là qui m'attaquera s'en repentira, passe pour populaire.*

et il ajoute en note :

Louvet place le tour *dans la bouche du valet* Jasmin :  
*Ah! ah! celle-là que vous faites toujours attendre*

(Faublas, XI.6)

D'ailleurs, les grammairiens du XVIII<sup>e</sup> siècle étaient sensibles à ces effets : Féraud, dans le *Dictionnaire Critique*, affecte de voir une incorrection intentionnelle dans le tour en *celui-là qui* puisque Marivaux l'attribue à un paysan.

- Mais il faudra toujours confronter les exemples recueillis avec les *états de norme*<sup>4</sup> que l'on peut reconstituer, afin de démêler ce qui est simplement vieilli et ce qui est exploité pour produire un effet de français familier.

L'intérêt du texte de Marivaux, dans cette perspective de sociolinguistique diachronique, vient de ce que l'on peut essayer de suivre dans le détail ces interactions. Pour orienter ma lecture, je suis parti d'un travail en cours (Valli, à paraître) qui recense les rubriques de morphosyntaxe les plus souvent citées pour désigner les secteurs du français où se dégage clairement un décalage entre le "bon usage" et les variantes familières<sup>5</sup> (ou vernaculaires) du français.

## II. ETATS DE NORME

Avant tout, cette oeuvre de jeunesse de Marivaux constitue un solide témoignage du caractère changeant de la norme (prescriptive) puisqu'elle offre l'exemple non seulement de l'écart entre les états de langue représentés par les variétés normées du XVIIIe et XXe siècles, mais aussi de l'écart entre deux états de la norme au XVIIIe siècle, celui des "fautes" de Marivaux dans le texte de 1731, celui des corrections apportées par les éditeurs des éditions posthumes de 1765 et 1781.

La confrontation entre les états de la norme que recèle ce texte avec l'état de la norme contemporaine donne la mesure du caractère relatif de ce que j'ai pu appeler décalage grammatical entre les variétés prestigieuse et familière du français.

### II.1. Dangers d'une interprétation anachronique

Parfois une lecture rapide risquerait de voir des effets de langue familière là où il s'agit d'usages ordinaires au XVIIIe siècle.

a) changements de régime des verbes

Ils la pressaient de se déterminer *en lui persuadant que*  
le sujet ... (723)

En fait Féraud (D.C.) n'admet que cet emploi du verbe *persuader*.

• Changement de régime avec changement de préposition :

*J'ai vu que le monde s'intéressait pour moi* (769)

Féraud n'indique pas que cette construction est familière.

*Brideron eût préféré de perdre ses oreilles* (911)

Féraud préconise l'emploi de la préposition *de*.

b) Adverbe employé comme préposition :

*Et j'étendis mon habit dessus vous* (939)

Restaut, Condillac et le *Dictionnaire de l'Académie* admettent le couple *dessus/dessous* suivi d'un nom.

c) Emploi libre de l'infinitif

*Qu'est-ce que je lui avons fait pour nous traiter comme*  
*on traite les veaux* (884)

La règle moderne commence à être formulée par les grammairiens <sup>6</sup>  
mais l'emploi libre reste courant.

d) Comme "d'interrogation indirecte"

*Voyez donc comme cette petite Charis m'avait baillé sur*  
*le cerveau* (813)

Cet emploi est condamné par l'Académie, Voltaire le corrige chez Molière (*HLF*, 1437), mais, note A. François, "l'usage est plus souple", et de citer des exemples empruntés à Rousseau mais aussi à Louvet, ce qui ne permet pas de conclure si cet emploi était déjà considéré comme familier à l'époque où Marivaux écrivait. Féraud est plus circonspect dans son commentaire : si, d'entrée, il condamne cet usage "Comme au lieu de *Comment* ne vaut rien dans le sens

interrogatif" (*Dict. crit.*, T. I, 485) en s'appuyant sur une remarque de Vaugelas, il n'en paraît pas moins apprécier l'emploi que fait Rousseau de *comme*, en concurrence avec *comment*, dans le même énoncé :

Je montrais aux hommes comment ils faisaient leur malheur eux-mêmes, et par conséquent, comme ils pouvaient les éviter  
(*Let. à M. de Voltaire*)

Le commentaire de Féraud amène, me semble-t-il, à voir dans cet exemple un tour d'usage courant.

- e) Au contraire, l'emploi de *comme quoi* au lieu de *comment* est peut-être déjà exploité à des fins stylistiques :

*Je lui racontais comme quoi l'on m'avait pris* (751)

En effet, si A. François (*HLF*, VI.2.2, 1438) note que l'Académie condamne le tour, le commentaire de Féraud est plus nuancé. Le lexicographe signale qu'il s'agit d'un archaïsme (*D.C.*, I, 485)

*Comme quoi*, pour *comment* n'est plus guère en usage.

désormais rattaché au style familier :

Dans le style badin ou critique, il vaut mieux que *comment*.

*Comme quoi* est désormais relégué dans la prose de style familier ou badin.

## II.2. Difficultés à démêler ce qui est archaïsme involontaire et ce qui est un archaïsme utilisé à des fins stylistiques

Une seconde source de réflexions sur les états de norme est constituée par les corrections apportées dans les éditions posthumes des oeuvres de jeunesse de Marivaux. Pour l'essentiel, elles portent sur ce que les grammairiens du temps considéraient déjà comme des archaïsmes : ainsi, dans l'extraction, le double marquage prépositionnel que F. Deloffre signale dans sa note :

*C'est de certains marchands dont je parle* (849)

Toutefois, le commentaire de F. Deloffre sur l'usage archaïsant de Marivaux appelle une remarque : quand il écrit :

"ces traits particuliers sont d'autant plus marqués dans les oeuvres figurant dans ce volume qu'il s'agit d'ouvrages de jeunesse, et qu'en outre les passages de ton populaire y sont nombreux",

on ne sait plus très bien si tous les exemples qu'il regroupe par rubriques dans sa note déclenchent dans le texte ce qu'il appelle avec justesse ce ton "populaire". Je prendrai deux exemples :

- le premier est la construction déjà citée <sup>7</sup> de *celui-là* avant relative, où Deloffre, s'appuyant sur une remarque de Féraud, que j'ai également citée, voit une incorrection volontaire prêtée par Marivaux à un personnage "rustique". Soit, mais il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un archaïsme : Sneyders de Vogel (:106) signale cet emploi de *celui-là* dans la prose du XVIIe siècle, avec cet exemple :

*Demandez à qui vous voudrez de ceux-ci qui vivent de brigandage ... s'ils ne seraient pas plus aisés que l'argent leur vint d'autre façon*

(Malherbe, II, 108)

- le second exemple est repris également dans la note par Deloffre, sous la rubrique "haplogie portant sur le pronom complément", où il regroupe les exemples d'omissions du clitique complément direct avant le clitique complément indirect, pour les verbes qui ont ces deux places de construction; on a ainsi :

*lui pour le lui :*

*Or quand on voit donc qu'elle use d'artifice, il faut lui rendre* (948)

*lui pour la lui :*

*... pendant que son mari, tenant une fourchette en main, lui présentait et le menaçait de la lui enfoncer dans le ventre* (901)

*leur pour le leur :*

*mon bichon, s'écrie-t-elle, quitte-t-on ses amis sans leur dire* (816)

F. Deloffre observe que Marivaux a presque toujours cet usage <sup>9</sup> dans ses romans de jeunesse; pour ma part, j'ai vérifié que si dans les premier et troisième exemples, il s'agissait bien de discours directs attribués à des personnages dans des situations familières, dans le second exemple, en revanche, c'est l'auteur qui décrit un blason. Dans cet exemple, la superposition de deux états de norme ne déclenche donc pas, nécessairement, un sentiment de décalage dont l'auteur userait pour donner un tour populaire à un propos. D'ailleurs les éditeurs des oeuvres posthumes, qui doivent être regardés comme de bons juges des usages de leur temps, ont conservé les emplois de *celui-là* avant relative, mais ont en revanche systématiquement corrigé toutes fautes d'omission du complément d'objet direct. Je serais tenté de voir dans cette "faute" un trait de la langue courante du XVIIIe siècle.

### III. CARICATURES DE L'USAGE POPULAIRE DE LA LANGUE DANS LE *TELEMAQUE TRAVESTI* DE MARIVAUX

#### III.1. Le *Télémaque travesti* constitue-t-il un document pour une étude de sociolinguistique diachronique ?

Il y a deux éléments de réponse : le premier a été donné dans les paragraphes précédents où j'ai rappelé d'une part que sur de nombreux points de langue les exemples de décalages ressentis par le lecteur ne correspondent pas à des changements de norme déjà intervenus dans la première moitié du XVIIIe siècle et d'autre part que les effets de français familier ne découlent pas toujours des variantes syntaxiques.

Le second élément de réponse peut venir de l'examen d'un certain nombre de "marqueurs" : curieusement, alors que les exemples d'écarts morphosyntaxiques sont bien attestés dans des textes antérieurs au *Télémaque travesti*, on constate leur absence quasi-totale dans le roman de Marivaux. Ainsi dans les deux domaines de la morphologie verbale et de la morphosyntaxe des pronoms.



• *Morphologie verbale*

Marivaux, si l'on excepte des emplois franchement dialectaux examinés plus loin, ne présente quasiment aucun phénomène de variation dans la morphologie verbale. On citera seulement quelques régionalismes dans la formation de l'imparfait du subjonctif et une ou deux "fautes" de formation du futur (F. Deloffre, 1367). Mais on ne trouvera ni variantes du radical (*buvra - boïra*), ni formes alternantes de morphèmes verbaux (*ouvra - ouvrît*) qui sont pourtant attestées dans la langue littéraire jusqu'au XVIIe siècle.

• *Morphosyntaxe*

Il y a peu d'exemples de reprise du pronom sujet alors qu'on peut suivre la productivité du tour depuis les textes d'ancien français jusqu'aux enquêtes contemporaines. Un texte de Vadé (*Lettres de la Grenouillère*) témoigne pourtant de leur vitalité dans les usages familiers de la langue écrite au XVIIIe siècle :

*Ah le chenapan, il l'attrapa* (cité par Steinmeyer, 223)

Il n'y a aucun exemple de neutralisation des oppositions de genre et de nombre dans l'emploi des clitiques (sujets principalement), alors que les grammaires historiques (par exemple Sneyders de Vogel, 221) fournissent les données qui permettent de suivre cette tendance depuis l'ancien français jusqu'au français contemporain.

Ce qu'il y a de plus remarquable sans doute, alors qu'on sait établis depuis l'ancien français deux systèmes du relatif en concurrence (Wilmet 1977:84-87), dans la langue littéraire jusqu'au XVIIe siècle, dans la langue familière jusqu'à aujourd'hui, on ne rencontre dans les discours directs de ce texte qui ont un ton familier ou populaire, parallèlement à l'emploi du relatif décliné, aucun exemple d'usage de *que* "universel", apte à toutes les fonctions, encore présents dans le style noble classique :

Me voyait-il de l'oeil *qu'il* me voit aujourd'hui (*Androm.*, II, 1)

(*que* = *dont* ou *avec lequel*, il n'y a pas d'accord sur ce point au XVIIIe — cf. *HLF*, VI.2.2, 1653)

Il n'y a pas non plus d'exemple de *que* dit "relatif décumulé" (qui abandonne à un autre représentant le marquage de sa fonction dans la relative).

### III.2. Caricatures des usages populaires de la langue

On trouve pourtant dans ce texte, dans les discours directs de personnages "rustiques", des tours, des constructions où les grammairiens du temps voyaient un usage familier ou "populaire". La liste appelle quelques commentaires : tous les faits relevés se classent sous deux rubriques, grammaire des pronoms et régime des constructions verbales.

On a ainsi un usage assez fréquent du datif dit "éthique" :

*Qu'on me les bâtonne !* (743)

*Il vous sent encore quelque fricassée, il veut l'achever* (828)

où tous les grammairiens (*HLF*, 1636) s'accordent pour voir un tour familier.

On a aussi des exemples de changement de régime du verbe :

*Vous ressemblez du papier mâché* (855)

archaïsme pour l'époque, qui déclenche, dans le contexte, un ton populaire. De même la substitution de *à* à *pour* dans l'exemple suivant :

*... et c'était bien fait à lui* (739)

qui est jugée par l'Académie trop familière à l'écrit (*HLF*, 1883).

Il faut signaler que les écarts relevés (à une exception) sont très rares. C'est, en particulier, le cas de l'emploi du pronom "tonique" substitué à un clitique, bon exemple pourtant, souvent cité comme trait caractéristique d'usage familier des pronoms, dont F. De-  
loffre (:1370) a relevé, en tout et pour tout, deux occurrences :

*viens-moi voir* (753)  
*viens voir moi tantôt* (787)

C'est aussi le cas de l'emploi de *celui-là* avant relative dont nous n'avons trouvé qu'un seul exemple dans le texte, celui signalé par F. Deloffre :

*j'étais regardé comme celui-là de qui provenait toute la joie* (755)

L'usage qui est fait de ces éléments démarcatifs qui déclenchent un effet "populaire" dans le discours direct est à rapprocher de celui que fait Marivaux des expressions régionales qui émaillent les propos de certains locuteurs, qui constituent également des traits des parlars populaires de l'époque (Deloffre l'a montré dans son édition des *Agréables Conférences de deux paysans ...*).

On relève des faits qui touchent à la morphologie des verbes et des pronoms; dans l'exemple suivant :

*Aga stila, dit alors le petit rustre* (731)

on a une particularité morphologique ("regarde celui-là") du patois de la région parisienne. Dans cet autre :

*Quand je venons à mourir, je sommes comme une branche d'arbre* (879)

c'est un emploi dialectal de l'Ile-de-France qu'il faut voir. Mais ces particularités sont peu nombreuses et, surtout, distribuées sans souci du contexte. C'est ainsi que le personnage qui s'exprime dans le dernier exemple poursuit son propos dans des termes qui ne doivent rien à l'usage populaire :

*... outre cela, mon ami, je mange mon pain en repos, et il n'y a que les oiseaux qui m'étourdissent* (879)

d'où je conclus que, dans les deux cas, l'auteur joue, jusqu'à la caricature, sur quelques traits qu'il sait dénoter des usages "populaires" et/ou régionaux : ces traits signalent plus une recherche d'effet, de ton "populaire" qu'ils n'illustrent un usage qu'on espérait pouvoir décrire.

☆

Si la question de départ de cette étude avait été : "Est-ce que le *Télémaque travesti* de Marivaux, parodie burlesque, constitue un témoignage valable de l'usage parlé et familier de la langue au XVIIIe siècle?", ma conclusion aurait été embarrassée : pour de multiples raisons (pesanteur du purisme grammatical, purisme de l'écrit qui exclurait de la prose toute mention d'usage parlé trop spectaculairement en écart et sûrement aussi intention stylistique souvent dénoncée par les ennemis des précieux opposés à la "bigarrure du style"), cette oeuvre de Marivaux apporte moins de données sur les usages familiaux et populaires de la langue que le texte de Vadé (*Oeuvres poissardes de Vadé et L'écluse*, Paris 1796), moins de données sur les variétés dialectales en usage dans le peuple que les *Agréables Conférences* ...

Mais j'ai été amené à soulever une autre question, à interroger le texte de Marivaux comme un document pour une histoire de la représentation de la variété familière du français. Dans ce roman, Marivaux joue de traits grammaticaux distinctifs, de faits de variation clairement délimités pour marquer le caractère parfois très familier des discours directs attribués à des personnages situés, comme on le dit, au bas de l'échelle sociale. J.P. Seguin l'avait noté, quand il présentait le *Télémaque travesti* comme "un échantillon littéraire imitant la langue commune" (:29), mais il avait limité ses observations aux régionalismes, négligé les autres faits de syntaxe familière. Marivaux se prête bien à ce jeu qui consiste à user de quelques décalages grammaticaux pour produire ce que F. Deloffre et Seguin ont appelé "le ton populaire" de certains passages.

Dans cette perspective, un objectif intéressant serait de suivre un échantillon des changements de norme entraînant ces jeux, de voir comment un archaïsme devient un stéréotype de la langue familière.

André VALLI

Université de Provence

★

## NOTES

- <sup>1</sup> Je pense en particulier au cahier spécial de la *Zeitschrift F.F.S.L.* consacré au français parlé présenté par STIMM 1980 et à l'ouvrage de STEINMEYER 1979 qui propose une approche historique de la notion de "français avancé".
- <sup>2</sup> Le texte du *Télémaque travesti* que j'ai suivi est celui de l'édition des oeuvres de jeunesse de Marivaux, à la Pléiade, établi, présenté et annoté par F. DELOFFRE 1972.
- <sup>3</sup> Cf. notamment à ce propos la thèse de B. CERQUILIGNI.
- <sup>4</sup> Etat de norme et non état de langue : cette notion me paraît appropriée à la nature des changements constatés.
- <sup>5</sup> Le recours à une notion comme celle de français populaire devrait être écarté pour au moins trois raisons :
- la référence sociologique du qualificatif "populaire" est introuvable;
  - il s'agit d'une variété linguistique "idéale", élaborée à partir d'un recueil de "monstres" sanctionnant les écarts les plus spectaculaires avec le "bon usage";
  - l'affectation de cette variété, si tant est qu'elle existe, à un groupe social, si tant est qu'on puisse le définir, n'est pas recevable; on peut observer que les locuteurs des milieux considérés comme les plus "populaires" disposent d'un registre de plusieurs usages de la langue. Je rejoindrai sur ces points la position de sociologue du langage que soutient P. BOURDIEU (1983: 100) dans son article "Vous avez dit populaire ?" : "La notion de 'langage populaire' est un des produits de l'application des taxinomies dualistes qui structurent le monde social selon les catégories du haut et du bas (le langage 'bas'), du fin et du grossier (les gros mots), ou du gras (les plaisanteries 'grasses'), du distingué et du vulgaire, du rare et du commun, de la culture et de la nature (ne parle-t-on pas de 'langue verte' et de 'mots crus'?). Ce sont ces catégories mythiques qui introduisent une coupure tranchée dans le continuum des parlens, ignorant par exemple tous les chevauchements entre le parler relâché des locuteurs dominants (le *fam.*) et le parler tendu des locuteurs dominés (que les observateurs comme Bauche ou Frei rangent dans le *pop.*) et surtout la diversité extrême des parlens qui sont globalement rejetés dans la classe négative du 'langage populaire'."
- <sup>6</sup> Les grammairiens ont tendance à condamner la proposition infinitive dont le sujet est "régime" du verbe principal (*HLF*, 1820). Le débat à propos de cette règle qui pose davantage un problème de clarté que de grammaire au sens strict du mot n'est toujours pas clos.
- <sup>7</sup> Cf. *supra*, I.2.



## REFERENCES

- BAUCHE, H., 1946, *Le Langage populaire*, Payot, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., et alii, 1979, "Des grilles pour le français parlé", in *Recherches sur le français parlé*, 2.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., 1983, "Examen de la notion de subordination", in *Recherches sur le français parlé*, 4.
- , 1983, "Découpage du flux de paroles : effets de listes paradigmatiques et de bribes", in *Fascicule de travail pour l'étude du français parlé*, préparé par le Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe, photocopié.
- BOURDIEU, P., 1983, "Vous avez dit populaire?", in *Actes de la recherche en sciences sociales* 46.
- BRUNOT, F., 1905-1966, *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, A. Colin, Paris.
- CERQUIGLINI, B., 1981, *La parole médiévale*, Editions de Minuit, Paris.
- CULIOLI, A., 1984, "Pourquoi le français parlé est-il si peu étudié?", in *Recherches sur le français parlé*, 5.
- DELOFFRE, F., 1967, *Une préciosité nouvelle. Marivaux et le marivaudage*, seconde édition, Paris, A. Colin.
- ERNST, G., 1980, "Prolegomena zur einer Geschichte des gesprochenen Französisch", in *Zeitschrift zur französischen Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- FERAUD (le P. Jean-Fr.), 1787-1788, *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille.
- FREI, H., 1929, *La grammaire des fautes*, Slatkine, Genève (1971).
- GOUGENHEIM, G., 1931, "L'observation du langage d'un enfant royal au XVIIe siècle d'après le journal d'Héroard", *Revue de philologie française* 45.
- GUIRAUD, P., 1978, *Le Français populaire*, PUF, Paris.
- HAUSMANN, F., 1980, "Zur Rekonstruktion des um 1730 gesprochenen Französisch", *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- NYROP, Kr., 1930, *Grammaire historique de la langue française*, Copenhague.
- SEGUIN, J.P., 1972, *La Langue française au XVIIIe siècle*, Bordas, Paris.
- LOUDIN, A., 1632, *Grammaire française rapportée au langage du temps*, Paris.

- SNEYDERS DE VOGEL, K., 1919, *Syntaxe historique du français*, J.B. Walters, Groningue, La Haye.
- STEINMEYER, G., 1979, *Historische Aspekt des Français avancé*, Droz, Genève.
- STIMM, H., 1980, *Zur Geschichte des gesprochenen Französisch und zur Sprachlenkung im Gegenwartsfranzösischen*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, Beiheft 6.
- VALLI, A., 1982, "Note sur les constructions dites 'pseudo-clivées'", in *Recherches sur le français parlé*, 3.
- (à paraître), "Le traitement de la variation linguistique dans l'étude de l'acquisition des langues secondes", *Actes du colloque international sur l'acquisition d'une langue étrangère*, Aix-en-Provence, 24-26 mai 1984.
- VAUGELAS, 1647, *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*.
- WILMET, M., 1978, "Sur certains emplois de *que* en moyen français", in *Études de syntaxe du moyen français*, sous la direction de R. Martin, Centre d'Analyse syntaxique de l'Université de Metz.
- ZUMTHOR, R., 1983, *Introduction à la poésie orale*, Le Seuil, Paris.





MATÉRIAUX POUR UNE HISTOIRE DE LA NORME ÉCRITE  
EN FRANÇAIS :  
LES GRAMMAIRIENS CONTRE LES ÉCRIVAINS  
DANS LA QUERELLE SUR LE SENS DES MOTS  
À L'ÉPOQUE ROMANTIQUE

1

Ce travail porte sur les commentaires dont les grammairiens du début du XIXe siècle ont salué les oeuvres romantiques.

Il a pour but de préciser les fondements des attitudes puristes en matière de lexique.

Nos sources sont principalement les critiques que fait paraître la plus importante des revues grammaticales du premier tiers du XIXe siècle, le *Journal grammatical et didactique de la langue française* (que nous désignerons par le sigle *J.G.*)<sup>2</sup>.

Nous avons envisagé les quatre premières années du *Journal*, depuis sa création en 1826 jusqu'au triomphe des Romantiques que l'on s'accorde habituellement à situer en 1830, date de la création d'*Herzani*.

Le procès engagé par les grammairiens contre les écrivains les entraîne à une simplification, à un durcissement de la doctrine classique. L'image idéale du français ne s'accommode plus d'aucun

écart. Les commentateurs de Racine, depuis Louis Racine prenant la défense de son père, jusqu'à Laharpe et Fontanier <sup>3</sup>, avaient su ménager la place de l'écart de génie; il leur était même arrivé de le justifier en fonction, par exemple, des passions forcenées des personnages : colère, mépris, folie; le J.G. ne veut plus connaître qu'une norme unique quand il aborde l'écriture des contemporains. La raison seule intéresse, à la fois comme une qualité nationale :

"Il faut que le style soit national. C'est une qualité indispensable à laquelle doivent se rattacher toutes les autres [...]. Or, le style romantique se montre tour à tour italien, espagnol, anglais, allemand." 4

... et comme le résultat du travail de deux siècles de goût qui ont fait du français une langue de culture. Cet effort classique est menacé par la mode de l'archaïsme :

"N'est-ce pas une idée qui n'appartient qu'aux siècles de décadence que celle d'aller exhumer dans les temps reculés le langage barbare que l'on parlait et que les bons écrivains ont poli avec tant d'efforts ?" 5

Laissant un peu de côté le problème de la noblesse du style, les théoriciens du J.G. défendent essentiellement la clarté et la raison. L'essentiel de la "Critique grammaticale exercée contre les écarts du Romantisme" <sup>6</sup> est consacré aux alliances nouvelles de mots qui peuvent menacer la cohérence des idées. Les pages suivantes seront consacrées à ces associations de termes que Marle appelle *néologismes* <sup>7</sup>.

☆

## I. NOUS NE DEVONS PLUS INVENTER DE NOUVELLES FIGURES

Le premier critère de refus est l'absence, dans le corpus de référence classique, de telle ou telle expression figurée. Car les "belles au bois dormant, ces figures "mortes" qui ne sont parfois qu'endormies d'un sommeil passager" <sup>8</sup> sont pour les grammairiens les figures idéales, voire les seules possibles.

Les métaphores ne sont pas, par exemple, affaire d'invention personnelle, de style. Comme les constructions, elles appartiennent au fonds commun; ce que redit un correspondant du *J.G.* à travers la vieille image <sup>9</sup> du fonds de la toile et du dessin :

- "- Ma langue à moi, dit alors un grammairien, c'est la langue des grands maîtres, la langue des Racine, des Fénelon, les Boileau.
- La langue des Racine ! Vous êtes bien modeste; mais dans le temps où il écrivait, souvenez-vous qu'il y avait aussi la langue des Pradon, la langue des Cotin ...
- Sans doute, mais vous parlez du style et moi je ne m'occupe que de *la syntaxe, des métaphores, des constructions*; vous parlez des diverses figures dessinées sur un tableau et moi je ne songe qu'à la toile qui sert de fond commun à tous les peintres." 10

Le critique Dussault écrivait encore plus nettement dans *Les Annales littéraires* :

- "Nous ne devons plus inventer de nouvelles figures, sous peine de dénaturer notre langue et de blesser son génie." 11

On peut comprendre les raisons d'une attitude aussi étroite si l'on songe à la proximité troublante qui unit la figure et la faute : les tropes contredisent les sens primitifs des mots. Ce sont, expliquent les rhéteurs, des violations autorisées des lois de la langue. Les grammairiens doivent donc séparer ce qui menace sans cesse de se confondre, distinguer l'écart de génie et la faute. Le partage est facilité par le corpus de référence : il y a une liste des distorsions littéraires admirables, des alliances de mots poétiques !

Un auteur contemporain puise dans ce trésor "classique", le grammairien approuve. L'auteur innove, le grammairien se référera aux règles de la raison. Par exemple, le dictionnaire a enregistré l'expression "l'on détruit l'espoir". Mais malheur à l'écrivain qui se risque, comme Casimir Delavigne, à "briser l'espérance" :

- "[...] ... avant que le linceuil  
En tombant sur son front brise votre espérance." 12

Le critique du J.G. refuse ce rapprochement qui n'est pas dans l'inventaire autorisé et que rien ne saurait justifier dans la réalité :

"Il s'agit de savoir si on brise l'espérance comme une assiette."

13

Lorsqu'on lit un commentaire tel que celui-là, on a envie de tourner en ridicule l'activité de ceux qu'un préromantique appelait les "pointilleurs". Mais peut-être est-il difficile, dès qu'il s'agit du "bon usage" des métaphores, d'avancer des arguments qui ne soient pas maladroits. Nous distinguons soigneusement aujourd'hui le secteur du discours rationnel où nous exigeons que les idées soient "cohérentes" et le lieu d'une écriture que nous nommons Poésie, Littérature, qui obéit à d'autres règles d'enchaînements. Mais, lorsque nous faisons oeuvre de pédagogues, voire de lexicographes, nous sommes parfois étrangement proches de la doctrine du J.G.

☆

## II. «NON, TU N'ES PAS UN AIGLE !», ONT CRIE LES SERPENTS.

Pour les néo-classiques, les noms concrets désignent des réalités matérielles précises. Les noms de choses demandent des prédicats qui sont en quelque sorte leurs prédicats naturels. De là, toute une série de condamnations concernant notamment les descriptions. Si un poète passe outre les évidences reçues (par les grammairiens) dans la description d'un référent, il est vertement critiqué.

Prenons un exemple. Chateaubriant écrit du Niagara :

"Au moment de sa chute, c'est *moins un fleuve qu'une mer* dont les torrents se pressent à la bouche béante."

Le grammairien Bernard Jullien le reprend :

"Comment par exemple le Niagara, qui est un fleuve, est-il moins un fleuve qu'une mer ? Et qu'est-ce que les torrents d'une mer ?"

14

Ce fleuve est une mer, une vraie mer ... seraient peut-être passés ! Mais la restriction moins ... que amène à prendre au sérieux la comparaison. On n'a plus une métaphore, mais un sens propre : cette mer est donnée comme littérale. Chateaubriand ne s'en tient pas là : le retour à torrents empêche de s'en tenir au substitut mer. Ainsi les mots se mettent-ils à flotter; ces vagues de sens, aux contours changeants, pourraient nous entraîner à confondre ce que les mots ont précisément pour fonction de distinguer.

Le scandale est le même dans le cas des mauvaises alliances entre verbe et sujet.

Blondin <sup>15</sup> s'oppose à Casimir Delavigne, coupable de faire crier les serpents :

"Les serpens ne crient point, ils sifflent."

J.B. Perrier affronte Lamartine, dont le vers

"La foudre en mes veines circule."

contredit la règle d'homogénéité sémantique :

"Il n'est pas de la nature de la foudre de circuler; elle éclate, elle sillonne."

16

On remarquera qu'il s'agit d'un refus des métaphores qui viendraient désorganiser des domaines lexicaux bien stabilisés. Ainsi, la taxinomie spontanée des cris d'animaux recouvre tout le domaine :

le lapin couine

le serpent siffle ...

La découpe des mots s'ajuste parfaitement à celle des êtres. Chaque animal est porteur d'un cri unique.

Le grammairien constate l'existence de signes dénotatifs (les noms de choses) et de prédicats naturels précisant la connaissance que nous avons de ces choses. Le langage usuel est ici un peu comme un langage technique qui donne à chaque être sa fiche signalétique en opérant un quadrillage de tout l'espace. Toute la nature obéit à de semblables taxinomies. L'évidence est, par exemple, la même lorsqu'il

s'agit de l'inventaire de phénomènes naturels : qui a vu la foudre "sait" qu'elle *éclate* brusquement et qu'elle ne *circule* pas avec des mouvements fluides et réguliers.

Il faut prendre au sérieux le problème posé par le grammairien. Utiliser un verbe tel que *circuler* ce n'est pas seulement fausser l'image du déplacement de la foudre, c'est aussi altérer la notion commune de foudre en effaçant un élément de sens qui serait quelque chose *qui a la propriété de bouger de façon désordonnée*; le mauvais usage de la métaphore entraîne donc une corruption du noyau sémantique des noms de choses. De même, lorsqu'on joint un verbe comme *crier* à un nom comme *serpent*, on crée un animal nouveau dont la voix forte fait hautement connaître ce que le serpent de notre culture <sup>17</sup> insinue perfidement.

☆

### III. COMMENT PEUT-ON ETRE COUVERT DE SILENCE ?

Certaines réalités intellectuelles doivent être évoquées par figure. En effet, l'écriture littéraire doit rendre sensible la pensée, la *peindre* écrit Rivarol, lui *donner de la couleur* estime Marmon-  
tel. La figure est :

"Le moyen de donner une forme sensible à des êtres intellectuels." 18

Les poètes ont ainsi pris l'habitude de personnifier les abstractions :

"Le Silence, ami des Muses  
L'oeil baissé, marche lentement." 19

Ils emploient systématiquement la métonymie, la synecdoque, et des dictionnaires de la langue poétique donnent de longues listes de transpositions : *glaive* désigne la noblesse; l'*encensoir* le clergé; la *balance* la justice ...

Le jeune Hugo saura ainsi évoquer à peu de frais :

"Le Bienfait souriant, toujours prêt à toute heure,  
Qui vient, riche et voilé, partout où quelqu'un pleure." 20

ou, avec un peu plus d'originalité :

"Le Supplice hagard, la Torture écumante." 21

Le procédé poétique des Romantiques consiste à confondre les éléments abstraits et les éléments réels; la préposition apparaît comme l'opérateur le plus simple de cette fusion : Victor Hugo relie le mystère et le vêtement avec pour :

"Donner à Dieu le mystère pour vêtement."

Lamartine crée une représentation intermédiaire en attachant le silence au verbe couvrir :

"[...] ... bois épais  
Qui, courbant sur mon front leur ombre entremêlée,  
Me couvrent tout entier de silence et de paix."

Mais, pour la raison grammaticale, c'est faire naître des représentations qui n'ont pas de lieu dans la réalité. Le critique Hoffmann ne comprend pas que l'on puisse se vêtir d'une abstraction :

"Les Anciens et les grands écrivains modernes ne nous ont pas montré les robes de vapeur des *Odes* [...]. Ils n'ont pas donné à Dieu le mystère pour vêtement." 22

Les reproches que fait à Lamartine J.B. Perrier — d'autant plus navré qu'il admire l'idéal poétique du poète — sont identiques; il ne distingue ...

"... pas trop non plus, soit au propre, soit au figuré, comment on peut être couvert de silence et de paix." 23

Perrier précise le grief. L'image est fautive *au propre* comme *au figuré*. N'est-ce pas qu'elle détruit la cohérence lexicale en obligeant à attribuer au silence le sème "vêtement".

On ne peut davantage associer sans précautions deux figures mortes en oubliant leur valeur concrète pour ne retenir que leur sens

métonymique : on s'exposerait à former des couples disparates. La langue des parlementaires et des journalistes est pleine de ces unions de termes contre nature. Les critiques combattent ce français qui incarne à leurs yeux tous les défauts d'un style non contrôlé. Par exemple, Lemare s'effare que l'on puisse écrire :

"Des mêmes coups il tend à bouleverser les trônes" 24

"Bouleversement, dit l'Académie, c'est un renversement qui met tout en désordre. Bouleverser une maison, un château. Il a bouleversé l'Etat. On ébranle, on renverse un trône, au pis-aller on pourrait le démantibuler, *car au sens propre c'est un meuble*. Mais on ne conçoit pas comment on pourrait le bouleverser. On sent combien Voltaire a eu raison de dire que "le mot propre est rare, mais qu'il est nécessaire". 25

Il est licite d'employer le mot trône pour désigner la puissance royale 26. Il est également dans la nature du langage que, du sens premier de bouleverser, mettre sens dessus-dessous des objets, on soit passé à la notion figurée de perturbation grave.

Mais le problème naît de la combinatoire des deux idées figurées; pour combiner trône et bouleverser, il faut qu'un des deux mots ou les deux soient démotivés. Que soit perdu le sens que les critiques appellent *fondamental*, que le trône ait cessé d'évoquer un objet sensible, pour ne plus renvoyer qu'à un concept aussi abstrait que l'Etat, dans bouleverser l'Etat, expression acceptée par Lemare.

Lemare demande que les champs sémantiques des deux termes unis par figure obéissent à une règle d'homogénéité maximale, dont le modèle est donné dans le réel :

"Il sème des flots de calomnie : on verse, on répand des flots, les flots s'écoulent, mais si on se met à les semer, quelle moisson !

Il sèmera des écueils : le libéralisme public semait des flots. [...] Ici c'est bien autre chose; le libéralisme administratif sèmera des écueils. Et pour la suite, quelle horrible perspective, des moissons d'écueils !" 27

Le refus de la démotivation de semer est lié ici au fait que le deuxième terme, flots, écueils, réveille la métaphore endormie. Or une telle association de mots n'a aucun lieu référentiel.



Mais qui est choqué ? C'est un fait, le commentateur Lemare, outré de voir les clichés de la langue politique en train de se constituer en langue de spécialité. On assiste à un conflit entre la norme "littéraire" de Lemare et une norme "technique" en voie de formation.

Il est intéressant de remarquer que les linguistes de la fin du siècle, Bréal et Darmsteter notamment, seront au contraire sensibles à la dynamique du langage, créée par les échanges constants entre domaines spécialisés et langue générale.

Cette activité continuelle des critiques, en se refusant à admettre les différents usages sociaux de la langue et le travail propre de l'écriture, est condamnée au ressassement. Les commentateurs reprennent imperturbablement des expressions déjà courantes au XVIIIe siècle ... On continuera au XXe siècle !

"Remplir un but est une construction vicieuse; on dit, au figuré, remplir ses devoirs, sa promesse, son temps, sa destinée, etc.

L'emploi du verbe remplir est ici consacré et motivé, et il ne l'est pas dans remplir un but. Un but c'est un point où l'on vise : on le voit, on y tend, on se le propose, on y atteint, ou on le manque, on le passe ou on s'y arrête; mais on ne le remplit pas."

(J.G. I.100)

Le "vrai" sens du mot n'est pas cependant rabattu sur un sens originel. Les grammairiens ne font pas appel au latin, au celte ou à l'indo-européen. Ce qu'ils veulent empêcher c'est que coexiste à côté du sens concret, "sensible" de semer, de bouleverser, de remplir un deuxième sens. Il n'y a pas là de nostalgie primitiviste. Les décisions des commentateurs dépendent plutôt de leur conception encyclopédique, référentielle du mot <sup>28</sup>.

☆

#### IV. ET LE VOILE DES NUITS SUR LE MONT SE DEPLIE ... <sup>29</sup>

Une deuxième catégorie de décisions repose sur une analyse morphosémantique.

J.B. Perrier refuse brutalement un vers de Lamartine :

"Et le voile des nuits sur le mont se déplie"

"On dit déplie d'un objet qui a des plis." (J.G. II.315)

Il y aurait certes beaucoup à dire sur la stupidité, peut-être en partie volontaire, de Perrier.

Il ne semble même pas soupçonner la différence d'image entre un voile qui se déplie et un voile qui se déploie. Ou plutôt, il refuse de s'abandonner au charme d'une musique imprécise dont il ne retient que l'aspect dérégulé ! De quoi s'agit-il ? L'argumentation de Perrier, telle que l'on peut la reconstituer, repose sur l'existence d'un paradigme morphologique PLIER/PLI. La décomposition de déplier bloque les possibilités d'extensions de sens sur pli. La dérivation est un instrument d'analyse, mais tout autant une norme régulatrice; à une analogie de forme doit correspondre une analogie sémantique. Or, plis (du voile) des nuits force le lecteur à voir une nuit plissable ou plissée : c'est une image irrégulière, forcée.

Dans le vers de Lamartine, la construction syntaxique existait, et c'est le "remplissage lexical" déplier le voile des nuits qui gênait le commentateur; d'autres fois l'analyse morphosémantique amène à refuser une nouvelle construction : de Voltaire <sup>30</sup> à Littré <sup>31</sup> et au récent *Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques* de Thomas <sup>32</sup> on critique la construction fixer quelque chose au sens de regarder fixement. En 1828, le grammairien Bescher s'en prend aux fautes du vicomte d'Arlincourt; un des exemples de la volonté romantique de dénaturer la langue est justement cette construction de fixer :

"Que de fois les yeux de l'orpheline ont fixé les montagnes !"

ou

"Ses yeux fixent avidement la forêt mystérieuse."

Il s'agit pourtant d'un emploi devenu usuel, puisqu'en 1823 le dictionnaire de Boiste mentionne fixer transitif au sens de regarder avec attention, regarder fixement.

Sur quel raisonnement repose ce refus ? Bescher ne le dit pas explicitement, mais on peut en reconstruire les étapes :

- regarder fixement est composé de regarder = s'appliquer à voir + fixement = d'une manière fixe.

Un processus métaphorique extrêmement courant a permis de passer de fixe = qui ne se meut pas, qui ne change pas de place à fixe dans regard fixe : qui regarde le même point sans dévier.

Ainsi, dans regarder fixement, chaque mot garde une valeur de base.

Mais, pour passer de regarder fixement à fixer il faut faire un "saut" supplémentaire.

Si l'on considère que l'extension a eu lieu par les constructions verbales, on posera une dérivation :

fixer le regard sur quelque chose → fixer quelque chose  
par effacement du complément d'objet direct <sup>33</sup>.

Si l'on considère qu'il y a changement de catégorie, on partira de regarder fixement pour aboutir à fixer.

En effet, fixement, selon le *Dictionnaire universel* de Boiste, était restreint au rôle d'adverbe de regarder. Le sens général d'une manière fixe n'est pas mentionné.

Dans les deux cas, il n'y a pas de glose morphologique qui puisse faire apparaître un mot de la famille de regard. Le mot regarder n'est pas "récupérable" dans le paradigme de fixer.

Cet appui sur la motivation relative des mots, sur le réseau dérivationnel s'accompagne d'une certaine méfiance vis à vis de l'étymologie :

"On ne devrait jamais oublier que les signes du langage ne sont pas autre chose que la monnaie de la pensée, et que cette monnaie change de forme et de valeur avec le temps comme celle des souverains qui se succèdent sur la terre"

écrit Marle (J.G. III.388). Les rédacteurs du journal s'accrochent en revanche fort bien de la néologie formelle. N'est-elle pas, lorsqu'elle

est bien pratiquée, un des moyens d'augmenter encore la cohérence du système linguistique et donc la clarté du discours ?

Les rédacteurs du *J.G.* font des vœux pour que ...

"... nos auteurs, ayant le courage de sortir des sentiers battus, se créent des expressions nouvelles, pourvu qu'elles soient propres à rendre fidèlement la pensée et non à l'égarer dans la (*sic*) vague idéal de l'abus du romantisme."  
(*J.G.* II.4.1828)

En 1827, un lecteur de Nevers, M. Bruandet, plaide pour som-brosité, qualité de ce qui est sombre, sur le modèle de tendreté, ténacité. Il admet instantanément (comme momentanément), rédactrice malgré l'invariabilité de auteur :

"Je sais bien que auteur est invariable et que, attendu que rédacteur se trouve placé dans une catégorie analogue au substantif auteur qui tient plus de la nature de l'homme que de celle de la femme, l'un non plus que l'autre ne doit changer de terminaison. Mais il est à remarquer que l'oreille se refuse à entendre prononcer auteuse ou autrice, tandis qu'elle ne peut qu'être flattée de la consonnance douce et agréable du mot rédactrice."

Les responsables de la revue approuvent ...

"[ces] nobles efforts pour enrichir notre langue d'expressions qui lui manquent, surtout quand leur néologisme ne blesse ni l'oreille ni le goût."  
(*J.G.* II.4.1828)

En 1828, le *J.G.* ouvre ses colonnes à Raynaud, qui propose déshabitude, dessembler (contraire d'assembler) :

"Que l'on trouve fréquemment dans *Le Roman de la Rose*."

désamour, désamourer, espérable :

"Que Montaigne a employés et que Boiste a mis dans son dictionnaire."

étrangeté, incuriosité, ravissement, tendreur à côté de tendresse et tendreté :

"Que l'on appliquerait à un ton de voix affecté, doucereux et même hypocrite."  
(*J.G.* II.1828 p. 2-4)

On peut lire aussi les propositions de Dessiaux qui reprend après Pougens <sup>34</sup> l'examen de l'usage :

"De la particule privative IN dans la néologie : improduit, inapaisé, inorganisé, indécomposé, invarié."

lui semblent propres à entrer dans le dictionnaire.

En 1829, Marle propose loi juriale pour loi du jury, mot "utile" forgé par un lecteur (*J.G.* III.1829-270).

En 1831, Alain Rey, avocat de Grenoble, veut ...

"... introduire tous les dérivés de mots existans déjà dans la langue et d'après des désinences reçues [...]. Par exemple, nous avons déjà en français action, actionner, nous n'avons pas actionnable. Nous avons caquet, caqueter, caquetage; pourquoi ne ferions-nous pas caquetier, comme au mot gazette on a fait gazetier ?"

(*J.G.* 1831-6)

Lorsqu'ils interviennent en lexicologues prosaïques, les auteurs du *J.G.* montrent bien que leurs positions sont parfois "novatrices". S'ils s'affichent comme des conservateurs lorsqu'il s'agit de l'Art contemporain, c'est qu'ils poursuivent avant tout le rêve d'une langue régulière, et on peut encore renforcer la régularité d'un français de pédagogues épris d'analogie où tout écart d'expression est condamné.

Or, ces fantasmes de grammairiens seront pour les philologues qui suivront l'exemple d'attitudes grotesques ! <sup>35</sup>

Les rédacteurs du *J.G.* veulent-ils créer des mots ? Ils ignorent l'effet de l'usage social de la langue, approuvent des néologismes oubliés sitôt que proposés, parce que sans ancrage dans la société. Ou bien ils traquent au contraire les styles parlementaires et journalistiques en train d'imposer de nouveaux emplois.

Veulent-ils défendre une langue littéraire ? Ils s'acharnent sur tout ce qui risquerait de s'imposer comme évidence énigmatique de la langue. Pour eux une image ne fait que répéter le monde des choses ou de la mémoire culturelle.

V. TEL EST CET ART DIVIN  
DE CREER SA LANGUE PAR DES ALLIANCES DE MOTS

Il appartiendra aux Romantiques de voir dans le langage un monde à découvrir. On pourrait en effet opposer presque terme à terme le discours du J.G. et les théories romantiques. Je prendrai pour exemple quelques textes de Charles Nodier, figure de proue du premier romantisme, et de Victor Hugo qui va s'imposer comme chef d'école.

1) Refus du néologisme de forme :

Pour Nodier, il faut demeurer fidèle au vieux fonds du vocabulaire :

"Ce qui tue les langues dans leur principe le plus vital, c'est cette pléthore de mots." 36

Hugo y dénonce :

"Une triste ressource pour l'impuissance." 37

Nodier s'explique sur ce refus : seules les formes qui remontent à la nuit des temps détiennent une certaine force (poétique ou linguistique, c'est tout un pour lui) car ...

"Les premières langues s'étaient formées des éléments les plus essentiels de la poésie. Dans leur mécanisme, elles étaient imitatives; c'est l'harmonie; dans leur application aux idées abstraites, elles étaient allusives; c'est la figure."

Le mécanisme primordial est donc mimologique <sup>39</sup>. Il ne s'agit pas tant d'imitations de bruits extérieurs que d'une élaboration linguistique reliée au corps, de la présence dans la langue des sensations motrices; ainsi le bruit du *m* dans *maman*, où l'on retrouve la succion du nouveau-né. La parole originelle fait corps avec les passions humaines. C'est cette vérité que la littérature et la linguistique cherchent à retrouver.

2) L'étymologie comme vérité :

En conséquence, il ne suffit pas d'enrayer la néologie for-

melle. Il faut aussi s'opposer à toute réforme orthographique qui pourrait masquer les traces de la prononciation primitive; il faut pratiquer une linguistique <sup>39</sup> qui est surtout une "étymologie" :

"Quiconque parle sa langue sans se rendre compte de la valeur originelle de sa parole [...] en sait à peine la moitié."

- 3) Les droits de la langue vivante;  
la défense du néologisme de construction :

La fixation de la forme est inséparable du développement de nouvelles constructions :

"Quand on a dit que l'aigle fixoit le soleil, pour faire entendre qu'il attachait sur lui des regards assez fixes et assez pénétrants pour l'arrêter dans sa course, on n'a fait qu'une magnifique hyperbole, et cette locution, française ou non, eût-elle encouru dix fois davantage les anathèmes de Voltaire, je n'hésiterai jamais à l'employer." <sup>40</sup>

La construction est bonne parce qu'elle permet d'une part de condenser deux emplois de fixer : fixer ses regards sur le soleil et rendre le soleil fixe. D'autre part, elle s'accorde au *JE* du poète. On ne se laissera pas arrêter par des conventions, on sera plutôt fidèle à certains mouvements d'âme, comme par exemple le besoin d'hyperbole <sup>41</sup>.

Une autre de ces expressions épluchées par les "pointilleurs" soulevait l'enthousiasme du préromantique Lebrun-Pindare. On trouve déjà dans sa défense des "Hardiesses du grand Corneille" la double argumentation de Nodier :

- Le génie se mesure à son pouvoir de récréation de la langue de son temps; un des moyens de réorganisation consiste à produire des alliances nouvelles de mots qui font naître des représentations neuves en place des expressions mortes :

"Semer un portrait n'était pas dans la langue (on dit le tracer, le crayonner), mais il était dans le génie de Corneille :

*Sur mon théâtre ainsi tes vertus ébauchées  
Sèment ton grand portrait en pièces détachées.*

Tel est cet art divin de créer sa langue par des alliances de mots.

Cependant une main qui sème des escadrons, dirait un scrupuleux inepte !

*Et des dents d'un serpent ensemençer la terre  
Dont la stérilité fertile pour la guerre  
Produisait à l'instant des escadrons armés  
Contre la même main qui les avait semés. (Médée)*

Quelqu'étonnante que soit cette dernière expression, j'ose dire que le génie l'a rendue nécessaire en l'employant, que nul mot ne pourrait la suppléer." 42

Les pratiques d'écriture sont donc historiquement situées : elles ne valent que par le travail de déplacement qu'elles opèrent. La relation entre grammaire et écriture n'est pas le simple écart du modèle intemporel à la réalisation pratique, mais le lieu d'une récréation nécessaire.

☆

V. ON NOUS A VUS POUSSANT VERS UN AUTRE HORIZON  
LA LANGUE, AVEC LA RIME ENTRAINANT LA RAISON ...

43

Pour ce qui est des Romantiques, cette révolution a parfois été identifiée à l'introduction du mot propre dans la poésie. Victor Hugo est le premier responsable de cette simplification, lui qui proclamait :

"Le mot propre, ce rustre, n'était que caporal,  
Je l'ai fait colonel ..."

Mais ces vers trop célèbres ont été écrits en 1854, une fois que tout était fini, dans un poème où Victor Hugo écrit une histoire rétrospective simplifiée; la nécessité d'un bouleversement littéraire découle dans cette réinterprétation d'un engagement politique révolutionnaire. Vers les années 1830, les choses étaient plus compliquées : les Romantiques n'avaient pas encore rompu définitivement avec la monarchie. Dans la *Préface de Cromwell* (1827) Hugo s'en tient d'ailleurs à l'idée d'évolution (du passé au temps moderne, de la poésie au drame). Le changement inévitable des sociétés entraîne l'abandon des formes



mortes. Pourtant, ce combat furieux contre les figures usées s'inscrit dans une problématique encore assez proche des thèses du J.G. Hugo en appelle ...

"... au respect des lois générales de la nature qui planent  
sur l'art tout entier." 45

L'essentiel pour le J.G. était une recherche pathétique d'une adéquation du langage aux choses; le grammairien n'exemptait de cette quête que le trésor verbal des métaphores usées.

Hugo, au nom de la même recherche de la vérité, dénonce le caractère mensonger des vieilles conventions et réclame le mot propre qui "rudoie quelquefois" <sup>46</sup> mais qui, en rupture avec les conventions du mot noble, produit un effet bouleversant de réel. Aussi, le mot propre ne s'impose pas pour sa valeur technique, mais pour le choc qu'il produit lorsqu'il est accouplé à un mot noble, ou lorsqu'il est placé dans la bouche d'un énonciateur royal. On entend, dans *Hernani*, un *roi* dire :

"Quelle heure est-il ?"

C'est parce que le lecteur ne peut plus se référer au code littéraire qu'il croit atteindre l'évidence même du réel ! <sup>47</sup>

Aussi, quel que soit le discours théorique de Hugo, sa théorie du mot isolé, son éloge de la vérité, son travail poétique entraîne — en rupture avec les thèses du J.G. — à jouer sur les effets de mise en relation : Hugo travaille le mot et sa combinatoire.

Or, il est au moins un exemple où il semble conscient des enjeux de son travail : lorsqu'il défend, dans la *Préface de Cromwell*, le théâtre en vers contre le théâtre en prose et qu'il évoque la rime :

"Cette esclave-reine, cette suprême grâce de notre poésie, ce  
générateur de notre mètre."  
(p. 95)

Ce n'est pas l'évidence du réel, la justesse de l'imagination qui engendrent le vers, mais la rime où se rencontrent tous les hasards de la langue : elle rapproche des réalités sur la seule base des sons !

C'est Sainte-Beuve, classique convaincu, mais clairvoyant, qui saura formuler avec précision le lieu de la rupture romantique : en 1827 il écrit à Hugo :

"Vous tenez avec grande raison à une rime riche. Souvent il n'existe pas entre les mots qui riment richement avec la fin du premier vers et le sens de ce vers de *rapport naturel, rationnel, philosophique* [...]. Vous proposez alors à votre imagination l'espèce de problème suivant : trouver une métaphore qui lie au figuré le mot qui rime bien avec le sens de la pensée. De là un surcroît de métaphores, qui ne se seraient pas présentées naturellement à l'imagination, mais que celle-ci produit par provocation [...]. De là quelquefois de *brusques et étranges figures* qui auroient besoin d'être adoucies et fondues."

48

Les métaphores ne sont pas appelées par la logique et l'"expérience"; ce sont les rencontres de signifiants qui produisent des visions "brusques et étranges".

Le débat aurait pu tourner à une discussion de poétique générale de haut niveau. On n'est pas loin des recherches des formalistes russes sur les couplages rimes/sens, source de toute poésie. Mais il sera sans effet sur les conceptions du français inculquées par l'école. Les pédagogues sont plutôt les héritiers du J.G. Du rationalisme militant du siècle des Lumières, ils n'ont retenu que le souci d'une écriture soumise à des normes d'intelligibilité immédiate.

Au trésor de tournures et de locutions qui nous vient du bon usage classique il n'est pas permis de rien ajouter : on risquerait de n'être pas compris. La bonne langue scolaire, le clair français des honnêtes gens, doit être un tableau ordonné par la raison. Encore aujourd'hui les conceptions grammaticales régnantes en matière de lexique reposent sur cette volonté de codification et de simplification.

Il est vrai que nos sociétés ménagent à l'écrivain une place particulière : on admet qu'un poète fasse un usage désordonné et fécond des mots ! Un problème reste posé : l'ordre caricatural des pédagogues analogistes, plaqué de façon volontariste, est-il le seul que l'on

puisse entrevoir ? Hors la norme pédagogique, n'y a-t-il que variation capricieuse, empilement de sens incohérents soumis à l'arbitraire des génies ou à la déraison de l'Histoire ?

Sonia BRANCA-ROSOFF  
Université de Provence

★

NOTES

- 1 Merci à J. STEFANINI ainsi qu'à l'équipe du GARS pour leurs remarques.
- 2 S. AUROUX, F. DOUGNAC et T. HORDÉ, "Les premiers périodiques français (1784-1840)", *HEL IV*, fasc. 1, 1982, présentent l'ensemble des revues linguistiques du premier tiers du siècle; J.Ph. SAINT-GERAND, "Un aspect de l'histoire de la langue française au XIXe siècle : le *Journal Grammatical* de 1835 et sa fonction sociolinguistique", *Le Français Moderne*, 1981, 49-4, 337-357, étudie la deuxième période du *Journal* qui voit son infléchissement vers la toute jeune linguistique.
- 3 S. BRANCA-ROSOFF, 1983, "Les éditions commentées d'auteurs classiques au début du XIXe siècle : syntaxe et rhétorique", *XVIIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie romane*, Aix-en-Provence.
- 4 QUITARD, "Du style romantique", *J.G.*, 1826, I, 424.
- 5 MARLE, Présentation du *J.G.*, 1826, I, 7.
- 6 C'est ainsi que s'intitule la quatrième partie du *J.G.*
- 7 "C'est bien après une révolution politique qui a si prodigieusement accru le domaine de notre néologie et enfanté le dangereux Romantisme qu'il devient nécessaire d'opposer de nouvelles barrières au Néologisme." (MARLE, *J.G.*, 1826, I, 1). Il s'agit des premières lignes de présentation du *Journal*. Les positions politiques sont cependant plus compliquées : Marle se situe sur l'échiquier politique du côté des conservateurs, fantasmant une révolution dangereusement néologique; mais les Romantiques, novateurs sur le plan du style, ne sont pas alors des adversaires politiques nettement déclarés.

- <sup>8</sup> Françoise SOUBLIN-DOUAY, "De quelques belles au bois dormant", *Mélanges offerts à Pierre Larthomas*, à paraître.
- <sup>9</sup> Image qui appartient elle-même à la mémoire collective.
- <sup>10</sup> Lettre à M. le Rédacteur du *J.G.*, signée J.P., *J.G.*, V, 20-21.
- <sup>11</sup> DUSSAULT, 1818, *Annales Littéraires*, Paris, p. 33. Cette réflexion est dans le droit fil du XVIII<sup>e</sup> siècle : Desfontaines, lorsqu'il dénonce le néologisme de Marivaux, désigne non la manie de termes nouveaux, mais les rapprochements inattendus de deux mots par ailleurs pleinement admis.
- <sup>12</sup> C. DELAVIGNE, *Messéniennes*. Nous sommes davantage sensibles au rapprochement de *linceuil* et de *deuil* ou *cercueil* par la grâce d'une paronomase qu'à la "hardiesse" de la métaphore. Mais la forme *linceuil* n'est pas une invention propre à Delavigne.
- <sup>13</sup> "Le Franc-Parleur", *J.G.*, I, 1826, p. 219.
- <sup>14</sup> Bernard JULLIEN, 1856, *Questions et exercices sur le Petit traité de rhétorique et de littérature*.
- <sup>15</sup> BLONDIN, "Critique raisonnée et grammaticale et littéraire de la *Messénienne* de Casimir Delavigne", *J.G.*, 4. Blondin n'a même pas envisagé une lecture métaphorique.
- <sup>16</sup> J.B. PERRIER, "Critique grammaticale sur les poèmes de M. de Lamartine", *J.G.*, I.313.
- <sup>17</sup> Cette taxinomie régulatrice est bien sûr culturelle plus que scientifique. La vérité qu'elle revendique doit beaucoup plus au sens commun qu'au concept !
- <sup>18</sup> MARMONTEL, Jean-François, article *Image*, *Dictionnaire de grammaire et de littérature*, par J.F. Marmontel et N. Beauzée, Liège, 1789, 6 vol. extraits de l'*Encyclopédie Méthodique*.
- <sup>19</sup> FONTANES, L.J.P., "Odes", *Oeuvres choisies*, Paris, 1829.
- <sup>20</sup> V. HUGO, *Chants du Crépuscule*, 240.
- <sup>21</sup> V. HUGO, *Odes et Ballades*, II.6, "La liberté".
- <sup>22</sup> HOFFMAN, *Journal des Débats*, 14 juin 1824. Hugo répond dans le même *Journal* le 26 juillet 1824.
- <sup>23</sup> J.B. PERRIER, "Sur les poésies de M. de Lamartine", *J.G.*, I, 161. Si Perrier ne reconnaît pas dans les vers de Lamartine métonymie et hypallage (de leur ombre silencieuse, de leur feuillage paisible),

c'est qu'il n'admet la légitimité des figures que dans le cas de clichés. Toute image qui n'est pas décolorée par un long usage risque d'obliger le lecteur à percevoir l'écart entre mot et chose, ou de le conduire à créer un objet sans exemple dans la nature : un monstre métaphorique !

- <sup>24</sup> Exemple pris à *La Quotidienne* du 5 octobre 1831.
- <sup>25</sup> *J.G.*, V, 1831, 37.
- <sup>26</sup> FONTANIER, *Les figures du discours*, 1830, II, 1, § 6 : "Métonymie du signe".
- <sup>27</sup> *J.G.*, 1831, V, 37. C'est avec la même argumentation que Bessières condamne Lamartine pour ce vers : "Et *la voile* qui vient de *sillonner* les mers". "On dit d'un vaisseau qu'il sillonne les mers; je n'imagine pas qu'on le dise d'une voile, quoiqu'au pluriel voiles soit l'équivalent du vaisseau." (*J.G.*, 1826, II, 356).
- <sup>28</sup> De l'apport de Condillac, ils n'ont au fond retenu que la vue traditionnelle de la primauté du sens concret sur le sens abstrait.
- <sup>29</sup> LAMARTINE, *Seizième Méditation*.
- <sup>30</sup> "Quelques Gascons hasardèrent de dire : «j'ai fixé cette dame» pour «je l'ai regardée fixement» ..." (*Dictionnaire Philosophique*, article "français").
- <sup>31</sup> "*Fixer*, remarque : On dit très fréquemment, et même quelques-uns l'écrivent : fixer une personne, un objet, pour fixer ses regards sur cette personne, sur cet objet, c'est certainement une grosse faute."
- <sup>32</sup> LAROUSSE, 1968, 15e tirage.
- <sup>33</sup> A côté de la construction *fixer les yeux sur quelque chose*, Voltaire admet et emploie *fixer quelque chose du regard, des yeux*. Cette deuxième construction est déjà refusée par l'idéologue Guinguené. Il reproche à Delille d'"adopter l'acception vicieuse du mot *fixer* pour *regarder fixement*, comme dans ce vers : *Chacun sur le damier fixe d'un oeil avide / Les cases et les couleurs et le plein et le vide*. Peut-être cette construction lui paraît-elle mener facilement à la construction "non récupérable" : le complément *d'un oeil avide* occupant une position périphérique qui risque de faciliter son élimination.
- <sup>34</sup> POUGENS, Marie-Charles Joseph de, *Vocabulaire des privatifs français*, 1794, Paris, Imprimerie du Cercle Social.
- <sup>35</sup> BRUNEAU, H.L.F., t. XII, 472.
- <sup>36</sup> NODIER, *Notions élémentaires de linguistique*, 206.

- <sup>37</sup> HUGO, Préface des *Odes et Ballades* (1825), Club français du livre, 1957, II, 712.
- <sup>38</sup> G. GENETTE, *Mimologiques*, p. 165 sq.
- <sup>39</sup> On sait que le terme est introduit par Nodier en 1826.
- <sup>40</sup> *Notions élémentaires de linguistique*, 1834, p. 203.
- <sup>41</sup> Le libéralisme de Nodier paraîtra cependant plus réduit si l'on prend garde que sa glose ne convient guère à l'emploi actuel de *fixer quelqu'un* et se réfère encore à la valeur ancienne *rendre fixe*.
- <sup>42</sup> LEBRUN-PINDARE, cité dans l'édition 1811 de ses *Oeuvres complètes*, t. IV, p. 329.
- <sup>43</sup> V. HUGO, "Réponse à un acte d'accusation", *Contemplations*, I.VII.
- <sup>44</sup> *Ibid.*
- <sup>45</sup> Préface de *Cromwell*, éd. Garnier, 1968, 88.
- <sup>46</sup> *Ibid.*, 93.
- <sup>47</sup> Le refus des ingénieuses trouvailles de l'abbé Delille appartient à la même thématique du vrai. Le paradoxe est que cet abbé Delille, qui devra à Hugo de passer à la postérité comme l'homme de la périphrase (Préface de *Cromwell*, éd. Garnier, 1968, 92), avait été dans sa jeunesse un des premiers défenseurs du mot propre et des termes bas. Traducteur des *Géorgiques* de Virgile, il avait protesté contre les *faiblesses* de la langue française qui imposait l'emploi de languissantes périphrases pour évoquer des réalités concrètes. Il n'avait pas hésité à faire entrer dans ses poèmes descriptifs, à défaut du cochon, le boeuf et la vache :
- "Ne rougissez donc point, quoique l'orgueil en coûte,  
D'ouvrir vos parcs aux *boeufs*, à la *vache* féconde  
*Qui ne dégradent plus vos parcs, ni mes vers.*"  
(*Les Jardins*, II,277, éd. 1850)
- Ou, de façon encore plus provocante, vers et chenilles, sans même leur accoler d'adjectifs, d'épithètes :
- "Là je place le ver, la nymphe, la chenille."  
(*L'Homme des champs*, cité dans HLF XII-63)
- Mais les limites de Delille sont évidentes : la poésie descriptive reste cantonnée dans le genre bas et elle est tout occupée à orner, à transformer ses objets en lui donnant les "couleurs poétiques" les plus conventionnelles.
- <sup>48</sup> Lettre du 13 février, citée dans l'édition Massin, p. 1531.

LE PHONOGRAPHE ET LE TERRAIN :  
LA MISSION BRUNOT-BRUNEAU DANS LES ARDENNES EN 1912 \*

L'enquête menée par le G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe) pour recenser les diverses études entreprises en France sur la langue parlée ne pouvait manquer de rencontrer les Archives de la Parole. D'abord abritées à la Sorbonne puis longtemps établies rue des Bernardins au "Musée de la Parole et du Geste", elles sont maintenant partie intégrante des collections du Département de la Phonotèque Nationale, le Département de la Bibliothèque Nationale chargé, entre autres, des Archives Sonores <sup>1</sup>. C'est là en effet que nous avons pu prendre connaissance du dossier où sont réunis les documents concernant l'enquête conduite en juin-juillet 1912 par Ferdinand Brunot et Charles Bruneau dans les Ardennes (belges et françaises). Cette enquête, le cadre dans lequel elle était conçue, ses préparatifs, son déroulement, ses résultats et ses suites nous ont paru mériter une présentation qui contribue à les faire mieux connaître. Quant à la remarquable "absence de suite" d'un demi-siècle, nous avons pensé qu'il valait la peine de proposer à son sujet quelques hypothèses dont la seule ambition est de contribuer à la réflexion sur la situation dans notre pays des études sur la langue parlée.

## 1. LES ARCHIVES DE LA PAROLE

Le 3 juin 1911, "le Phonographe fait son entrée à la Sorbonne". C'est ainsi que les journaux rendent compte de l'inauguration des Archives de la Parole. Leur fondateur et premier directeur, Ferdinand Brunot, est, selon A. Dauzat, "l'un des maîtres les plus distingués de la Sorbonne", connu pour sa "réforme si féconde dans l'enseignement grammatical", et comme auteur d'un *Précis de Grammaire Historique de la Langue Française* paru en 1887. Comme l'abbé Rousselot, M. Ponge, professeur au lycée Condorcet et le Dr Azoulay qui, dès le mois de mai 1900 "avait commencé à réunir des documents pour les archives phonographiques dont il avait eu l'idée" <sup>2</sup>, il a longtemps milité pour la création de ces "bibliothèques parlantes", et c'est en grande partie grâce à son action qu'une convention entre la Sorbonne et les Frères Pathé donne naissance aux Archives de la Parole. Avec leur phonographe et leur fonds de 950 disques, contribution de Pathé, puis les collections qui ne vont pas tarder à s'y ajouter, les Archives de la Sorbonne se trouvent en position d'interlocuteur de la Phonotèque créée au sein de la Bibliothèque Nationale de Vienne en 1899, et du Phonogramm Archiv de Berlin, fondé en 1902.

Le fonds initial comprend quelques disques dans des langues exotiques, un peu de provençal et quelques illustrations de dialectes français. Dès la rentrée universitaire, des séances d'enregistrement à la Sorbonne et ailleurs vont régulièrement accroître les ressources des Archives. Ferdinand Brunot a sur ce point des projets ambitieux :

"... comparer et analyser diverses dictions très nombreuses d'un même texte [...] répété par des sujets différents et à différentes reprises par le même sujet. C'est à ce prix qu'on pourra un jour observer scientifiquement les manières si opposées dont dix personnes peuvent comprendre et dire une phrase ou un vers suivant leur origine, leurs habitudes, leur éducation générale et particulière, leur profession, leur disponibilité du moment, leur humeur, bref suivant une foule de conditions variables presque jusqu'à l'infini et où il importe cependant de démêler le fait accidentel et individuel d'avec le fait général et permanent." <sup>3</sup>

Et les Archives vont ainsi attirer à la Sorbonne tout ce qui, du monde



de la littérature, des arts, de la scène, de l'opéra, du Barreau, de l'Université, du Parlement, etc., use de la parole. Là encore, Ferdinand Brunot voit loin :

"L'idéal serait d'avoir des instantanés; non point le discours répété aux Archives, mais la harangue originale telle qu'elle est tombée des lèvres pendant le débat, alors que l'orateur la vivait, en pleine lutte, dans les émotions d'une séance. La science n'en est pas encore là."  
(F.B. 1913)

La mission des Archives est elle aussi rappelée avec netteté :

"Nous n'avons jamais oublié que ... ce Musée appartient à l'Université, qu'il doit être non une salle de curiosités, mais une maison de science et d'enseignement." (F.B. 1913)

Et l'on aura par exemple des enregistrements dits médicaux où l'on peut entendre des locuteurs affectés de lésions des organes de la parole, ou bien même des patients avant et après des interventions chirurgicales affectants lesdits organes, ainsi que des sourds et toutes sortes d'autres cas. Mais l'ampleur des projets ne lui fait pas quitter le monde réel et ses pesanteurs :

"Si jusqu'ici la phonétique n'y a point fait l'objet de recherches et de leçons spéciales, ce n'est qu'un retard dû à des difficultés particulières : nous aurons prochainement le maître que cette science nouvelle exige et que je ne pouvais en aucune façon remplacer."  
(F.B. 1913)

Les projets sont, on le voit, d'envergure, mais F. Brunot a réservé un rayon particulier pour un projet qu'il semble chérir particulièrement :

"Dans tous les articles où je proposais la création d'un Musée de la Parole, j'ai toujours répété qu'il devait être avant tout le conservatoire des patois de France. Là aussi disais-je, il y a des produits directs du génie national, issus de l'âme populaire, qui la reflètent dans sa vie quotidienne. Mieux qu'un monument quelconque, le parler de chaque village représente sa personnalité, il est ce qu'il y a en lui de plus particulier et de plus caractéristique."  
(F.B. 1913)

Ce projet — qui trouve pour s'exprimer des accents si lyriques — est lui aussi d'une ampleur qui vaut d'être soulignée. Le dossier consulté

contient des notes de la main même de F. Brunot où il évalue le coût d'une exploration dialectale de la France. Il prévoit la création d'un poste de Maître de Conférence qui enseignerait quatre mois et voyagerait quatre mois chaque année pour recueillir les parlers des villages, l'achat d'une automobile spéciale, la "roulotte d'enregistrement", et la participation de la maison Pathé pour ce qui est du matériel, des techniciens et du traitement des disques. Il est question d'enregistrer chaque année 1200 disques, dans 200 villages ! Et de réunir en douze ans 15.000 disques provenant de 2.500 villages ! Un calcul fait même état du prix de chaque disque (tiré à dix exemplaires) : 2 F ! Quant au caractère scientifique et aux soutiens nécessaires, F. Brunot y a également songé :

"Bien entendu, une semblable enquête devrait être préparée avec le plus grand soin. Une commission centrale, composée des dialectologues les plus éminents serait consultée sur le choix des textes qui seraient enregistrés, des questions qui seraient posées. [...] Bref, chaque itinéraire serait rigoureusement, méticuleusement préparé. L'initiative du spécialiste embarqué dans la voiture pourrait augmenter le rendement, un résultat minimum serait en tout cas assuré. Il ne s'agit pas de lancer des incompetents sur les routes avec ce programme trop commun en France : Débrouillez-vous !" (F.B. 1912)

Au commencement de l'année 1912, un pas important est franchi :

"J'exposai mon rêve à M. le Recteur, non pas sous la forme d'un rêve, il ne les aime guère, mais sous la forme d'un projet avec chiffres à l'appui. Le tout fut approuvé, et je reçus du Conseil de l'Université l'autorisation de faire un essai. Un anonyme m'avait remis la somme de 1.000 F. L'Université m'en allouait 2.000. C'était assez pour tenter une exploration, qui servirait tout au moins d'expérience." (F.B. 1913)

Et c'est ainsi qu'au cours des premiers mois de 1912 va se préparer, et se réaliser "la première grande enquête instrumentale" (lettre de F. Brunot à Ch. Bruneau).

## 2. L'ENQUETE DE 1912 DANS LES ARDENNES

### 2.1. Le choix du terrain; les préparatifs matériels

Le choix du terrain allait pratiquement s'imposer de lui-même :

"J'avais d'abord été tenté de me diriger vers les Vosges que je connais bien, mais je réfléchis qu'il était plus sûr de visiter une région préparée. Un de mes anciens élèves, M. Charles Bruneau, professeur au lycée de Reims, m'avait soumis, comme thèse, une étude très approfondie sur les parlers des Ardennes. Je le pressentis."  
(F.B. 1913)

Charles Bruneau est en effet l'homme de la situation :

"sans lui, sans sa connaissance du terrain et des sujets, sans son habileté à manier des gens dont il connaît de longue date les habitudes et le caractère, nous n'aurions pas obtenu les résultats que nous pouvons présenter. Il importe que des explorations du genre de celle-ci soient conduites et aient été préparées sur les lieux."  
(F.B. 1913)

Et dès le début du mois de mars 1912, il accepte d'enthousiasme ce projet qui va au-devant d'un de ses désirs les plus chers.

"Il accepta de faire avec moi une tournée qui compléterait ses propres recherches. Sur les 95 villages qu'il avait explorés, il en choisit 50, dressa l'itinéraire, composa les questionnaires, pendant que je m'occupais de l'organisation du transport, des appareils et de tout le matériel."  
(F.B. 1913)

De ce point de vue, les choses seront menées tambour battant :

"Monsieur Em. Pathé fit savoir que l'on pourrait compter sur lui, qu'il fournirait un mécanicien, des cires, et qu'il se mettait à disposition pour étudier et fabriquer un appareil de voyage."  
(F.B. 1913)

On pourra ainsi disposer du fameux *pavillon en Y*, celui qui permet d'enregistrer deux locuteurs qui se font face, chacun se trouvant devant une des deux branches du pavillon <sup>4</sup>.

La voiture, une superbe Charron de 30 chevaux, louée avec son chauffeur pour 1500 francs, va permettre de parcourir les quelque 1600 km du voyage

"sans une panne sérieuse, de Paris à Charleville, de là à Dinant, [...] à la limite extrême du domaine roman, ensuite à Montmédy, et [...] de Montmédy à Paris [...] Si nos caisses ne nous avaient pas empêchés de jouir du paysage, notre voyage eût été une charmante excursion, car je connais peu de régions de France plus belles à parcourir que les vallées de la Meuse et de la Semoy." (F.B. 1913)

Madame et Mademoiselle Brunot feront une partie du voyage et poursuivront d'ailleurs leur collaboration au dépouillement, une fois rentrées à Paris.

Homme prévoyant, F. Brunot a également songé à se munir de recommandations des autorités universitaires auprès des instituteurs et d'autres fonctionnaires, en particulier de l'administration des douanes.

De son côté, Ch. Bruneau a préparé le terrain en faisant jouer les contacts noués précédemment au cours de ses séjours, et en préparant l'opinion par des articles dans la presse locale.

## 2.2. La méthode

A partir de 1902 paraît l'*Atlas Linguistique de la France* de Gilliéron et Edmond. Y sont présentées les formes dialectales d'environ 1900 mots et expressions recueillis par questionnaires sur tout le territoire. L'influence de cet ouvrage se fait largement sentir dans la correspondance échangée entre Ferdinand Brunot et Charles Bruneau dans les préparatifs de l'enquête, où il sert de point de référence.

"L'Atlas linguistique, avec ses immenses mérites, a pourtant un défaut incurable, il est écrit, écrit en une écriture phonétique, sans doute, aussi vraie, aussi proche que possible de la réalité sonore, il est tout de même écrit. Or le signe écrit si exact qu'il soit, rappelle un son entendu, il ne le suggère pas. Il représente, il figure, il ne reproduit pas. Il est à peu près impossible d'imaginer exactement la chose signifiée d'après le signe.

Ce défaut incurable, l'Atlas linguistique le perdra, le jour où les cartes correspondront à des disques, le jour où le pathéphone parlera ce qu'il a noté." (F.B. 1912)

Dans une lettre à F. Brunot, Ch. Bruneau écrit :

"Il ne s'agit pas de refaire l'*Atlas Linguistique* [...] L'intérêt de l'enquête phonographique est exclusivement phonétique et doit porter spécialement sur les faits impossibles à noter : intonation, accent local, rythme de la phrase, dessin musical de la phrase." 5

D'où, explique Ch. Bruneau, il ressort que l'enquête ne portera pas sur la lexicologie, qu'on ne cherchera donc pas à recueillir un lexique très étendu ni même représentatif. La technique nouvelle n'a pas pour ambition de rivaliser avec les questionnaires de listes de mots de l'*Atlas*, ni de chercher à obtenir des réponses à des questions précises (ce qu'on appellerait aujourd'hui interviews directives). En effet,

"la question posée impose le ton, la prononciation de la réponse; l'accent d'intensité disparaît lui-même, et à plus forte raison les autres phénomènes — plus délicats encore qu'il s'agit d'étudier. Le questionnaire fournit non seulement un patois réfléchi, mais un patois extorqué : il faut obtenir un patois spontané." 5

Charles Bruneau montre ainsi qu'il a une conscience très aiguë du genre de choses qu'un recueil de données au moyen du phonographe peut permettre de faire et aussi de ses limites par rapport aux autres techniques existantes, en termes de comparaison des données et des types de faits à étudier.

Mais le chemin qui mène à l'obtention d'un "patois spontané" n'est pas une ligne droite. Il se précisera à mesure que l'on s'approchera du terrain, la méthode ne s'affirmant vraiment qu'aux premiers contacts avec les locuteurs. Il est très intéressant de voir comment on se méfie au début de la capacité des gens à produire d'eux-mêmes des énoncés satisfaisants devant l'appareil. Les premiers plans de Ch. Bruneau prévoyaient en effet trois types de disques par village :

— un premier disque où l'on aurait d'abord fait traduire au sujet un court récit préparé à l'avance et rédigé à partir des termes qui sont dans l'*Atlas*, puis on demanderait au sujet de reprendre deux ou trois fois ce récit, de mémoire, et en patois, pour qu'il puisse le redire tout d'une traite devant l'appareil. Il s'agit, dit Ch. Bruneau,

à la fois d'éviter les "hésitations, les arrêts, les gâchis" et aussi d'avoir un point de comparaison entre les différents points de l'enquête (ne serait-ce pas une autre forme de l'influence persistante de l'Atlas ?). Le caractère imposant du matériel, les opérations délicates qu'il faut faire pour enregistrer et la durée très brève de chaque disque (moins de 3 minutes) expliquent en partie ces craintes.

- Un second type de disque serait réservé à la notation de faits caractéristiques de tel village. Par exemple des *listes de mots* pour les villages situés sur une frontière linguistique : on y chercherait de façon systématique des exemples de traits phonétiques qui distinguent les deux dialectes. Ou bien on pourrait rechercher des exemples de différence entre le langage des vieillards et celui des générations plus jeunes. Le souci est ici de faire apparaître des faits nouveaux, qui pourraient permettre d'expliquer des phénomènes qui restent mystérieux. Ch. Bruneau prend l'exemple de certaines différences phonétiques que la découverte de certaines réalisations dans certains villages permet d'expliquer. L'existence par exemple de deux prononciations de "fève", /fif/ et /fef/ dans des villages voisins, s'expliquerait bien par la découverte dans des villages proches de formes intermédiaires diphtonguées /fejf/, /fijf/, dont l'apparition puis la disparition aurait transformé la voyelle initialement présente. Les formes enregistrées par l'Atlas ne permettant pas toujours de saisir l'ampleur de ce genre de phénomène, on pense pouvoir ainsi en améliorer le travail.

- Ce n'est qu'en dernier lieu qu'il est fait mention d'un disque qui recueillerait une histoire ou un récit improvisé. Le "spontané" n'aurait alors représenté au mieux qu'un tiers des disques. Quant au modèle proposé par Ch. Bruneau pour être traduit et dit en patois, c'est un récit dont la forme et le contenu ne sont pas sans suggérer des textes comme *Le Tour de France par deux enfants*.

L'idée que les gens ordinaires, en l'occurrence des patoisants, peuvent parler sans mise en scène particulière, sans répétition, sans texte préalable, bref, qu'ils peuvent avoir des *choses* à dire et

pas seulement des *façons* de dire, n'est pas vraiment une idée naturelle. Elle ne s'impose en tout cas pas du tout et il faudra les premières rencontres sur le terrain pour que les disques "préparés" soient aussitôt abandonnés au profit des disques "spontanés".

Ce sera une des grandes révélations de l'enquête. Le 9 juin, quelques jours avant le début de l'enquête, Ch. Bruneau écrit à F. Brunot :

"Je crains que les questionnaires ne nous réservent de fâcheuses surprises. J'ai eu de graves difficultés avec celui de l'Atlas, qui est pourtant si simple. La phrase 'pouvoir et vouloir sont deux choses' a l'air bien simple : je n'ai jamais pu l'obtenir et j'ai dû y renoncer. Je vais préparer un nouveau type tout à fait différent de celui que je vous ai adressé : nous verrons à l'expérience celui qu'il faut choisir."

Ce ne sera donc "qu'à l'expérience", sur le terrain même, face aux gens, que l'on s'apercevra que "les beaux questionnaires ne servaient à peu près de rien". Et Ferdinand Brunot dira plus tard :

"Nous avons gagné tellement en vérité et en variété que l'hésitation n'était pas possible. Chacun de nos disques est une tranche de vie." (F.B. 1913)

Le terrain étant délimité, la méthode précisée et le matériel en place, F. Brunot écrit, le 8 juin 1912, à Ch. Bruneau : "Je me réjouis qu'à votre thèse soit rattachée la première enquête instrumentale. Ce sera une date".

### 2.3. Le matériel recueilli

L'enquête va durer près d'un mois et si elle bénéficie de ce que la technique du phonographe offre de plus perfectionné, les incidents techniques ne pourront être tous évités. C'est ainsi que le travail de la première semaine sera presque entièrement perdu.

Mais la moisson aura été bonne : 154 disques provenant de 31 localités visitées entre les 24 et 28 juin et les 3 et 20 juillet <sup>6</sup>. Ces disques ont tous été conservés aux Archives de la Parole où ils sont accessibles au public. Mais le fait le plus saisissant à leur

sujet est sans doute la richesse de la documentation qui les accompagne. A chaque disque correspond en effet une fiche, extrêmement soignée, sur le modèle, dit F. Brunot, de la façon dont on procède à Vienne. L'existence d'un formulaire imprimé à cet effet semble bien confirmer qu'on envisage quelque chose qui est destiné à se poursuivre.

Ce sont ces fiches qui constituent l'essentiel du matériel sur quoi a porté notre étude. En effet, si nous avons pu écouter quelques-uns des disques à saphir sur les appareils d'époque de la Phonothèque Nationale, ils resteront d'un maniement malaisé comme outil de travail tant qu'ils n'auront pu être recopiés sur bande magnétique et traités par le Pachburn dont dispose la Phonothèque Nationale qui en améliore de façon spectaculaire l'audibilité.

Chaque fiche comporte deux parties bien distinctes :

- 1) des renseignements sur les locuteurs, leur parler, des observations sur l'enregistrement, des renseignements techniques;
- 2) une transcription double (le texte, écrit dans la notation phonétique de Gilliéron, et une véritable traduction en français), elle-même assortie de notes.

### 2.3.1. *Les locuteurs et leurs parlars*

Examinons ces fiches de plus près. Elles nous permettent de nous faire une idée précise de la population enregistrée. Les 82 sujets enregistrés se répartissent de la façon suivante :

45 femmes de 19 à 78 ans  
37 hommes de 14 à 80 ans

les unes comme les autres bien réparties selon les tranches d'âge.

Les professions féminines : 14 ménagères  
10 journalières  
7 cultivatrices  
3 hôtelières  
2 aubergistes  
2 rentières  
1 brosière, marchande de journaux, sous-perceptrice, servante, repasseuse, couturière, sans profession.



Les professions masculines : 12 cultivateurs  
 3 hôteliers  
 2 tailleurs d'habits  
 2 maçons  
 2 négociants  
 1 écolier, représentant, bûcheron-cloutier, gendarme (l'enregistrement en breton), comptable, ardoisier, cordonnier, facteur, journalier, tisserand, menuisier, cardeur, brasseur, mécanicien, tailleur de pierres.

La classification par genres révèle que sur les 154 disques, 53 sont des récits, et 71 des dialogues (soit 124/154), 3 sont des contes, 22 des chansons, 5 des phrases françaises mises en patois. Quant aux principaux thèmes abordés, il s'agit du chanvre, des essarts, de la fabrication des clous, de la culture des jardins, de l'élevage, de la récolte des foins, de la lessive et ... comme on pouvait s'y attendre dans une région frontalière, de la contrebande.

Examinons comment sont remplies les rubriques *langue* et *dialecte* : pour *langue*, à l'exception du gendarme breton ("langue bretonne") et d'une erreur manifeste ("patois wallon"), on trouve partout LANGUE ROMANE. Pour *dialecte*, les mentions les plus fréquentes sont *patois de V.* où *V.* est le nom du village, ou *français dialectal de V.*, ou encore *namurois* ou *liégeois*, ou même *namurois mêlé de patois de Foisches*, ou *Carolorégien mêlé de patois de Foisches*, ou *patois mélangé (Felenne-Horguies)*.

Quelques fiches - rares - complètent ces renseignements d'appréciations comme : *patois francisé*, *parfois incorrect*, *patois très francisé*, ou encore des remarques tout à fait intéressantes sur les accents comme :

"Le sujet qui ne se rendait pas compte qu'il avait conservé l'accent de Petit Fays le reconnaît nettement dans le phonographe."

Les patois sont des domaines *wallon* dans la vallée de la Meuse (Fumay, Haybes, Harghies, Landrichamps, Chooz, Foisches, Ham-sur-Meuse), *champenois* dans les environs de Mézières (Linchamps, Thilay, Gespunsart,

Bohan, ...), *lorrain* (Auflance, Margny, Thonne-le-Thil, Gérouville, Florenville, Chiny, etc.). Et quelques disques sont présentés comme étant du "français dialectal", le plus souvent qualifié par Ch. Bruneau, spécialiste des patois, de "sans intérêt".

Une autre rubrique, baptisée *Observations*, rappelle l'espace réservé à l'évaluation sur une copie d'étudiant. La façon dont elle est remplie confirme souvent cette impression :

"Net comme articulation; la suite des idées est très confuse"

"Sujet remarquablement intelligent; parle aussi français"

"Les deux patoisants parlent souvent à la fois; il est impossible de distinguer leurs paroles."

Elle reflète parfois les circonstances :

"Les sujets, placés pour la première fois devant l'appareil, sont visiblement intimidés, d'où un certain décousu dans leur dialogue."

"Monsieur Léonard est très ému; nombreuses hésitations, nombreux silences."

ou le contexte qui permet de savoir ce dont il s'agit :

"Le dialogue est supposé entre un moine et le sujet : dans ces conditions le patois serait insolite d'une part — de l'autre impoli. D'où l'emploi du français."

S'y ajoute parfois un commentaire sur la qualité technique ou sur l'élocution :

"Extrêmement distinct, presque sans bruit, mais le texte est peu intéressant, le patois l'est peu aussi. C'est du français patoisé."

"C'est un monologue prononcé très vite, avec une articulation très défectueuse. A la fin, il est question de faire la fraude sans qu'on sache pourquoi. Douteux, à consulter avec précaution."

qui parfois se poursuit sous forme de notes en bas de page dans la transcription :

"Hésitation"

"Passages inintelligibles. L'autre interlocutrice essaie en vain de parler."

### 2.3.2. *La transcription*

Un regard sur la fiche reproduite en annexe permet de s'apercevoir du genre de travail auquel s'est livré Charles Bruneau, de la double transcription effectuée pour l'ensemble des disques.

1. Une partie appelée *Texte* transcrit selon la notation phonétique de Gilliéron le matériel enregistré. Les connaisseurs apprécieront : plus de six heures de paroles en tranches de deux minutes, si bien que les textes font chaque fois allusion à des références et des situations différentes.

La convention d'espace entre les mots rend la lecture aisée et la notation va assez loin dans le détail phonique. D'autant que des notes viennent encore la préciser :

"Remarquer 1) que les voyelles longues et fermées sont diphthonguées, 2) que les occlusives finales sont articulées avec tant de force qu'elles semblent suivies d'une voyelle."

Les affriquées sont notées avec grand soin, par exemple la notation [d<sup>y</sup>je] pour le pronom de première personne.

Il arrive parfois — cela est signalé par le terme "douteux" — que malgré sa connaissance du terrain, Charles Bruneau, plutôt que de risquer une interprétation, indique ne pas être absolument certain de ce qu'il faut transcrire. Mais la chose semble assez rare. En revanche cette notation phonétique laisse certains points en suspens, surtout pour qui le patois transcrit n'est pas familier : de quelles unités plus larges s'agit-il au plan morphologique, au plan lexical ?

2. C'est là que la seconde partie de la transcription — appelée *transcription ou traduction* — est d'un intérêt considérable. Elle va permettre d'identifier la valeur linguistique des signes notés dans

la partie *texte* qui resteraient souvent énigmatiques.

Texte :

[pus k el n a rɛ pur li viv]

Transcription-traduction :

puisqu'elle n'a rien pour elle vivre <sup>7</sup>

ou encore :

[la vêt ɛ k la babèt d'Uyot Kutý le pti ramona]

Voilà vingt ans que la Babette d'Houyotte couche  
les petits ramoneurs.

On le voit, la correspondance entre les deux notations facilite grandement l'interprétation. La chose a dû paraître d'autant plus nécessaire aux enquêteurs que l'observation de paroles réelles a fait apparaître une

"diversité qui va jusqu'à ce point — et cela fait naître de profondes réflexions — qu'un même mot est prononcé par la même personne de plusieurs façons différentes; sur le même disque, c'est-à-dire dans un espace de deux minutes." (F.B. 1913)

Autre exemple,

[dʒ<sup>y</sup>je vovo bɛ ki plura]

je voudrais bien qu'il *pleuvrait*

où le temps employé dans l'adaptation en français est souligné, avec une valeur de *sic*, ce qui nous renseigne sur la forme verbale employée par le locuteur, donc avec une différence intéressante seront ainsi signalées les curiosités morphologiques ou lexicales par rapport au système *français*.

Il arrive que ces renseignements restent insuffisants et Ch. Bruneau nous fournit alors des notes qui expliquent du lexique ou encore une situation verbale sans laquelle on ne pourrait rien comprendre.

*c'est pas encore tout ? (s'adresse au linguiste)*

L'aspect phonétique des données sera largement utilisé par Ch. Bruneau dans son livre sur les parlers des Ardennes, ainsi que dans ses articles et publications en phonétique. Mais le matériau ne

peut-il se prêter qu'à des remarques d'ordre phonétique, comme l'annonçait Ch. Bruneau ?

Nous ne livrons ici que des impressions rapides car il y aurait certainement un travail passionnant pour un étudiant à dépouiller l'information morphologique et syntaxique que contient ce corpus. Moins en terme de catalogue bien sûr (la supériorité des méthodes comme celles de l'*Atlas* ou aujourd'hui de l'intuition du locuteur est sur ce point évidente) qu'en termes de types de fonctionnement ou de structures représentées et avec quels éléments. Voici donc quelques faits au hasard :

[indemäd kwa k j avö]  
 "ils me demandent ce que j'ai"  
 [Ki ke vla]  
 "qui que vla ?"  
 il est d'abord ° temps de se préparer (° : bientôt) <sup>8</sup>  
 "quoi qu c'est qu'ils ont dit ?"  
 "on gazonnait ° toute la journée"  
 (° : enlever les gazons avec la houe)  
 il faut voir si on est rudement ° administrés  
 (° : bien)  
 "tu ne l'as plus si bon °, hein ?"  
 (° : *l'avoir bon*, être heureux)  
 "tais toi que oui" °  
 (° : forme renforcée de l'affirmation)  
 [a vla ma fraz kê fét]  
 "voilà mon récit ° (exactement ma phrase) qui est fini."  
 "il a même engueulé son escorte ° pour qu'il foute le  
 (° : le douanier qui l'accompagnait) [camp]"  
 "quels chenapans de s'aller battre ainsi, du même pays"

Nombreux emplois du préfixe *re-* avec la valeur de "faire à nouveau" :

"Tout fâché il rattend Saint Pierre au rattelage °  
 à une heure."  
 (° : le moment où l'on rattelle, la reprise du travail)

Des constructions intéressantes comme :

"pour qu'elle me donne une bouchée de pain pour moi  
 boire mon café."

ou encore :

"je ne lui mets point de lait parce que je n'en ai point mais je mets de la graine du [lé] (jeu de mot sur *lè*, lait et *lé*, lin)."

ou un exemple comme on en cherche souvent, avec une rupture dans l'emploi des temps, en rapport avec l'absence d'indication de changement d'énonciateur, qui, avec l'intonation employée, amène à penser qu'il y a bien répétition de quelque chose qui n'est pas compris :

"Il toque à la porte, tire la chevillette et la bobinette ..... tombera °"  
(° : *sic*, le sujet n'a pas compris).

Par la quantité d'informations qu'elle fournit avec une remarquable économie de moyens, cette transcription contribue au caractère unique de l'enquête dans les Ardennes.

#### 2.4. Les leçons de l'expérience

Le 22 juillet 1912, Ch. Bruneau écrivait à F. Brunot :

"Vous avez sacrifié aux études dialectales — qui ne sont pas l'objet habituel de vos préoccupations — un mois de démarches et de fatigues continuelles. Je suis sûr que la postérité vous tiendra compte de cet effort."

F. Brunot semble penser que la moisson en valait la peine. Dans le texte dactylographié de sa conférence aux Archives de la Parole (cité tout au long de ce texte) on peut lire :

"Nous savons comment il faut conduire une enquête. Les images que nous avons préparées pour faire parler les sujets; comme on fait avec les enfants dans les classes de langues vivantes, les beaux questionnaires soigneusement dressés que nous avons fait autographier, ne nous ont à peu près servi de rien. Tout de suite nous nous sommes aperçus que les méthodes du patoisant ordinaire devaient être abandonnées.

Le principe d'une enquête dialectologique au moyen d'appareils, c'est autant que nous pouvons en juger, de laisser au sujet toute liberté. L'avantage évident, c'est qu'en s'effaçant ainsi, au lieu d'un patois extorqué, où l'intervention de l'enquêteur risque toujours de fausser quelque chose, on recueille un parler sincère. [...] bientôt ils causent, elles causent surtout, libre-

ment, comme à la fontaine. Ce n'est pas pour dresser un vocabulaire qu'il faut instituer une enquête comme la nôtre. L'avantage sur ce point est qu'elle révélera de temps en temps un mot extrêmement curieux, qu'un enquêteur français ne pourrait pas demander et n'aurait aucun moyen de se faire dire, s'il ne le connaît pas à l'avance. Je pourrais citer par douzaine des mots de cette sorte que nous avons et qui ne figurent pas dans ce vaste recueil qui s'appelle l'*Atlas Linguistique*, je dirais presque, qui ne pouvaient pas y figurer. Ainsi une femme s'écrie tout d'un coup : 'Il ne fait pas encore si fanant'. Le mot n'a pas encore été recueilli par l'*Atlas*. Ailleurs et souvent les sujets manifestent leur surprise, comme on le fait si souvent même en français dans l'Est de la France : 'Tais-toi qu'il est venu', 'Tais-toi que c'est lui'. L'*Atlas Linguistique* a une carte de *se taire*, ce développement sémantique ne s'y trouve pas indiqué."

Un fait remarquable est le très petit nombre de disques où les locuteurs "gâcheraient" le travail des enquêteurs par leur inaptitude à s'exprimer ou de trop longs silences<sup>9</sup>.

De son côté, Ch. Bruneau publie sous le titre "La conservation des patois ardennais" un bref compte rendu de la mission dans les Ardennes. Dès le mois d'août un article s'en fait l'écho dans *Le Soir* de Bruxelles, bientôt repris dans *La Nouvelle République*. Interviewé sur ce point, A. Dauzat estime qu'il s'agit "d'un nouveau champ d'activité très fécond qui s'ouvre [...] aux Archives de la Parole". Ch. Bruneau pourra écrire à son maître, après un passage sur les lieux de l'enquête, "nous sommes entrés dans la légende".

Ce sera ensuite l'*Enquête Linguistique sur les patois d'Ardennes*, de Ch. Bruneau, dont le premier volume paraît en 1914, et le second en 1926.

Les enquêteurs vont recevoir, comme d'ailleurs les sujets enregistrés, des exemplaires des disques dont Ch. Bruneau avait d'ailleurs envisagé un temps qu'ils pourraient être commercialisés dans la région, moyen de contribuer au financement de ce genre d'enquête.

Le succès paraît important; les enseignements sont nombreux et positifs, on s'attend donc à une suite en proportion avec la qualité et le niveau du produit. Or cette suite ne sera jamais jouée.

### 3. LA DERIVE FOLKLORISTE

Lorsqu'on l'examine aujourd'hui, la mission Brunot-Bruneau dans les Ardennes se distingue de toutes celles qui lui ont succédé dans le cadre des Archives de la Parole :

- 1°) par l'ampleur du projet dont elle devait être le prototype
- 2°) par l'existence d'une transcription exhaustive et de qualité du matériel enregistré
- 3°) par le type de matériau enregistré.

Si au cours de l'été qui suit l'épopée ardennaise F. Brunot va lui-même repartir sur le terrain (dans le Berry en juin et le Limousin en août 1913), la Grande Guerre va de toute façon interrompre ces projets, comme elle en aura hélas fait avorter tant d'autres. Ce ne sera que dans les années trente que seront reprises les enquêtes dans les régions de France. Le *Catalogue des Archives de la Parole* (sous presse) permettra d'en mesurer l'étendue et le caractère. Il n'a en tout cas plus grand rapport avec ce dont nous venons de parler. Le parler spontané a laissé le terrain au pur folklore, chants, danses et musiques, dits du type récitation, c'est-à-dire à des formes figées, souvent même recueillies de la bouche de gens de la bonne société dans des studios d'enregistrement.

C'est ce qui nous conduit à décrire l'évolution de ces enquêtes comme une *dérive folkloriste* d'où les motivations, l'esprit et le travail de terrain inaugurés dans les Ardennes ont disparu. Il ne nous appartient pas de nous prononcer ici sur l'intérêt intrinsèque ou même linguistique de matériaux ainsi recueillis. Nous nous bornons simplement à constater l'interruption brutale et prolongée d'un projet où du parlé (patois ou français dialectal, c'est une autre question) était au coeur de l'enquête, où l'objectif était de permettre l'archivage, l'étude et l'analyse de paroles d'hommes et de femmes parlant "comme à l'auberge ou comme à la fontaine".

Cet abandon d'un projet à la fois ambitieux et cohérent, d'un dessein qui semblait aller à la rencontre d'une grande soif de connais-



sances du grand public comme de milieux scientifiques, est déconcertant. Ce n'est en effet que beaucoup plus tard, après une autre guerre et de nouveaux progrès techniques importants (le magnétophone) que de nouvelles tentatives d'enregistrer de la parole pour la décrire et l'analyser verront le jour.

Quelles difficultés, quels obstacles, quelles résistances ont empêché d'aller à terme — avec ou sans F. Brunot — un projet qui semblait avoir toutes les chances de son côté ? Un examen attentif des enquêtes conduites au cours de l'été 1913 est de ce point de vue éclairant.

### 3.1. Les missions dans le Berry et le Limousin de 1913

Les objectifs et les conditions d'enquête sont dès le départ différents :

"L'enquête faite en Limousin devait à mes yeux servir d'expérience pour déterminer ce que dans un temps donné on pouvait recueillir sur un terrain limité où on se transporterait par chemin de fer et par voiture." 10

La "roulotte d'enregistrement" présentée dans l'article de *Paris-Disques* est restée un rêve et il s'agit de montrer l'efficacité du mode de recueil de données. Il n'y a pas non plus de dialectologue, spécialiste du terrain berrichon ou limousin comme l'était Ch. Bruneau dans les Ardennes. Dans ces conditions, l'homme qui se présente sur le terrain est autant le Directeur des Archives de la Parole que le linguiste. C'est ainsi qu'il ne résiste pas aux curiosités qui se présentent :

"une chanson sur le 'Pauvre Robespierre' de la bouche d'un 'Rouge' qui ne sait pas la Marseillaise"

ou encore

"une perle des Archives de la Parole, le vieux majoral du Félibrige, Eugène Rombal, n'avait plus qu'un filet de voix, mais grâce à un dispositif spécial, pas une syllabe n'a été perdue." (F.B. Limousin)

Examinons maintenant le matériel recueilli successivement :

- dans le Berry (du 28 au 30 juin; 56 cires par 44 locuteurs dans 3 villages, ainsi qu'un questionnaire écrit : des phrases françaises traduites en patois par le curé d'un des villages)
- en Limousin (du 22 au 30 août; 72 enregistrements en 92 disques - soit plus de 13 par jour en moyenne! - par 38 sujets dans 12 localités; l'enquête avait été préparée par l'enregistrement à Paris de 2 soldats limousins répondant au questionnaire écrit et conversant en dialecte limousin). Par rapport à la thèse de Ch. Bruneau, c'est bien peu !

S'il s'agit bien en apparence de la poursuite de l'enquête de 1912, des différences sautent aux yeux :

- 1°) les fiches sont les mêmes à ce détail près qu'elles ne comportent *plus aucune transcription* (il faut pour cela un spécialiste !)
- 2°) les enregistrements de récits et conversations sont passés de 124/154 (81 % en 1912) à 23/72 (31 %) pour le Limousin et 17/56 (30 %) pour le Berry, tandis que les chansons atteignent une proportion de 36/72 (la moitié) pour le Limousin et 34/56 (60 %) pour le Berry. Sans parler des quelques disques de proverbes, fables et autres pièces de vers.
- 3°) l'enquête est menée très rapidement.

Certes le linguiste n'a pas disparu en F. Brunot, mais ses remarques se bornent à perfectionner son projet de la grande enquête qu'il compte toujours mener à bien :

"j'ai pu constater une fois de plus combien les indigènes ont une conscience nette des particularités de leur langage. 'N'allez pas plus loin, m'a-t-on dit, c'est le Cantal, tout à côté les gens ne parlent plus comme nous'. Je me suis empressé bien entendu d'y aller voir. Le fait était strictement exact. La montagne a opposé sa barrière aux invasions de tous côtés." (F.B. Limousin)

"*Quand on obtiendra l'enquête nécessaire* [les italiques sont de moi, C.V.], il conviendra d'appeler à la rescousse les érudits du pays; s'il ne convient pas de se fier à eux les yeux fermés, les indications qu'ils fournissent ont souvent un très grand prix. Le défaut de certaines enquêtes est

d'avoir été poussée au hasard. Hasard des lieux, hasard  
des personnes." (F.B. Limousin)

Et c'est ce "hasard des lieux et des personnes" qui, en l'absence d'un spécialiste du terrain (spécialiste dont F. Brunot avait à maintes reprises souligné la nécessité), va favoriser la collecte de ce qui est "rustique et ancien", "menacé de disparition", car il semble que ce soit ce qu'une enquête non préparée sur le plan linguistique permette le plus facilement de choisir : à défaut de pouvoir évaluer l'intérêt et l'authenticité linguistique, on peut au moins juger de l'intérêt folklorique du matériel recueilli. Cette *dérive folklorique* qui correspond à une des motivations de toute l'entreprise,

"recueillir nos patois de France, qui de jour en jour  
s'éteignent ou dégénèrent" (F.B. 1912)

la renforce à son tour en favorisant ce qui disparaît :

"Il y a dans les villages des hommes qui veulent comprendre et qui savent écouter, tout comme en Sorbonne [...] à Charbeaux, M. Bricau [...] s'est si bien rendu compte de ce que nous voulions, que de lui-même, il cessa de parler de ses cultures modernes parce que nécessairement les machines et les engrais chimiques y jouant un grand rôle, il était entraîné à mêler à son langage ordinaire des mots savants d'origine française, qui en gâtaient le caractère. Et spontanément, pour rustiquer de son mieux son patois, il feignait de prendre le parti du paysan vieux-jeu, qui fauche encore à la main." (F.B. 1913)

Il semble donc que, seul sur le terrain, F. Brunot lui-même soit entraîné à rapprocher "conservatoire des parlers de France" comme "fruits du génie de la race" et contenus conservateurs. Cette convergence ne fera qu'accentuer la dérive folkloriste.

### 3.2. Patois parlés ou patois figés ?

Le phonographe doit permettre de sauver de la disparition et de l'oubli les patois, partie importante du patrimoine en train de céder le terrain au français :

"Partout, sous l'influence de l'école, de la presse, des relations commerciales, le français refoule et supplante,

pénètre tout au moins les idiomes locaux qui, dans quelques années seront perdus ou transformés. Victoire dans un sens, désastre irréparable en un autre, personne ne veut que cet événement s'accomplisse sans que nos vieux parlars locaux aient été recueillis. G. Paris, pensant aux moyens dont on disposait de son temps, demandait qu'on en fît 'un grand herbier national'. Les machines parlantes permettent plus et mieux d'en faire un 'Jardin des plantes françaises'. Ce n'est plus des patois morts qu'on doit garder, ce sont des patois vivants, causant et chantant, jetant au vent de l'avenir le plus lointain l'écho indélébile des sonorités qu'un savant même ne note pas, des accents qu'un étranger ne peut 'attraper'." (F.B. 1913)

Or le fait de ne pas disposer du soutien scientifique et financier nécessaire (comme c'est le cas en Berry-Limousin) favorise le folklore au détriment des paroles plus ordinaires et il va se révéler d'autant plus important que la situation linguistique de la France va être bousculée. La Grande Guerre en effet va non seulement interrompre nombre d'activités scientifiques, elle va aussi précipiter l'évolution de la société française, y compris dans ses aspects linguistiques : les patois voient leur tendance au recul devenir débâcle à la suite de cet extraordinaire brassage de la population.

Dans ces conditions, l'intérêt pour les patois devient de plus en plus intérêt pour le fait local, les survivances de ce qui est ancien, rustique, voire rétrograde, exprimé dans un patois de plus en plus figé car de moins en moins utilisé dans la vie courante. Conserver les patois correspond donc de moins en moins à recueillir des parlars vivants, mais des formes qui se trouvent maintenues dans des paroles, des dits ou des chants, figés ou préfabriqués, c'est-à-dire du folklore.

A considérer la situation d'alors, tout se passe comme si la difficulté pour l'époque avait été de distinguer les deux aspects présents et mêlés dans le projet de F. Brunot :

- la poursuite d'une collecte de données sur les patois des villages de France, patois de moins en moins *parlés*;
- le début d'une grande enquête sur les parlars effectifs des Français,

avec la place qui doit lui revenir au successeur et remplaçant des patois, le français dialectal,

"ce français si curieux et si varié, qui a partout son accent, ses mots, ses tours, qui existe en France sous des milliers de variétés. Intéressant au plus haut point pour le linguiste dans son état présent, ce français-là a un avenir que nul devin ne peut tracer. Il se peut qu'il se réduise peu à peu à la langue commune, il est plus vraisemblable qu'il sera la source des patois de l'avenir, comme le latin a été la source des patois présents."

(F.B. 1913)

F. Brunot avait d'ailleurs précisé ses intentions à ce sujet puisque dans son projet de recueil des parlers de France, il prévoyait :

"Dans les villes et les communes qui parlent français on aura enregistré les déformations locales du français, et cela aussi constituera une collection du plus haut intérêt scientifique."

(F.B. 1912)

Il a d'ailleurs, au cours de l'hiver 1912-1913 fait enregistrer au studio des Archives de la Parole trois disques (cinq faces) en "parler parisien" <sup>11</sup> dont un où on peut l'entendre lui-même parler avec un tapisserie.

Or c'est précisément sur ce point qu'il semble bien y avoir eu en France des pesanteurs et des résistances considérables : le passage à l'étude de la langue parlée (on pourrait dire de la langue à travers la parole) correspond à une lente et longue évolution — loin d'être véritablement terminée aujourd'hui.

Si l'on voit bien au cours des années considérées ici des phonéticiens et des grammairiens s'intéresser à la langue ordinaire, citons Bauche, Martinon, et bien sûr Damourette et Pichon, il ne semble pas qu'ils aient travaillé sur de la parole enregistrée. Les phonéticiens ont depuis bien longtemps procédé à des études instrumentales extrêmement poussées sur la phonation, mais sans enregistrements. Pour les grammairiens cela pourrait tenir aux limites imposées par le phonographe qui rend très difficile la collecte d'un corpus de taille significative. Ou encore au fait que, s'intéressant à la syntaxe, la notation "au vol" de choses entendues leur permet de réunir une

quantité d'exemples que les enregistrements du temps auraient eu peine à leur fournir.

Pour sa part en tout cas, F. Brunot se consacrera désormais à ses tâches d'historien de la langue et de grammairien. Tout se passe comme si pour lui le "français" se définissait comme relevant implicitement du domaine de la langue, le domaine de la parole s'appliquant de façon privilégiée aux patois, ou aux parlers français "dans leurs déformations locales". Ceci semble donc s'opposer à ce qu'on aborde le français sous son aspect de *parole*, et expliquerait en partie la difficulté pour F. Brunot et plus encore pour son époque de concevoir un domaine comme le *français parlé*, même s'il s'en est approché au point de le presque rencontrer. Quant à Ch. Bruneau, si son nom reste lié à celui de F. Brunot, c'est, outre l'homonymie, pour l'*Histoire de la langue française*. Il deviendra spécialiste de stylistique et publiera à l'occasion un ouvrage de phonétique.

#### CONCLUSION

Le projet de F. Brunot d'un recueil systématique des parlers de France n'a eu qu'un début de réalisation : l'enquête menée dans les Ardennes avec le remarquable homme de terrain qu'était Ch. Bruneau. L'orientation générale de ce projet portait me semble-t-il en germe la rencontre avec le français dialectal, ou régional, c'est-à-dire avec ce que nous appelons aujourd'hui le *français parlé*. Le naufrage de ce projet est donc celui d'un dessein qui, s'il eût pu s'accomplir, la linguistique en France en eût été profondément changée.

Cyril VEKEN

Université de Paris VII

★

## NOTES

- \* Mes remerciements à Claire Blanche-Benveniste et Colette Jeanjean du G.A.R.S. pour m'avoir mis sur cette piste. Et à Marie-France Calas (Directeur du Département de la Phonothèque Nationale et de l'Audiovisuel, à la Bibliothèque Nationale) et Marie-Rose Simoni-Aurembou (maître de recherches au C.N.R.S., GRECO 9, *Les Atlas Linguistiques*) qui, ainsi que le personnel de la Phonothèque, m'ont permis d'avoir accès au fichier et aux documents des Archives de la Parole. Hommage soit rendu à leur conception du service public, bien dans la tradition de Ferdinand Brunot.
- <sup>1</sup> Le fonds Brunot-Bruneau fait partie des collections du Musée de la Parole et du Geste qui ont été répertoriées dans le cadre du Groupement d'Intérêt Scientifique qui associait le C.N.R.S. et la Bibliothèque Nationale. L'action, menée et coordonnée de 1978 à 1981 par M.-F. Calas et M.-R. Simoni-Aurembou, s'intitulait "Etude linguistique des enregistrements de français parlé et de chants (1911-1950) conservés dans les archives du Département de la Phonothèque Nationale et de l'Audiovisuel". Le catalogue est sous presse et l'on consultera utilement l'introduction qu'y a contribué M.-F. Calas.
- <sup>2</sup> Ferdinand BRUNOT, "Les Archives de la Parole et les Parlers de France", *Paris-Disques*, 5 février 1912, pp. 8-10. Désormais F.B. 1912. Sur le rôle du Dr Azoulay, voir le *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, Paris, 2 novembre 1911.
- <sup>3</sup> Ferdinand BRUNOT, manuscrit polycopié d'une conférence prononcée en janvier 1913 aux Archives de la Parole. Désormais F.B. 1913.
- <sup>4</sup> Tout ceci dans le cadre de la convention passée entre l'Université de Paris et les frères Pathé : le matériel et le technicien (M. Arrouzeau, qui restera attaché aux Archives de la Parole) sont à la charge de la maison Pathé. Celle-ci fait figurer dans son catalogue les disques des Archives de la Parole qu'elle commercialise. En 1928, lorsque H. Pernot prendra la direction des Archives de la Parole transférées rue des Bernardins, la convention sera renouvelée et les frères Pathé installeront le studio d'enregistrement.
- <sup>5</sup> Charles BRUNEAU, correspondance avec F. Brunot, entre mars et août 1913, conservée dans le fonds Brunot-Bruneau.
- <sup>6</sup> Soit près de deux villages et dix enregistrements par jour en moyenne.
- <sup>7</sup> On notera que si la "traduction" permet d'identifier une construction bien attestée sur tout le domaine roman, le fait de rendre *l'i* par "elle" pose problème : s'agit-il ou non d'une forme féminine du pronom ?

- 8 L'astérisque signale un appel de note par Ch. Bruneau. La note elle-même est ici insérée à la suite de l'exemple.
- 9 Il convient de se souvenir que si tout enquêteur d'aujourd'hui a appris à respecter le silence des locuteurs, un disque de moins de trois minutes ne le permettrait guère !
- 10 Ferdinand BRUNOT, manuscrit polycopié sur l'enquête en Limousin conservé dans le fonds Brunot-Bruneau. Désormais F.B. Limousin.
- 11 Il s'agit successivement de :
1. "Conversation en parler parisien" entre Ferdinand Brunot, né à Saint-Dié en 1860, et Louis Ligabue, tapissier, né à Paris en 1875. Paris, 17 décembre 1912 (AP 201) - face A : 3'08"; face B : 2'39".
  2. "Dialogue en parler parisien" entre Mathieu Gallerey, né en 1873 à Paris, sculpteur-décorateur, et Théophile Avide, né en 1848 à Paris, entrepreneur de plomberie. Paris, 11 mars 1913 (AP 202) - 1 face : 2'49".
  3. "Conversation en parler parisien" entre Mathieu Gallerey et Théophile Avide. Paris, 11 mars 1913 (AP 127) - face A : 2'23"; face B : 2'39".
- Le premier de ces disques se trouve signalé comme l'un des trop rares exemples existant de langue parlée enregistrée dans Marcel COHEN, *Histoire d'une langue : le français*.

★

## BIBLIOGRAPHIE

- Sonia BRANCA, "Patois, jargons, dialectes et institution scolaire dans la France du XIXe siècle", *Recherches sur le français parlé*, n° 2, février 1979.
- Charles BRUNEAU, "Enquête phonographique sur les patois d'Ardenne", *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, juillet-août 1912.
- *Etude phonétique des patois d'Ardenne*, thèse de doctorat, Paris, Champion, 1913.
  - *La limite des dialectes wallon, champenois et lorrain en Ardenne*, thèse complémentaire, Paris, Champion, 1913.
  - *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, Paris, Champion, 1914-1926, 2 vol. (Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 207 et 248).
- Ferdinand BRUNOT, Notes, manuscrits et correspondances conservés dans le fonds Brunot des Archives de la Parole.
- *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson, 1887.



— *Le Renouveau des méthodes grammaticales*, Revue Universitaire, Paris, 1920.

Jean COHEN, *Histoire d'une langue : le français*,

J. GILLIERON et M. ROQUES, *Études de géographie linguistique de la France*, Paris, Champion, 1912.

Jean HAUST, "Le phonographe et les patois", *Bulletin du Dictionnaire général de la langue wallonne*, Liège, 1912.

J.J. SALVERDA DE GRAVE, "De Gramoffon in de Sorbonne", *De GIDS*, 1913.

Jean STEFANINI, "Sur une première rencontre de la linguistique et de la sociologie; relecture d'A. Meillet", *Recherches sur le français parlé*, n° 2, février 1979.

• Journaux et magazines :

*Journal de Montmédy*, 2 oct. 1912, "La conservation des patois aux Archives de la Parole".

*Paris-Disques*, 5 févr. 1912, article de F. BRUNOT, "Le Pathégraphe et l'enseignement. Les Archives de la Parole et les parlars de France".

*Le Petit Journal*, 12 août 1912.

*Le Petit Var*, 14 août 1912.

*La Petite République*, 17 janvier 1913, "Les vieux langaiges françoys". (sic) : "c'est la jeune Sorbonne qui les recueille et les empêche de mourir tout à fait".



DISQUE A. P. SÉRIE D N° 40

Enregistré	Enregistrement
Nom <u>Boussingault</u>	Date <u>8 juillet</u>
Prenoms <u>Auguste</u>	Lieu <u>Anseremme</u>
Sexe <u>masculin</u>	Nature du sujet <u>Conte (populaire ?)</u>
Age <u>26 ans</u> Profession <u>Hôtelier</u>	Langue <u>romane</u>
Lieu de naissance <u>Anseremme</u>	Dialecte <u>parois d'Anseremme mélange de Namurois</u>
Domicile <u>Anseremme</u>	Appareil <u>Sorbonne</u>
A habité à _____	Diaphragme <u>ML 3</u>
Voyage <u>à l'étranger</u>	Pavillon <u>n° 1</u>
Service militaire _____	Ingenieur <u>Arnaux</u>
Domicile des parents _____	Linguiste <u>Brunot et Bruneau</u>
Patrie du père <u>Anseremme</u>	
- de la mère _____	
Observations: <u>fable, mais très bon</u>	

Texte	Transcription ou Traduction (Noms, profession du traducteur)
<p>Σ. Kōkunōd                  diepu ō nti tē l. bō dyē rmar Kō<sup>o</sup>                  dē l. paradi en mas di djē                  Ki n. l. arē nē. Ki n. l. arē nē                  fwāz bēl māy. ō djv, i va tōō                  drwē rpassē l. grā liv d. a. dē                  pēr ē i Kōstat ā n ē fē Ki                  brāmē dē djō K. astō ē Kri pō                  l. ō pēr arē passē lus do paradi                  tō mwrē, i ratō sō pēr ō                  ratōratō a. ō. ōz. ō bē! sō pēr                  disti, Kōmē s. fē ti Ki nōs paradi</p>	<p>Concurrence                  Depuis un petit temps le bon Dieu remarquait                  dans le paradis une messe de gens                  qui ne lui avaient pas... qui ne lui avaient pas                  fort belle mais un jour, il va tout                  droit repasser le grand livre de Saint                  Pierre et il constate en effet que                  beaucoup des gens qui étaient inscrits pour                  entrer avaient jusqu'à la porte du paradis.                  Tout pâché, il rattend Saint Pierre au                  ratheloya... à une heure ou deux! Saint-Pie-                  r'ria, comment se p'nt-ils que c'est pas là                  (1) à savoir nō l'ōn ratheloya; la reprise du                  texte</p>

## LINGUISTIQUE ET ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE : UN PEU D'ORDRE ?

A l'école primaire, l'écho lointain de doctrines linguistiques, telles que structuralisme, fonctionnalisme, et même transformationnisme, a apporté dans le système relativement stable de l'enseignement grammatical un désordre sans réel profit. Les formateurs de l'institution n'ont que rarement été capables d'amener les maîtres à se donner une vue claire des critères sur lesquels reposent les différents systèmes d'analyse de la langue, et des raisons qui peuvent faire choisir tel ou tel. Ce bouleversement semble surtout avoir produit des effets tels que ceux-ci :

- une grande méfiance des maîtres à l'égard de leur savoir grammatical;
- la recherche d'équivalences entre catégories sémantiques et catégories formelles, l'innovation se réduisant alors au changement de dénomination;
- l'introduction de l'analyse phonétique<sup>1</sup> en relation avec la lecture, dont l'effet le plus clair est de brouiller un peu plus la relation entre la réalité des diverses prononciations des familles (et des maîtres) et les prétentions du dialecte standard;
- l'idée qu'il est moderne de prêter attention aux formes orales de la langue, puisque l'oral précède l'écrit dans l'histoire du groupe

comme de l'individu; l'idée qu'une pédagogie rationnelle doit s'appuyer sur le premier pour parvenir au second <sup>2</sup>. Mais comme rien n'a permis de combattre (ou au moins de relativiser) les jugements de valeur portés sur la langue fautive et la langue correcte, on engage les maîtres à la casuistique ou à l'escroquerie intellectuelle.

Pour sortir de cette instabilité, les maîtres utilisent des stratégies diverses : hormis ceux qui ont acquis (le plus souvent par eux-mêmes) un réel savoir linguistique, on observe tantôt la pratique du ravalement terminologique que nous venons d'évoquer, tantôt un bricolage d'une ingéniosité heureuse ou contestable; mais très fréquemment la simple fidélité aux pratiques les plus traditionnelles. Cette situation n'a donc rien de satisfaisant. Il est même à craindre qu'elle n'empire encore sous l'effet de courants de pensée hostiles à l'évolution pédagogique de ces dernières décennies, pour aboutir au rejet total de l'intention même qui présidait à la rénovation de l'enseignement grammatical, et régresser purement et simplement à la situation d'avant guerre, âge d'or où les récents pourfendeurs de l'école moderne ont placé leur paradis perdu.

☆

Afin d'échapper à une perspective aussi peu séduisante, il peut sembler utile de mettre un peu d'ordre dans la façon de présenter aux maîtres la relation entre la linguistique et leur métier. Aussi l'apport des universitaires pourrait-il amener les maîtres à percevoir un certain nombre de faits :

- 1) L'apprentissage du déchiffrement fondé sur l'analyse phonétique n'a de sens que si cette analyse correspond à la prononciation dont l'enfant est imprégné majoritairement dans son milieu de communication ordinaire et légitime. Or l'impérialisme du dialecte parisio-standard impose son système phonique comme référence <sup>3</sup>; d'où une confusion dont on n'est pas près de sortir, hors des zones où ce système minoritaire (mais prestigieux) est en usage. Le système en effet n'est pas vraiment *enseigné* mais donné implicitement aux en-

fants comme la description de leur propre parler. Ajoutons que la plupart des maîtres conservent leur phonétique naturelle dans la situation courante d'enseignement, et qu'ils n'ont bien souvent qu'une idée très brumeuse de la phonétique du dialecte standard. Fonder un certain nombre d'apprentissages (expression orale et orthographe) sur cette imposture conduit soit à la confusion, soit à la construction d'une prononciation artificielle réservée à certaines situations pédagogiques<sup>4</sup>. Il y a donc à donner des véritables réalités phoniques du *français* (et non de l'un de ses dialectes) une description honnête à l'usage des maîtres, et à proposer à la communauté éducative des choix clairs à ce sujet. Il y a sans doute, parmi les choix possibles, à insister sur le moins contestable, celui qui consiste à présenter la graphie du français comme susceptible de réalisations phonétiques diverses (c'est d'ailleurs le seul avantage qui découle de son orthographe archaïsante).

- 2) L'analyse linguistique n'a aucun effet direct sur la compétence orale des personnes qui parlent une langue acquise de façon naturelle. Il faut donc le signaler honnêtement aux maîtres, et cesser d'entretenir à ce sujet illusions et ambiguïtés. L'analyse n'a d'intérêt que dans l'apprentissage orthographique, et uniquement pour ce qui regarde les accords que l'on n'articule pas à l'oral. On peut sans doute simplifier au maximum l'analyse nécessaire à cet apprentissage (reconnaissance du rapport sujet-verbe et du rapport déterminant-déterminé). La seule difficulté demeure l'accord du participe passé des verbes conjugués avec l'auxiliaire *avoir*, pour laquelle un lourd appareil d'analyse (celui des divers compléments) doit être introduit. Les maîtres se rappelleront toutefois que cette connaissance n'est qu'en voie d'acquisition à la fin du CM<sub>2</sub> selon les instructions officielles. Ceux qui la jugent nuisible leur conseilleront peut-être une véritable "désobéissance civile"<sup>5</sup> à l'égard de cette particularité de notre tradition académique, ce qu'évidemment aucun responsable de l'appareil éducatif ne saurait approuver, tant que les textes ne le permettent pas.

En revanche, amener des enfants à réfléchir sur leur propre moyen d'expression linguistique tel qu'il est, en leur permettant d'en comprendre, au moins en partie, le fonctionnement, l'histoire, les relations avec les pratiques sociales et leurs hiérarchies, tout cela présente le plus grand intérêt *en soi*. Mais jusqu'à présent aucune procédure ni aucun outil n'a permis aux maîtres de travailler en ce sens.

- 3) Si on reconnaît, en toute clarté, des usages linguistiques liés à des situations sociales inégales, si on met au jour le caractère arbitraire des jugements dont ils sont la source, alors il sera possible de faire acquérir aux enfants l'aptitude à jouer les différents comportements linguistiques, aussi bien à l'oral qu'à l'écrit; non plus en proposant comme naturelles des conduites forcément artificielles, mais en imitant consciemment la conduite qui correspond à telle ou telle situation : on va parler *comme* le speaker, *comme* la marquise, *comme* le professeur. Si une évolution des hiérarchies linguistiques et culturelles doit se produire, elle ne peut avoir sa source que dans une prise de conscience de cet ordre.

D'une telle position découle la nécessité d'utiliser des *modèles* de composition linguistique (oraux et écrits), dont les mécanismes soient clairement démontés aux yeux des enfants, et dont la réalisation perde pour eux tout mystère et tout prestige indu. D'autres moments de la classe pourront être réservés à l'expression libre, au moins pour certains des enfants qui en éprouvent un réel besoin; mais la pratique de l'écrivain original et esthétiquement efficace ne saurait être un modèle de comportement imposé à tous les enfants; alors qu'on peut penser que l'enseignement obligatoire doit leur fournir les moyens de s'exprimer dans les différents codes en usage, à un niveau réaliste, et d'en contester éventuellement la valeur réciproque (et relative) sur le marché de la communication, pour parler comme Bourdieu. Nous croyons qu'il existe une relation profonde entre l'échec scolaire et l'impossibilité de construire un jugement de valeur à l'égard du moyen d'expression linguistique en usage dans le milieu qu'on reconnaît comme le sien.

- 4) Une des raisons des difficultés de l'enseignement linguistique à l'école réside dans le dogme du passage à l'écrit. Ce dogme voulait tenter l'impossible conciliation de la spontanéité de la parole, de la primauté de l'oral et de la production d'un écrit académiquement normé. Il oblige donc les maîtres à bâtir l'enseignement de l'écrit sur la production d'un oral qui n'existe pas, ni chez les enfants, ni dans la pratique de communication de quelque milieu que ce soit, mais dont la seule manifestation se réduit aux monologues pédagogiques, informatifs ou exhortatifs (sermons, discours politiques). Le malheur est que cet oral inexistant est donné comme le seul réel, et qu'il y a des exercices ("structuraux", comme s'il pouvait y avoir des exercices grammaticaux qui ne soient pas tels) pour apprendre aux enfants à parler comme des livres. Le dogme en question comporte parmi ses articles la très vieille croyance que l'oral naturel n'est constitué que d'énoncés mal formés, tant qu'il ne se conforme pas à l'idéal de l'écrit oralisé. Pour faire justice de cette croyance, il est nécessaire de prouver aux maîtres comme aux enfants que l'oral a sa structure propre, autonome par rapport à celle de l'écrit (même si les deux systèmes ont bien évidemment des relations profondes!), et en aucun cas inférieure au regard de l'objectif de communication efficace. Cette preuve peut être administrée par l'analyse et la manipulation de productions orales, et la réflexion sur leur structure.

Tout cela n'empêche pas qu'on puisse concevoir un travail visant à développer les capacités orales des enfants (clarté et précision de l'expression, adaptation du choix des formes à la situation), mais qu'un tel travail exige des conditions : reconnaître l'autonomie formelle de l'oral, faire pratiquer les différents codes en fonction des diverses circonstances, réelles ou reconstituées à titre de jeu; ne faire travailler l'écrit oralisé qu'en liaison avec un texte écrit, et ne jamais le traiter

comme de l'oral à part entière, encore moins comme la seule structure de parole normale.

Alain BARTHELEMY

*agrégé de grammaire  
Inspecteur départemental stagiaire*

★

NOTES

- 1 Il n'y a certainement pas un maître sur dix qui puisse distinguer phonétique et phonologie.
- 2 Ce dernier thème se croise avec le courant spontanéiste, pour donner la faveur à une expression écrite qui refuse le modèle et demande à l'enfant de trouver dans son expérience ou sa sensibilité la source prépondérante des textes qu'il doit produire.
- 3 Une évolution très récente se manifeste dans certaines productions pédagogiques, tendant à assouplir cet absolu; mais elles ont eu bien peu d'écho là où ces pratiques ont cours.
- 4 Citons, parmi des observations effectuées en Provence, les exemples d'aberrations suivantes : la distinction phonétique du futur et du conditionnel, parfaitement étrangère aux enfants et à la maîtresse, pratiquée exclusivement dans la dictée, avec cette savoureuse perle au moment de la correction : "mé tu le savé, ça ! Alors, comment tu écriré 'je diré' ?"; la confusion faite par beaucoup entre futur, conditionnel, imparfait, passé simple, tous affublés d'un *é* ouvert; la pratique d'exercices de prononciation pour faire distinguer les sons *on* et *an*, parfaitement impossibles à confondre en phonétique méridionale; des comptines dans une maternelle d'un quartier industriel, destinées à améliorer l'articulation que les enfants doivent avoir de leur langage, et où ils constataient sans doute avec perplexité que "la p'tit' feuil' vert' sur la gross' branch' " avait perdu en route pas moins de six syllabes (et pourtant, à l'aune des critères du rendement orthographique, le rétablissement de la prononciation du *e* muet devrait être la première urgence au nord de la Loire ...). Et puisque la lecture est devenue le domaine de l'artifice et de la confusion, comment s'étonner d'entendre des maîtres exiger des enfants l'articulation en "liaisons" de toutes les lettres d'un texte ? Ne parlons pas de la correction des *o* et des *eu* ouverts dans *rose*, *heureuse* qu'on s'attarde parfois à pratiquer, et que rien d'avouable ne peut justifier.
- 5 Selon le mot du responsable d'une association d'éducation populaire de Provence, au sujet de cet accord si contesté.



## ANALYSE SYNTAXIQUE

★



## ET, QUOI DE NEUF ? <sup>1</sup>

Nous nous proposons ici de rendre compte de divers énoncés dans lesquels la coordination entre en jeu. Nous allons traiter le type *a et b*, comme dans : *j'ai donné un livre à lui et à elle*, et le type *et a et b*, comme dans : *j'ai donné un livre et à lui et à elle*; nous montrerons à cette occasion que les différences que l'on peut relever entre ces deux types sont loin de n'être que stylistiques.

Nous allons par ailleurs tenir compte de données souvent négligées ou reléguées (encore une fois !) dans des procédés stylistiques, comme par exemple :

- *il prit du ventre et beaucoup de pays* (Prévert)
- *elle apprécie Pierre, et les voitures de course*
- *il mange de tout, et avec voracité*
- *on pouvait faire des choses faire des films faire des émissions* (oral)
- *je voudrais connaître ça leurs motivations comment ils envisagent* (oral)

en les mettant sur le même plan que les autres.

En fait, nous allons montrer comment l'approche pronominale<sup>2</sup> permet d'éviter de recourir à l'effacement et comment cette possibilité permet en même temps de résoudre d'autres problèmes, notamment ceux touchant à l'interprétation des phénomènes de coordination.

1. BREF BILAN SUR LA QUESTION <sup>3</sup>

Le phénomène de la coordination par *et* est généralement traité selon deux principes que nous pouvons résumer ainsi :

- *1er principe* : l'énoncé 1) *Pierre et Marie portent un chapeau* est à interpréter comme étant synonyme de la conjonction logique des propositions suivantes :

Pierre porte un chapeau  
et Marie porte un chapeau

Nous avons affaire, ici, à une coordination de deux phrases avec effacement. Il est à noter que les énoncés du type : *Pierre porte un chapeau et Marie une casquette*, appelés coordination par "gapping", subissent un traitement quasi-identique, et sont analysés en fonction de la notion d'effacement du verbe; on parle aussi de transformation par réduction.

- *2e principe* : l'énoncé 2) *Pierre et Marie portent un piano* n'est pas à interpréter comme la coordination de deux phrases; il n'est pas synonyme de la conjonction logique des propositions suivantes :

Pierre porte un piano  
et Marie porte un piano

Dans ce cas, il ne peut y avoir de réduction, d'effacement et l'on doit poser une structure profonde différente de 1. On parle alors de coordination de syntagmes. Les deux éléments coordonnés : *Pierre et Marie* ne forment en quelque sorte qu'un seul mot <sup>4</sup>.

A regarder de près, ces deux principes soutenus par les tenants de l'hypothèse partiellement ou non transformationnelle ne nous apprennent pas grand chose sur ce qu'est la coordination, ni sur la valeur de *et*; par ailleurs, il nous paraît ennuyeux, alors que nous avons de toute évidence deux relations bien distinctes, de n'avoir à notre disposition qu'un seul terme, *coordination*, pour en rendre compte.

Si nous ne voyons aucun inconvénient à garder le même mot dans les deux cas pour caractériser la succession linéaire de syntagmes, en ce qui concerne l'analyse des structures, il nous semble que

l'on aurait tout intérêt à dégager des concepts radicalement différents.

### 1.1. EN CE QUI CONCERNE LA COORDINATION DE SYNTAGMES

La coordination de syntagmes renvoie à l'idée d'une addition, d'une combinaison, en fait renvoie à l'idée d'une unité composée de deux formes. Le groupe coordonné est perçu comme posant une relation nouvelle; il s'agit d'une relation spécifique de "complexité", celle qui fait penser "à un seul mot". Cette relation a été repérée dans le domaine du verbe où elle est grammaticalisée<sup>5</sup>. Ainsi si l'on prend un verbe appartenant à la série définie dans l'approche pronominale comme "complexe", on voit que la réalisation par coordination, interprétée comme une coordination de syntagmes, appartient à un "paradigme" de réalisations possibles, tout comme le pluriel morphologique, les noms collectifs, les formes en *se*, le complément + un élément prépositionnel :

ils se	}	querelle(nt)	..... avec lui
la famille se			
lui et elle se			
elle se ...			

de même pour les réalisations suivantes :

ils	sont semblables
lui et elles	sont semblables
elle	est semblable à lui

la réunion	}	du groupe
		de cela et ceci
		de cela avec ceci
		de cela à ceci

Poser ce trait de complexité va permettre d'une part de décrire des relations d'équivalence entre des phénomènes qui sont à première vue très différents : entre le pluriel morphologique (ou le singulier collectif) et le nombre des éléments de la construction (coordination par *et*, sujet + forme réfléchie en *se* ...) puisque tous partagent le fait de renvoyer à du (- Sing.)<sup>6</sup>; d'autre part, ce trait de complexité nous permet également de poser une *unité syntaxique* qui peut se réaliser sous différentes formes ainsi qu'un rapport d'équivalence

qui lie ces différentes formes. Ce trait peut être relié à la sémantique des lexèmes en cause (cf. le singulier collectif), il peut aussi se réaliser comme une *unité composée de deux formes* :

<i>sujet + forme en se</i>	:	la famille se querelle
<i>a et b</i>	:	lui et elle alternent
<i>sujet + compl.</i>	:	il alterne avec elle
<i>sing. prépo.</i>	:	

La coordination renvoie donc, dans certains cas, à une seule unité syntaxique marquée par deux formes lexicales fabriquant ainsi un "complexe lexical"; elle est alors le complémentaire du non-singulier mais, et c'est important de le noter, la coordination n'est pas la seule réalisation qui détient ce privilège.

#### 1.2. EN CE QUI CONCERNE LA COORDINATION DE PHRASES

Quand l'analyse traditionnelle parle de coordination de phrases avec effacement, cela revient à dire que l'élément coordonné "répète" une relation déjà fournie, ou encore que l'élément coordonné la pré-suppose. Ceci est bien visible dans le cas de coordination par "gapping" où l'on a à rétablir le verbe.

Ce parti pris théorique oblige à une diversité de transformations dès que l'on décide d'une part de sortir des exemples canoniques, d'autre part dès que l'on fait intervenir des adverbes comme *aussi*, *non plus* <sup>7</sup>. Exemple :

*il ne partira pas elle si*

Par ailleurs, parler d'effacement, c'est refuser de considérer *moi de l'eau* dans *il boit du vin et moi de l'eau* comme étant une structure originale puisqu'on la ramène à une structure verbale; c'est s'obliger aussi à restituer des lexèmes précis, comme si on considérait qu'il est facile de savoir quel est le lexème particulier qui manque. En fait, cette analyse suppose sans le dire un certain nombre de conditions dans lesquelles la proximité, la possibilité de rapprochement jouent un grand rôle; dans *Pierre boit du vin et moi de l'eau*, il faut bien avouer que c'est seulement la possibilité de rapprochement qui nous permet de voir

une relation entre la construction verbale et les éléments coordonnés, qui nous permet de rétablir *boire*. De même dans : *Pierre boit du vin et moi aussi*, où s'ajoute le problème de savoir si l'on doit rétablir *moi aussi, je bois du vin*, ou seulement *moi aussi je bois*. Mais dans le cas de : *lui la musique on en a ras-le-bol* ou de : *il rendait tout le monde malheureux ... les gens de ce pays tous des ploucs* ou encore de : *il lui a donné une sacrée leçon hé à bon chat bon rat* on serait bien en peine de pouvoir rétablir, de façon systématique, quelque chose de précis entre les éléments lexicaux. Il ne pourrait y avoir de toute façon de rapprochement possible avec les constructions verbales environnantes. Il nous semble plus judicieux de considérer qu'il n'y a ni effacement ni incomplétude dans ces réalisations : *moi de l'eau, moi aussi, lui la musique ...*, de les considérer donc comme un type d'énoncés parmi d'autres où les deux unités successives sont regroupées en une relation binaire <sup>8</sup>.

D'autre part, l'analyse traditionnelle qui suppose une coordination de phrases avec effacement nous oblige à restituer, dans ce cas, une énumération paradigmatique. Pour *il boit du vin moi de l'eau* nous devons poser :

*il boit du vin*  
*moi (je bois) de l'eau*

autrement dit, on restitue une énumération de sujets (*il/je*), une énumération de verbes (*boit/bois*) ... On admet la possibilité de commutation entre *je* et *il*, entre *du vin* et *de l'eau* ... De même pour :

*lui et elle portent un chapeau :*  
*lui porte un chapeau*  
*et elle (porte un chapeau)*

Si dans le cas précédent, cette même tradition jouait uniquement sur l'axe syntagmatique (cf. l'analyse de *elle et lui portent un piano*) ici, nous avons affaire à une série d'opérations paradigmatiques. Il est alors intéressant de voir que cela lui permet, avant tout, de ne plus renvoyer au problème de la coordination en tant que telle; et dans ce cas non plus, on ne sait pas quel est le statut de *et*, sauf que l'on est amené à supposer une successivité de phrases.

Nous allons montrer que nous avons tout intérêt à utiliser la notion de paradigme syntaxique pour pouvoir d'une part avoir une idée plus précise sur la valeur de *et*, pour pouvoir d'autre part rendre compte de tous les cas de répétitions lexicales.

## 2. POUR UNE NOUVELLE APPROCHE

Il existe en français deux types de réalisations avec *ET* qui ne sont pas ramenable l'une à l'autre; elles vont nous servir de modèle.

### 2.1. LE TYPE a *ET* b

Le groupe d'éléments coordonnés en a et b peut entretenir une relation de proportionnalité, une relation d'"équivalence" avec d'une part des formes simples, *eux*, *nous*, *vous*, *ça*, qui correspondent toutes à du (- Sing.) :

*il pensera* | à Pierre et à Marie  
*eux*  
*il achètera* | du café et du sucre  
*ça*

d'autre part, avec des formes clitiques, *ils*, *nous*, *vous*, *les*, *leur*, *en*, *y*, *le*, *ça*, qui correspondent également à du (- Sing.)<sup>9</sup> :

*il consultera* (Pierre et Marie)  
*il les consultera*  
*il parlera* (de la famille et de l'enfance)  
*il en parlera*

Quand le groupe d'éléments coordonnés en a et b est régi par un verbe complexe qui exige, entre autres, une valence sujet ou complément (- Sing.) :

*(lui et elle) se rencontreront ce soir*  
*je sépare* (Pierre et Marie)

il s'interprète comme étant une seule unité syntaxique composée de deux formes lexicales. On contrôle cette même interprétation dans le cas où il y a une négation qui porte sur l'ensemble :

*je ne parlerais pas* (à Pierre et à Marie)  
*il n'accompagnera pas* (Pierre et Marie) ce soir



de même quand une préposition porte sur l'ensemble :

*pourrais-tu écrire à (Pierre et Marie) ?  
il est parti avec (les enfants et le chien)*

nous pouvons repérer et poser, sans ambiguïté aucune, un type de coordination qui est *la réalisation lexicale complexe d'un terme* de la construction, et qui est à ce titre une des réalisations de la non-singularité grammaticale. Pour être plus explicite, nous poserons que dans :

- 1) je sépare Pierre et Marie
- 2) il est parti avec les enfants et le chien

nous n'avons pas affaire à deux éléments de valence complément de même type ou à deux éléments de rection de même type, mais que nous avons affaire à la manifestation d'une lexicalisation dédoublée d'un terme de la construction. *Pierre et Marie* ou encore *les enfants et le chien* forment un "complexe lexical" et doivent être interprétés comme une seule unité syntagmatique. Cette unité est toujours réalisable par une seule forme morphologique telle que *les* dans :

*je (les) sépare Pierre et Marie*

telle que *eux* dans :

*il est parti avec | les enfants et le chien  
eux*

## 2.2. LE TYPE ET a ET b, OU LE PRETENDU ET D'EMPHASE

Si on prend un verbe complexe, *séparer*, ce type de coordination en *et a et b* n'est pas admis :

*\*il sépare et lui et elle*

de même pour *\*la réunion de et ceci et de cela*.

Par ailleurs, on voit que pour la négation chaque élément doit porter une marque; alors que pour le type *a et b* nous pouvions avoir :

*je ne (leur) parlerais pas à | lui et elle  
eux*

pour le type *et a et b* : *je parlerais et à lui et à elle*, nous n'avons pas :

*je ne parlerais pas et à lui et à elle  
je ne parlerais pas ni à lui ni à elle  
ou : je ne parlerais ni à lui ni à elle.*

Il semble enfin que l'on ait une certaine difficulté à poser une relation de "proportionnalité" entre le groupe *et a et b* et une forme plurielle de clitique, comme dans :

?? il les raccompagnera et lui et elle <sup>10</sup>  
 ?? il les a rencontrés et lui et lui  
 ?? il nous écrira et à lui et à moi

Nous n'en avons d'ailleurs pas trouvé d'exemple ni dans les grammaires ni dans les corpus oraux que nous avons dépouillés.

La coordination de type *et a et b* n'induit pas que l'ensemble des éléments coordonnés est à lire comme formant une seule unité, au contraire. La différence qu'il y a entre ce type de coordination et celui en *a et b* est loin d'être seulement stylistique; la différence est marquée "morpho-syntaxiquement" et vient essentiellement du fait que s'il y a effectivement une pluralité d'éléments dans *et a et b*, cette pluralité ne renvoie pas à une non-singularité grammaticale. *Et a et b* ne peut apparaître dans les secteurs de la langue qui exigent une non-singularité (cf. les verbes complexes). C'est de façon irréductible une suite de singuliers.

Nous pouvons poser que dans *et a et b*, nous avons affaire à une répétition de la réalisation lexicale d'un terme de la construction. Pour être plus explicite : le groupe *et a et b* non proportionnel à une forme clitique renvoyant à du (- Sing.) occupe bien la place d'une unité syntaxique mais représente deux unités lexicales distinctes. Si l'on considère le verbe comme un ensemble de relations, dans le cas de *et a et b*, nous avons besoin de poser que la relation est appliquée deux fois de suite et ce à deux unités lexicales distinctes.

La solution par effacement consisterait à supposer une deuxième édition du verbe que l'on effacerait une fois après s'en être servi, mais l'approche pronominale nous permet une autre solution.

Quand nous posons une relation entre verbe et éléments construits par le verbe, cela revient à dire que le verbe est considéré comme une unité lexicale mais pas les éléments de la relation; ces derniers sont à poser comme abstraits, représentés par des pronoms mais

pouvant être virtuellement représentés par toutes les formes lexicales proportionnelles aux pronoms qui vont à cet endroit. La liste *Verbe + Pro (lexique, lexique, ...)* forme un paradigme des formes possibles; ce paradigme est limité en ce qui concerne les formes pronominales puisqu'elles sont en nombre limité, mais il est quasi-illimité du côté des formes lexicales. On peut facilement énumérer, linéairement, plusieurs de ces formes appartenant à un même paradigme :

je pense à lui, à elle, à celui-ci,  
à Pierre, à mon chien ...

On peut répéter le même élément pronominal mais du coup il sera en rapport avec des références plus ou moins distinctes, à chaque fois :

je pense à lui, à lui, à lui ...

si c'est un élément lexical, il sera à chaque fois distinct :

je pense à Lex. 1, à Lex. 2, ...

Ainsi, dans l'approche pronominale, au lieu de supposer que l'on réédite chaque fois l'ensemble de la relation, on pose que l'on ne réitère qu'une forme de réalisation de l'élément abstrait sans réitération du verbe. On a, de ce fait, une procédure simple pour prévoir les énumérations très longues sans avoir à spécifier X effacements pour X lexicalisations.

Autrement dit, dans *j'ai vu et lui et elle*, nous n'avons pas affaire à deux éléments de valence complément identiques, ni d'ailleurs à la manifestation d'une lexicalisation dédoublée d'un terme, nous avons affaire simplement à une manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique.

Le *ET* dans *et a et b* ne marque pas l'addition dans le sens de "complexe lexical" mais marque que chacun des éléments entretient une relation particulière avec l'élément constructeur, ici, le verbe. Ces lexicalisations qui renvoient chacune à une référence distincte seraient à représenter les unes sous les autres sur l'axe paradigmatique :

je pense et à lui  
et à elle  
...

Dans le cas de *et a et b*, elles expriment une sorte de distributivité d'où la possibilité d'avoir des sélections lexicales du type :

il raccompagnera *respectivement* et lui et elle  
*séparément*  
*tour à tour*  
*et d'une part ... et d'autre part*

C'est d'ailleurs cette distributivité impliquant que la pluralité ne reste qu'au niveau lexical qui pourrait permettre d'expliquer en quoi il existe des problèmes d'accord, notamment avec *ni ... ni* :

*ni M. le Duc ni M. le Comte ne sera nommé ambassadeur*  
*" " ne seront nommés "*

Ces problèmes viendraient de ce que l'on peut choisir de marquer soit la pluralité lexicale avec le pluriel, soit la relation syntaxique avec le singulier; choix qui ne nous est pas offert par la coordination en *a et b*.

### 2.2.1. Le type *a, b, c*, ou le prétendu *ET facultatif*

Tout comme avec le type *et a et b*, il paraît difficile de trouver cette réalisation dans une zone grammaticale qui exige une non-singularité; par exemple avec un verbe complexe :

?? il sépare lui, elle, eux  
 ?? il réunit toi, moi, lui  
 ou avec : ?? il est assis entre lui, elle  
 ?? la réunion de ceci, de cela

Ce type de difficulté, entre autres, nous permet de poser comme nous avons déjà pu le faire pour le type *et a et b* que nous n'avons pas affaire à l'expression d'une pluralité effective <sup>11</sup>. En ce qui concerne la négation, toutes deux semblent d'ailleurs se confondre; si on prend les énoncés suivants :

*il avait votre port, vos yeux, votre langage (écrit)*  
*nous on a le carton le liège le fer (oral)*

il semble qu'effectivement, en version négative, on retombe sur une réalisation en *ni ... ni* :

*il n'avait pas votre port, vos yeux ni votre langage*  
 ou encore *il n'avait ni votre port, ni vos yeux, ni votre langage*

De fait, nous n'avons trouvé de *et* dans ce type d'énoncé ni à l'écrit ni à l'oral.

La différence entre ces deux types de réalisations viendrait de ce que dans *et a et b* l'effet individuel est préservé alors que dans *a, b, c* ce n'est pas le cas. Dans : *nous on a le carton le liège le fer*, nous avons aussi affaire à une manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique; là aussi, ces lexicalisations se manifestent les unes à la suite des autres mais, dans ce dernier cas, elles ne représentent qu'une suite chronologique de références distinctes : 1°, 2°, 3° ... sans effet de distributivité.

### 2.3. LES AMBIGUITÉS

Les formules en *a ET b*, *ET a ET b* sont en quelque sorte des symbolisations qui facilitent notre exposé; mais dans les données, l'identification des formes de coordination reste plus délicate. Il peut y avoir des séquences réalisées apparemment en *a et b* qui, pour certaines raisons, seront à interpréter, en fait, comme des réalisations en *ET a ET b*. C'est le cas par exemple pour *l'un et l'autre* qui, de par sa sémantique distributive, est une réalisation à interpréter comme *ET l'un ET l'autre*<sup>12</sup>, d'où l'impossibilité d'avoir :

\* *je sépare l'un et l'autre*

qui renvoie à celle-ci :

\* *je sépare et l'un et l'autre.*

La formule *a ET b* qui renvoie à une addition nous a obligé à poser une réalisation lexicale complexe d'un terme; on peut extrapoler cette analyse en-dehors des cas où elle s'impose grammaticalement aux cas où elle rend service et où l'interprétation issue du contexte le permet, comme dans :

*Pierre et Marie portent un piano*

à lire comme : Pierre ET Marie ...

La formule *ET a ET b*, observée dans les réalisations en *et a et b*, *ni a ni b*, *a, b, c*, qui ne renvoient pas à une non-singularité grammaticale nous a obligés à poser une répétition de la réalisation lexicale d'un seul et même terme; on peut extrapoler cette analyse en-dehors de ces réalisations particulières aux cas où elle rend service

et où l'interprétation le permet, comme dans :

*Pierre et Marie portent un chapeau*  
à lire comme : *ET Pierre ET Marie ...*

Les cas ambigus où le contexte laisse interpréter *a* et *b* selon ces deux schémas devront recevoir les deux analyses; on peut d'ailleurs les suggérer ainsi :

1 { *elle ET lui* achètent des fleurs  
il a donné un livre à *lui ET à elle*

ce qui correspond à une seule unité syntagmatique composée de deux formes lexicales.

2 { *(ET) elle*  
*ET lui* achètent des fleurs  
il a donné un livre *(ET) à lui*  
*ET à elle*

ce qui correspond à une répétition paradigmatique de la réalisation lexicale d'une seule et même unité syntaxique.

Avant de poursuivre, nous aimerions nous arrêter quelque peu sur le terme de paradigme; grâce à la formule en *ET a ET b* nous posons que la coordination peut renvoyer à une seule et même unité syntaxique dont les diverses réalisations lexicales se manifestant les unes à la suite des autres, sont permutable. Ces réalisations lexicales produisent certes un effet de liste paradigmatique; en fait elles ne doivent être lues que comme étant la manifestation lexicale et "fragmentaire" du paradigme en question. Autrement dit, dans ce type de réalisation nous ne sommes pas en présence de l'ensemble des réalisations lexicales possibles du paradigme, nous n'en percevons seulement qu'une dimension : celle qui est réalisée dans le discours.

### 3. COORDINATION OU ENCHAINEMENT ?

Pour pouvoir rendre compte de ce type d'énoncés:

il boit de la bière et au comptoir  
il marche et vite  
il boit et de l'eau

dans lesquels il est aussi difficile d'interpréter le *et* comme étant

la marque d'une addition que comme étant la marque d'une répétition, il suffit d'élargir la dimension paradigmatique avec une représentation zéro d'un élément. Autrement dit, il nous suffit d'admettre dans la notion de paradigme la possibilité d'un vide lexical qui aura automatiquement la valeur de "généralité", d'"indéterminé". Nous pouvons avoir :

il boit et du vin  
 il boit mais de l'eau  
 il boit et même du vin  
 il boit et que du vin  
 il boit mais pas du vin

...

Ces diverses réalisations ne concernent que les verbes qui peuvent apparemment se passer de leur valence complément : boire, manger, parler, penser ... mais ne sont pas possibles avec des verbes qui ne peuvent être construits sans leur valence complément, comme par exemple :

ressembler \* il ressemble et à lui  
 séparer \* il sépare et le groupe

De ce fait nous avons tout intérêt à poser que les verbes comme *boire* ont dans leur paradigme de valence complément une réalisation lexicale nulle qui compte autant pour leur construction qu'une réalisation lexicale pleine. Cette réalisation lexicale nulle que l'on peut symboliser par  $\emptyset$  induit d'ailleurs du sens. Le verbe *boire* aurait donc comme paradigme de valence complément :

il boit		$\emptyset$
		du vin
		n'importe quoi
		etc.

Ceci nous permet de poser que dans *il boit et du vin* on a une réalisation par coordination entre l'élément  $\emptyset$  et l'élément lexical *du vin* :

*il boit*     $\emptyset$   
           et *du vin*

De même pour les énoncés :

*il parle de ça et à n'importe qui*  
*j'ai donné une rose et à Marie*

qui ont pour interprétation paradigmatique :

il parle de ça     $\emptyset$   
                           et à *n'importe qui*

j'ai donné une rose  $\emptyset$   
et à Marie

Pour : *il boit de la bière et au comptoir*  
*il mange de tout et avec appétit*  
*il les sépare et en douceur*

nous allons poser que tous les verbes ont dans leur paradigme de rec-tion une réalisation lexicale nulle qui compte autant qu'une réalisation lexicale pleine. Dans ces types de réalisation, l'élément  $\emptyset$ , le vide lexical se définit "sémantiquement" en fonction de l'élément lexical avec lequel il est coordonné :

il marche	$\emptyset$	et vite	
	(ainsi)	_____	rection de type adverbial
il marche	$\emptyset$	et sur l'eau	
	(là)	_____	rection de type locatif

### 3.1. STATUT DE CES REALISATIONS EN $\emptyset$ ET *b*

Le *ET* dans ce type de réalisations n'a pas pour effet de fabriquer un complexe lexical. On peut d'ailleurs déplacer sans difficulté l'élément introduit par ce *ET* :

*et du vin il boit*  
*et à Marie il parle de ça*  
*et au comptoir il boit de la bière*

ce qui est absolument impossible quand on a affaire à une coordination en *a et b* :

il prend du vin et de la bière  
\* et du vin il prend de la bière <sup>13</sup>

Il semble intéressant de poser que cette réalisation en  $\emptyset$  et *b* a un statut similaire à ce que l'on pourrait appeler un *dispositif*; ce serait une manière parmi d'autres d'agencer un terme de la construction verbale et qui produirait un effet de sens, à savoir la surenchère, l'exclamation. Ce serait un cas limite de répétition lexicale.

Ainsi réalisé, l'élément de valence ou de rection n'a pas la même "interprétation" que celle qu'il aurait dans une réalisation d'enchaînement normal :



sa femme boit de la bière au comptoir  
 sa femme boit de la bière, et au comptoir !

D'autre part nous sommes prêts à poser que cette réalisation en Ø et b est une possibilité de réalisation de tout terme de valence ou de rec-tion et qu'il est possible de la trouver à plusieurs reprises :

*il a présenté son carnet de notes et à son père, et à cinq heures du soir, et avec le sourire !*

En posant une réalisation en Ø et b, nous pouvons donc justifier des énoncés comme :

*il s'est fait mal à la jambe et à la barrière*

Il est vrai que ce type de construction peut toujours être analysé comme une maladresse d'écriture, comme fautif. Ces jugements négatifs seront émis, bien sûr, en fonction de qui les aura produits. En fait, il suffit que la ponctuation suive pour donner à ces réalisations un statut stylistique reconnu. Dans les ouvrages littéraires, nous avons relevé deux types de ponctuation :

le point d'exclamation, comme dans :

*il s'est fait mal, et à l'aurore !*

les tirets, comme dans :

*c'est une chose bien connue, des familles entières — et pour des générations — sont vouées à certaines tâches.*  
 (Sciascia; trad. J. de Pressac)

On pourrait également avoir *il s'est fait mal, et ce à l'aube où l'enchaînement est rétabli*. A l'oral, on trouve :

*c'est le gouvernement qui paie et ça pendant huit mois*

Il se pourrait alors que les "erreurs" de coordination relevées dans les copies d'élèves ne soient dues, le plus souvent, qu'à une mauvaise maîtrise de la ponctuation ... mais ceci dépasse notre propos.

### 3.2. EFFETS DE LISTES INCONGRUES

Il existe d'autres réalisations par coordination qui peuvent être lues comme des coordinations abusives :

il prit du ventre et beaucoup de pays (Prévert, "Paroles")  
 il prit la porte et un livre

qui font, du moins, "phrases à astuces". Si on étudie de plus près ces énoncés on voit que l'on ne peut pas établir de correspondance entre ces énoncés et une construction en verbe et pronoms : il n'y a pas de lien de proportionnalité possible entre un élément pronom et ces constructions lexicales. *Prendre du ventre* ne peut pas être mis en relation de proportionnalité avec

en prendre  
le prendre  
prendre ça

de même *prendre la porte* ne peut pas être mis en relation de proportionnalité avec :

la prendre  
prendre celle-ci.

Nous avons affaire, ici, à des locutions, à des "unités syntaxiques indivisibles". L'effet de cocasserie vient du fait que la réalisation par coordination présente ces éléments lexicaux comme étant "autonomes" par rapport au verbe, ce qui n'est pas le cas.

D'autres réalisations par coordination peuvent également être lues comme incongrues :

le gardien et la clef ouvrent les portes  
Marie aime Pierre et le chocolat  
elle apprécie Marc et les voitures de courses.

Si on prend l'énoncé : *le gardien et la clef ouvrent la porte*, celui-ci est difficilement acceptable. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il paraît difficile d'établir une correspondance avec une construction verbo-pronominale, dans la mesure où nous avons affaire à une construction sans induction de sens et où donc le système référentiel morphologique a son importance. Le verbe *ouvrir* accepte aussi bien un sujet (+ Pers.) :

J' } ouvre(s) les portes  
tu }

qu'un sujet (- Pers.) :

ceci } ouvre les portes  
ça }

et il n'y a pas de raisons pour que *le gardien* soit directement "dé-sindicalisé" ou que la clef soit directement "personnalisée", d'où un effet de cocasserie. Cependant nous ne pouvons pas dire que la difficulté soit liée aux deux éléments lexicaux, la difficulté ne vient que de la construction elle-même. On voit qu'il suffirait de modifier quelque peu l'énoncé pour qu'il soit plus acceptable :

- a) le gardien et la clef *ça* ouvre les portes  
 b) le gardien et la *clef magique* ouvrent les portes

Dans a) nous avons fait appel à une construction en "ça" qui induit que le *gardien* est comme "désindividualisé", cette induction désindividualisante permet alors la coordination avec un élément lexical (-humain).

Dans b) en rajoutant un certain type d'adjectif nous avons fait en sorte que puisse s'établir une relation de proportionnalité entre *la clef* et une forme pronominale du type *celle-ci, elle* :

lui et { <sup>celle-ci</sup>  
 elle } ouvrent les portes

ce qui permet alors la coordination avec un élément lexical (+humain). Il est intéressant de noter que l'on n'aurait pas eu à rajouter quoi que ce soit si on avait eu affaire à un verbe (+Pers.) :

le gardien et la clef lui dirent ...

De même, pour rendre plus acceptable cet énoncé :

Marie aime Pierre et le chocolat

il va falloir "désindividualiser" *Pierre* : *Marie aime ça Pierre et le chocolat*; il est intéressant de noter, là aussi, que l'on n'aurait pas eu à modifier la construction si on avait eu affaire à un verbe préférentiellement (-Pers.) :

il lui a montré Pierre et le chocolat

Ces types de restriction nous amènent à poser qu'il est difficile de parler de la grammaticalité ou de la non-grammaticalité d'un énoncé, comme on peut le faire par exemple pour des constructions en verbe et pronoms :

- \* ça il me plaît
- \* elle et ça ils me plaisent

Le niveau des réalisations lexicales apporte ses propres problèmes d'acceptabilité, dus à la congruence lexicale; ainsi, Matthews (1981), après avoir consulté un certain nombre d'ouvrages portant sur la coordination, conclut qu'avec *et*, toute forme peut être coordonnée (cf. 1) et que s'il y a des restrictions cela n'est dû qu'à une question de sémantique lexicale (cf. 2). Pour illustrer ses deux conclusions, il nous propose ces deux exemples :

- 1) il a demandé son nom et d'où elle vient
- 2) le trottoir et moi avons froid

Ceci dit, comment expliquer alors pourquoi dans un cas, il paraît effectivement cocasse d'avoir :

*le trottoir et moi avons froid*

un peu moins : *ce charmant trottoir et moi avons froid*

pas du tout : *c'est le trottoir et moi qui lui faisons peur*  
*il photographie moi et le trottoir*

comment expliquer pourquoi il est aisé d'avoir :

*il a demandé son nom et d'où elle vient*

et un peu moins : *il a apprécié Marie et d'où elle vient.*

Pour ce faire, nous devons poser que l'on ne peut pas parler de sémantique en dehors de celle qui est révélée par les constructions en verbe et pronoms, autrement dit que ce sont les constructions qui imposent les traits de sémantique sur le lexique, lequel porte aussi, bien entendu, une sémantique à lui. Il est important de distinguer *sémantique lexicale* et *sémantique due à la construction* si l'on veut en rendre compte et expliquer aussi bien les inductions de sens que les problèmes d'acceptabilité.

Nous pouvons donner une table précise de coordinations possibles :

1. moi et {	lui	— proportionnalité avec	_____ nous
	toi	la forme clitique	
2. lui et toi	_____		vous
3. lui et lui	_____		ils, les, leur
4. moi et {	lui	_____	ça, en, y
	toi	_____	
5. toi et lui	_____		
6. lui et lui	_____		
7. cela et ceci	_____		
8. moi et cela	_____		
9. toi et cela	_____		
10. lui et cela	_____		

exemple pour 4. - toi et moi ça ne va pas aujourd'hui  
 6. - un homme et une femme ça choque (oral)  
 - je ne veux pas dire mais lui et elle ça m'inquiète

8. - moi et ce que les gens te disent (ça) semble t'ennuyer  
 - il (en) parlera de moi et de ton travail
9. - il s'(en) souviendra de toi et de ce que je lui aurais dit
10. - Pierre (y) obéira à ses parents et à ce qu'aura décidé l'assemblée  
 - il n'(y) renoncera jamais à Marie et à son départ

On voit, ainsi, que la coordination entre *cela, ceci, ça* et les formes *moi, toi, lui* est parfaitement possible dès que ces formes *moi, toi, lui* appartiennent à un paradigme caractérisé par le trait de (- Pers.) primaire ou de (+ Pers.) secondaire; autrement dit, dès que ces formes interprétées comme des (+ Pers.) secondaires signifient en fait : "tout ce qui concerne *moi, toi, lui*".

D'autre part, et ce pour répondre de nouveau à Matthews, il semble qu'il serait plus judicieux de poser que ce n'est pas tant avec *et* que l'on peut tout coordonner mais avec *et ... et*; en effet, si on reprend certains énoncés qui nous paraissaient peu acceptables, comme :

il apprécie Marie et le chocolat  
 il apprécie Marie et d'où elle vient

il semble que l'on pourrait les accepter plus facilement réalisés ainsi :

il apprécie *et* Marie *et* d'où elle vient  
 elle apprécie *et* Pierre *et* le chocolat  
 elle aime *et* Paul *et* que tu lui souris

ou encore : j'ai vu les enfants, qu'elle arrivait à pied, le chien du dessous

On peut noter que moyennant une certaine ponctuation ou une certaine intonation, on peut également les interpréter avec une valeur exclamative :

Marie apprécie Pierre, et le chocolat !  
 elle aime Paul, et que tu lui souris !

autrement dit, nous pouvons retrouver les mêmes effets de sens que dans la réalisation suivante :

il s'est fait mal à la jambe, et à l'aurore !

Les effets de sens correspondent alors, comme nous venons de le voir, à l'expression d'une exclamation, d'une surenchère :

Marie apprécie Pierre et (surtout) le chocolat  
 j'ai vu les enfants et (même) qu'elle arrivait à pied  
 Il est intéressant de noter qu'à l'écrit nous pouvons retrouver le même type de ponctuation que pour ces réalisations en ( $\emptyset$  et *b*) qui correspondent à un enchaînement, à savoir *les tirets* :

*pour ce but, les moyens – et les hommes – ne manquent pas* (revue *Historia*)

Seulement, dans ce cas, nous ne pouvons pas parler d'enchaînement; les deux éléments même s'ils ne partagent pas le même système référentiel morphologique appartiennent au même paradigme de valence. Nous ne pouvons pas les déplacer, comme on peut le faire avec :

il s'est fait mal à la jambe *et à l'aurore*  
*et à l'aurore* il s'est fait mal à la jambe

exemple : Marie apprécie Pierre *et le chocolat*  
 \**et le chocolat* Marie apprécie Pierre

tout comme on ne peut déplacer :

Marie apprécie Pierre *et Paul*  
 \**et Paul* Marie apprécie Pierre

Dans ce type de réalisation, nous avons affaire à une réalisation "tronquée" de *ET a ET b*, comme dans le cas de *Pierre et Paul portent un chapeau* où la pragmatique nous pousse à poser :

(ET) Pierre  
 et Paul portent un chapeau.

Poser cette réalisation "tronquée" en *ET a ET b* n'est pas un artifice. En fait, il suffit d'être en présence d'une construction négative pour voir que nous avons bien affaire à ce type de réalisation; dans le cas où la valence est composée d'éléments appartenant au même paradigme syntactico-sémantique, la négation peut porter sur l'ensemble :

je ne les apprécie pas, Pierre et Paul  
 je ne les aime pas, Pierre et Paul

ou encore : je n'apprécie pas le café et le chocolat  
 je n'aime pas que tu sois là et que tu lui souris

alors que dans les énoncés suivants, il semble plus naturel d'avoir *ni* :

je n'apprécie ni Pierre ni le chocolat

ou mieux : je n'apprécie pas Pierre *ni même* le chocolat  
 je ne vois pas les enfants *ni même* qu'elle arrive à pied

Nous avons relevé dans Grevisse des exemples qui correspondent bien aux nôtres :

le temps ni les victimes ne se ressemblent.

Il semble donc que nous soyons en droit de poser que dans une construction verbale si les deux éléments n'appartiennent pas au même paradigme syntactico-sémantique, nous pouvons ne pas avoir affaire à une réalisation en *a ET b* telle que le laisse supposer la phrase lexicale, mais avoir affaire à une réalisation en *(ET) a ET b* qui correspond à une répétition lexicale et non à une addition. Les effets de sens tels que la surenchère, l'exclamation, viendraient de ce qu'il y a une interférence entre les deux types de réalisations par coordination. Il y aurait comme un jeu entre ce qui est réalisé et ce qui doit être recomposé. Dans *elle aime Paul et que tu lui souris*, on a la suite *elle aime Paul* qui induit que le verbe *aimer* s'est engagé dans une construction (+ Pers.), d'autre part on a un *et*, qui induit la possibilité d'un complexe lexical, et ces deux inductions se révèlent en fin de compte comme inappropriées.

#### 4. LE TRAITEMENT DES "BRIBES"

La formule en *ET a ET b* nous a permis de poser que tout terme peut avoir sa réalisation lexicale répétée en une liste paradigmatique; que la coordination, en dehors du cas particulier de *a ET b* est la manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique. Ces lexicalisations sont manifestées les unes à la suite des autres et sont permutable. Comme nous l'avons vu, cette suite de lexicalisations peut représenter une sorte de distributivité, dans le cas par exemple de *et a et b* :

il a parlé et à lui  
et à elle  
et à moi

Elle peut représenter, également, comme une sorte de chronologie de références distinctes, sur le modèle de 1°, 2°, 3° ... :

il a acheté du pain  
 du lait  
 du café  
 des oranges

mais cette suite de lexicalisations peut tout aussi bien être interprétée comme une hésitation, comme une recherche de vocabulaire voulue ou non, comme un "raté".

Ces interprétations risquent d'être induites selon le type de la première lexicalisation qui est manifestée, par exemple :

je voudrais leur demander ça  
 leurs motivations  
 comment ils envisagent

il a mis au point tout ça  
 toute sa stratégie

ça appartient à tous les gens  
 à toute la paroisse

où on peut facilement poser que la 1<sup>ère</sup> lexicalisation n'était pas la bonne, que *ça*, *tout ça*, *tous les gens* étaient trop vagues, que la 2<sup>e</sup> ou la 3<sup>e</sup> lexicalisation est la meilleure, est la seule dont il faut tenir compte.

D'autre part, s'il y a des *euh*, ou des commentaires :

pour mes parents euh enfin  
 pour ma mère qui euh

ou encore si la répétition ne fait apparaître qu'une lexicalisation identique :

je crois que maman  
 maman était sévère

et elle prend  
 elle prend  
 elle prend  
 elle prend du gros sel

sans pour cela créer un effet d'intensif, comme dans :

sa robe était rouge rouge

Dans ces interprétations, la suite de lexicalisations ne renverrait pas à une liste de références distinctes et nous serions alors assez proches de ce que l'on appelle traditionnellement une apposition :



Pierre, le fils de ma soeur ...  
 notre roi Louis, notre roi bien aimé ...  
 la maison, la toute petite maison ...

dans laquelle on doit poser que la réitération lexicale renvoie à la même référence.

Ceci dit, nous pouvons nous permettre de ne pas trancher, du moins en ce qui concerne l'analyse, entre l'interprétation par coordination ou entre l'interprétation par apposition qui seraient les versions réussies des réitérations lexicales et la réalisation par "brèves" qui serait la version ratée. Ceci est fort appréciable; par exemple l'énoncé :

c'est là où on vendait le sel le sucre les denrées alimentaires dont les gens avaient besoin

peut recevoir au moins trois interprétations; la réitération lexicale :

où on vendait le sel  
                           le sucre  
                           les denrées alimentaires dont ...

peut être lue

- soit comme une sorte de chronologie de références distinctes, sur le modèle de 1° le sel, 2° le sucre, 3° les denrées alimentaires;
- soit comme une recherche de vocabulaire non voulue, dans laquelle la dernière lexicalisation est celle dont il faut tenir compte, les autres étant à "effacer";
- soit comme une "apposition" (recherche voulue de vocabulaire) sur le modèle de : le sel, le sucre, les seules denrées alimentaires nécessaires à ...

mais quelle que soit la lecture que nous choisirons, nous n'avons affaire qu'à la manifestation de plusieurs lexicalisations possibles d'une seule et même unité syntaxique.

L'approche pronominale nous permet de rendre compte de façon simple, moyennant certes un problème de corréférence, aussi bien de ce qui est communément appelé coordination que de ce qui est la recherche voulue ou non de mot lexical, puisque la structure est quasi-identique dans les deux cas.

## 5. CONCLUSION

Quelle que soit la réalisation à laquelle nous avons affaire, une coordination avec *et* induit toujours un effet de pluralité, de par le fait même qu'il y a une pluralité de termes. Cependant, comme nous l'avons vu, cette pluralité peut soit être "effective", c'est-à-dire correspondre effectivement à l'expression d'une complexité, soit être "fictive", c'est-à-dire qu'elle n'apparaît qu'au niveau lexical.

Les différences que l'on relève entre les diverses réalisations par coordination ne sont pas seulement des différences d'ordre stylistique, comme bon nombre de grammairiens ou de linguistes l'ont laissé entendre <sup>14</sup> mais correspondent à des comportements "grammaticaux" différents.

La réalisation en *a ET b* est la seule qui apparaît dans une zone de complexité grammaticale où la non-singularité est exigée; c'est dans ce type de réalisations que se situent les contraintes. Les deux formes lexicales, dans la mesure où elles correspondent à une seule unité syntaxique et syntagmatique doivent, c'est bien évident, partager les mêmes caractéristiques, appartenir au même paradigme syntactico-sémantique.

La réalisation en *ET a ET b* ne peut apparaître dans une zone de non-singularité grammaticale. Cette réalisation n'est pas l'expression d'une pluralité interne, d'une addition mais correspond à l'expression d'une pluralité externe qui n'apparaît qu'au niveau des réalisations lexicales; de ce fait, elle n'est pas assujettie à des contraintes. Les éléments peuvent ne pas appartenir au même paradigme syntactico-sémantique :

*j'apprécie et Pierre  
et de venir ici tous les soirs*

En fait on voit que dans le cas où nous avons affaire à la répétition de la réalisation lexicale d'un terme, que ce soit sous la forme de *et a et b*, *a, b, c*, *∅ et b*, *(ET) a et b*, il n'y a pas de contrainte; le *ET* joue un rôle prépondérant, notamment dans *∅ et b* et *(ET) a et b*

où il produit un effet de contraste; on aurait d'ailleurs tout aussi bien un *mais* :

*il boit mais que du champagne*  
*il mange de tout mais avec voracité*  
*elle apprécie Pierre mais surtout les voiture de course*

Ces résultats nous amènent forcément à vouloir nous insurger (un peu !) contre le terme de coordination, ou plutôt l'utilisation que l'on fait du terme de coordination. En ce qui nous concerne nous ne voyons aucun inconvénient à conserver ce terme si on l'utilise dans le seul but de caractériser, de nommer la succession linéaire de syntagmes qui se présente sous les formes *a et b*, *et a et b*, *a, b, c*; au-delà de cet emploi, le terme de coordination n'a plus de raison d'être; en ce qui concerne l'analyse, il nous faut parler de structure complexe dans un cas, d'organisation paradigmatique dans l'autre.

Mireille BILGER  
 Université de Vitoria

★

#### NOTES

- <sup>1</sup> Cet article se veut être un résumé de notre thèse, "Analyse distributionnelle de la coordination par *et*", soutenue à Aix-en-Provence, juin 1983. Nous remercions Mme Blanche-Benveniste d'avoir porté une attention toute particulière à ce travail.
- <sup>2</sup> Nous renvoyons aux ouvrages suivants :  
 BLANCHE-BENVENISTE Cl., et VAN DEN EYNDE K. (1979), "Syntaxe et mécanismes descriptifs : présentation de l'approche pronominale" in *Cahiers de Lexicologie*, vol. XXXII, 1978-1.  
 BLANCHE-BENVENISTE, VAN DEN EYNDE, DEULOFEU et STEFANINI (1984), *Pronom et syntaxe*, Paris, SELAF.
- <sup>3</sup> A quelques détails près, les théories concernant la coordination, anciennes ou plus récentes, sont assez semblables.
- <sup>4</sup> Cf. CHOMSKY (1966) qui dit que *noir et blanc* dans *un drapeau noir et blanc* s'accroissent comme s'ils ne formaient qu'un seul mot.

- 5 Cf. l'analyse de BLANCHE-BENVENISTE (1973); ces verbes exigent, entre autres, une vainece sujet ou complément (- Sing.).
- 6 Cf. DOUGHERTY (1970) qui a posé une sémantique du (- Sing.) où se retrouvent : le pluriel morphologique, le collectif, le global et la coordination. Il est dommage qu'il n'ait pas tenu compte également des formes en *se* et du complément prépositionnel.
- 7 Cf. le travail de EMIRKIAN et SANKOFF (1978), *Coordination et effacement*, qui ne propose pas moins d'une dizaine de règles pour rendre compte d'un petit nombre de coordinations par "gapping".
- 8 Nous ne traiterons pas ici des coordinations par "gapping"; mais nous avons une technique (cf. notre thèse) pour éviter les effacements dans ces cas-là; cette technique fait appel à un système de projections des relations verbales. Cela permet d'avoir une méthode qui du même coup peut rendre compte des "énoncés binaires" non verbaux (et sans projection). Nous renvoyons par ailleurs à l'article de DEULOFEU (1977), "La syntaxe et les constructions binaires", in *Recherches sur le français parlé*, n° 1, Publications du G.A.R.S., Université de Provence.
- 9 *Y, en, ça* et *le Ø*, malgré leur forme, renvoient à du (- Sing.);  
ex. : *Je n'y renoncerais pas à ça et à ceci*  
*un homme et une femme ça choque.*
- 10 En dehors des cas peut-être où il y a entre la construction verbale et le groupe coordination comme une rupture due soit à la présence d'un élément de type adverbial, soit à la présence d'une pause intonative; ex. : *il les apprécie vachement, et lui et elle.*
- 11 On retrouve d'ailleurs, avec le type *a, b, c*, la possibilité d'un non-accord en nombre : ex. :  
*la vie, l'amour du travail, le goût de l'étude est un*  
*bien ...*
- 12 On retrouve avec cette réalisation les problèmes d'accord déjà mentionnés pour *ni ... ni* :  
*l'un et l'autre fut embarrassé*  
*l'un et l'autre ont le cerveau brûlé.*
- 13 Par ailleurs, selon la place dans l'énoncé que tient cette réalisation en *Ø* et *b*, on peut avoir deux interprétations; ceci dépendra de ce que l'effet binarisant inclut ou pas le *et* :
- 1) *et à n'importe qui* *il parle de ça* → équivalent à :  
*il parle de ça et à n'importe qui*
- 2) *et, à n'importe qui* *il parle de ça* → *et* de début d'énoncé; ce *et* de début d'énoncé dont nous ne parlerons pas peut interférer comme on le voit ici avec "nos" réalisations.

- <sup>14</sup> DIK (1968), entre autres, parle de réalisations plus ou moins emphatiques.

★

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne donnerons pas ici une bibliographie exhaustive, nous renvoyons à la thèse.

BLANCHE-BENVENISTE, Cl. (1973), *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française; essais d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion, 1975.

BILGER, M. (1983), "Analyse distributionnelle de la coordination par *et*", thèse de 3e cycle, Université de Provence.

CHOMSKY, N. (1966), "Syntaxe logique et sémantique ...", in *Langages* 2.

DIK, S.C. (1968), *Coordination, its implications for the theory of general Linguistics*, Amsterdam, North Holland Press Company.

DOUGHERTY, R. (1970-71), "A Grammar of Coordination, Conjoined Structure", in *Language*, 46-47.

MATTHEWS, Ph. (1981), *Syntaxe. Cambridge Textbook in Linguistics*, Cambridge University Press.

★★★



## LA DÉNOMINATION DANS LE FRANÇAIS PARLÉ :

Une interprétation  
pour les "répétitions" et les "hésitations"

Le terme de "dénomination" me servira ici à désigner, d'une façon volontairement assez vague, ce qui a trait au fait de nommer, c'est-à-dire à assigner du lexique. Sur cet immense problème, les études ont été très nombreuses; cependant je ne ferai aucune référence érudite; j'aborderai la question par un biais modeste, en m'intéressant à ce qui se passe dans les corpus de français parlé. Les opérations de dénomination sont perceptibles dans le langage parlé à travers ce qu'on appelle souvent "répétitions, erreurs, hésitations, recherches du mot juste"; c'est dans ce domaine que je voudrais poser la question de la dénomination. Voici un exemple <sup>1</sup> :

(1) ah oui il y a comme dans tous les groupes / il y a des  
toujours heu bon heu il y a toujours des / des relations  
interperso enfin heu entre personnes enfin / heu / heu /  
relations de domination et coetera (MFM, 2, 24)

Je parlerai, pour résumer ces phénomènes, de "répétition-hésitation". Le lecteur peu habitué à lire des transcriptions de français parlé juge très irritantes ces répétitions-hésitations. Certains grammairiens classiques y ont vu des caractéristiques particulièrement désastreuses du langage parlé, des sortes de "scories" indignes de toute analyse <sup>2</sup>. Dans les publications du GARS, nous nous y sommes intéressés à plusieurs

reprises, en particulier pour l'étude des "bribes" <sup>3</sup>. Je voudrais y revenir en observant un aspect de la question : la relation qu'il y a entre la "répétition-hésitation" et le problème général de la dénomination, en me limitant à un cas : celui des groupes nominaux construits par des verbes <sup>4</sup>; pour l'exemple cité, il s'agirait des fragments en italiques :

il y a toujours *des des relations interperso* enfin heu  
entre *personnes* enfin heu heu *relations de domination*  
et *coetera*

Il s'agit de savoir si la répétition-hésitation, ainsi délimitée, est un phénomène bien particulier, qu'on doit traiter comme une maladresse typique de la langue parlée, une sorte de raté par rapport à un exercice normal du langage, ou si c'est un phénomène fondamental, qu'on trouve dans tout exercice du langage, et pas seulement dans la langue de conversation. Je soutiendrai l'idée qu'il s'agit d'un phénomène fondamental qui doit recevoir un statut dans la description linguistique, indépendamment de l'effet, plaisant ou déplaisant, qu'il provoque. Sous certains de ces aspects, le phénomène est connu, et figure en bonne place dans les traités de stylistique et de rhétorique : la répétition est une figure de style, par exemple. Pour prolonger l'étude que je présente ici, il faudrait citer des exemples "de style", qui comportent des "répétitions-hésitations" très proches de celles que j'observe dans le langage parlé. On pourrait utiliser à cet effet des travaux comme ceux de Cl. Buridant (1980), qui traitent des "couples synonymiques" dans la littérature entre le Moyen Age et le XVIIe siècle.

Comme je voudrais m'intéresser surtout aux problèmes de la dénomination lexicale, j'écarterai un certain nombre d'autres facteurs qui interviennent dans les répétitions-hésitations; par exemple, les *heu* de la transcription qui notent, vaille que vaille, les remplissages vocaliques typiques de l'hésitation,

il y a toujours *heu* bon *heu* il y a toujours des des relations interperso enfin *heu* entre personnes enfin *heu heu* relations de domination



Je n'analyserai pas non plus les "amorces de lexique", qui ont été étudiées par C. Jeanjean (1984), comme on en voit dans :

(2) et le mari devait venir pour lui faire un biz un pour lui  
faire un baiser sur la jambe (Brunet D, 21, 6)

"Un biz" est probablement une amorce de "un bisou", nom lexical abandonné au profit de "un baiser". Ces "heu" et ces amorces signalent très nettement les effets d'hésitation et font difficulté pour la lecture des transcriptions; mais je voudrais voir ce qu'il en est de la répétition-hésitation dans le lexique, compte non tenu de ces marques très voyantes. Trois aspects me paraissent importants à examiner : la linéarité, la référence, la dénomination en tant que telle. J'accorderai également une place importante aux relations entre l'énoncé et l'énonciation.

#### 1. LA LINEARITE

C'est en partie à cause de la disposition linéaire du texte que les répétitions-hésitations lexicales sont irritantes; les habitudes courantes de disposition pour les textes en prose, enchaînant chaque mot l'un derrière l'autre, ne sont pas bien adaptées à la lecture de ces transcriptions. Il suffit de rompre cette linéarité pour que ce soit déjà plus facile à lire, comme dans la disposition suivante (d'où les "enfin" ont été provisoirement écartés) :

il y a toujours des  
des relations interperso  
entre personnes  
relations de domination

C'est le type de disposition que nous avons adoptée pour les "configurations" publiées par le GARS<sup>5</sup>. Les répétitions-hésitations sont alignées les unes sous les autres en colonnes, de sorte que ces colonnes sont formées d'éléments syntaxiques homogènes : liste de prédéterminants nominaux (deux fois "des"); liste des nominaux (deux fois "relations"); liste des éléments de type adjectival construits par le nom ("interper-

so", "entre personnes", "de domination"). Au total ces listes forment l'ensemble du syntagme nominal qui est dans la valence du verbe "il y a"; on pourrait donner comme têtes de listes des équivalents pronominaux : "comme ça" pour résumer la partie adjectivale; "ça" pour résumer l'ensemble du syntagme nominal :

il y a toujours	des	
	des	
	des relations	interperso
	relations	entre personnes
		de domination
		-----
		"comme ça"
		-----
		"ça"

Une disposition de ce genre permet de voir comment "avance" le texte; il avance à la fois selon un déroulement syntagmatique, représenté horizontalement :

il y a toujours des (+ syntagme nominal)

Verbe + Adverbe + Valence verbale,

et selon un déroulement paradigmatic, représenté sur un axe vertical : énumération de quatre éléments qui représentent à leur façon une réalisation de la valence verbale. Le texte comporte des "retours en arrière"; on passe de "entre personnes", partie interne du nominal, à un retour vers le nominal : "relations de ..." (ce serait la même chose dans un exemple comme "il y a des relations entre personnes, relations que je trouve insupportables"). Parfois le retour en arrière est plus accentué; il oblige à tenir compte d'une "liste" qui n'avait pas été annoncée auparavant :

(3) il faut qu'ils heu les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs animaux  
(Brunet A 4, 4)

il faut qu'ils  
les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs ...

Ici on a tout d'abord, avec "il faut qu'ils", l'annonce d'une construction verbale, sans lexique (le lexique du verbe qui suit "ils" n'est pas donné); puis à nouveau "il faut qu'ils", cette fois suivi du

Je n'analyserai pas non plus les "amorces de lexique", qui ont été étudiées par C. Jeanjean (1984), comme on en voit dans :

(2) et le mari devait venir pour lui faire un biz un pour lui  
faire un baiser sur la jambe (Brunet D, 21, 6)

"Un biz" est probablement une amorce de "un bisou", nom lexical abandonné au profit de "un baiser". Ces "heu" et ces amorces signalent très nettement les effets d'hésitation et font difficulté pour la lecture des transcriptions; mais je voudrais voir ce qu'il en est de la répétition-hésitation dans le lexique, compte non tenu de ces marques très voyantes. Trois aspects me paraissent importants à examiner : la linéarité, la référence, la dénomination en tant que telle. J'accorderai également une place importante aux relations entre l'énoncé et l'énonciation.

#### 1. LA LINEARITE

C'est en partie à cause de la disposition linéaire du texte que les répétitions-hésitations lexicales sont irritantes; les habitudes courantes de disposition pour les textes en prose, enchaînant chaque mot l'un derrière l'autre, ne sont pas bien adaptées à la lecture de ces transcriptions. Il suffit de rompre cette linéarité pour que ce soit déjà plus facile à lire, comme dans la disposition suivante (d'où les "enfin" ont été provisoirement écartés) :

il y a toujours des  
des relations interperso  
entre personnes  
relations de domination

C'est le type de disposition que nous avons adoptée pour les "configurations" publiées par le GARS<sup>5</sup>. Les répétitions-hésitations sont alignées les unes sous les autres en colonnes, de sorte que ces colonnes sont formées d'éléments syntaxiques homogènes : liste de prédéterminants nominaux (deux fois "des"); liste des nominaux (deux fois "relations"); liste des éléments de type adjectival construits par le nom ("interper-

so", "entre personnes", "de domination"). Au total ces listes forment l'ensemble du syntagme nominal qui est dans la valence du verbe "il y a"; on pourrait donner comme têtes de listes des équivalents pronominaux : "comme ça" pour résumer la partie adjectivale; "ça" pour résumer l'ensemble du syntagme nominal :

il y a toujours	des	
	des	
	des relations	interperso
	relations	entre personnes
		de domination
		-----
		"comme ça"
		-----
		"ça"

Une disposition de ce genre permet de voir comment "avance" le texte; il avance à la fois selon un déroulement syntagmatique, représenté horizontalement :

il y a toujours des (+ syntagme nominal)

Verbe + Adverbe + Valence verbale,

et selon un déroulement paradigmatique, représenté sur un axe vertical : énumération de quatre éléments qui représentent à leur façon une réalisation de la valence verbale. Le texte comporte des "retours en arrière"; on passe de "entre personnes", partie interne du nominal, à un retour vers le nominal : "relations de ..." (ce serait la même chose dans un exemple comme "il y a des relations entre personnes, relations que je trouve insupportables"). Parfois le retour en arrière est plus accentué; il oblige à tenir compte d'une "liste" qui n'avait pas été annoncée auparavant :

(3) il faut qu'ils heu les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs animaux  
(Brunet A 4, 4)

il faut qu'ils  
les bergers il faut qu'ils sachent soigner leurs ...

Ici on a tout d'abord, avec "il faut qu'ils", l'annonce d'une construction verbale, sans lexique (le lexique du verbe qui suit "ils" n'est pas donné); puis à nouveau "il faut qu'ils", cette fois suivi du

lexique de la construction verbale ("sachent soigner leurs animaux"), mais avec un retour en arrière : "les bergers"; c'est un élément lexical en rapport avec le sujet "ils", introduit comme en surcharge, dans une position que nous avons appelée "associée" <sup>6</sup>.

Les effets de listes et de retours en arrière sont plus faciles à lire lorsqu'on leur donne une représentation graphique sur deux axes. C'est bien la lecture graphique qui fait difficulté puisque à l'oral, d'après le témoignage de nombreux observateurs <sup>7</sup>, l'auditeur ne semble pas gêné par les répétitions-hésitations; on dirait même qu'il ne les perçoit pas; par écrit, et surtout dans une représentation linéaire sur un seul axe, il les perçoit si bien que cela gêne sa lecture.

Une telle disposition en lignes et colonnes n'est pas seulement un trucage graphique; c'est aussi un début d'analyse syntaxique du phénomène de répétition-hésitation. Dans presque tous les exemples, on observe que les positions syntaxiques sont en place dès le début de l'énoncé, même si elles sont simplement "annoncées", par exemple par "des" pour le syntagme nominal ou "ils" pour le syntagme verbal. La répétition-hésitation concerne non pas la syntaxe elle-même, mais le remplissage lexical des positions syntaxiques. Dans la place de valence du verbe "il y a", on voit défiler :

- *des* : annonce du syntagme nominal, sans lexique
- *des relations interperso* : une réalisation lexicale pour le nom et pour l'élément de type adjectival
- *entre personnes* : une réalisation lexicale pour l'élément adjectival
- *relations de domination* : réalisation lexicale du nom (la même que précédemment) et nouveau lexique pour le type adjectival.

On a une énumération de lexique — identique ou différent — sur le même emplacement syntaxique.

La répétition-hésitation nous oblige en fait à "piétiner" sur le même emplacement syntaxique, en énumérant du lexique. Il s'agit de savoir si ce piétinement caractérise exclusivement la répétition-hésitation et la définit comme un phénomène très particulier, ou si on le

retrouve ailleurs, dans d'autres fonctionnements syntaxiques; si on le retrouve ailleurs, on peut dire que la répétition-hésitation n'est pas un phénomène vraiment spécifique.

On retrouve cet effet de piétinement dans au moins deux types de fonctionnement, qui sont reconnus comme très légitimes : la coordination et l'apposition. Ce sont des notions assez floues, dans leur acception courante, surtout en ce qui concerne l'"apposition". J'utiliserai le terme, avec tout le flou qu'il implique, dans son acception courante au niveau de la grammaire scolaire, sans le prendre à mon compte. Je ne m'en servirai du reste que pour montrer à quel point il est peu adéquat.

Les phénomènes de coordination et d'"erreur" ont déjà été rapprochés, en particulier par les psycholinguistes. Par exemple, W.J.M. Leevelt (1983) avait proposé de traiter les "erreurs" de discours avec les mêmes règles que les coordinations. Dans ce même numéro, M. Bilger <sup>8</sup> analyse certaines coordinations comme des réalisations lexicales d'un même élément syntaxique; elle souligne la parenté avec le processus de répétition-hésitation. Dans la coordination, les réalisations lexicales forment aussi des listes déroulées sur l'axe paradigmatique :

- {4} bon écoutez / je je vous répondrai / globalement en ce qui  
concerne la Logirem / et la Ville de Marseille (Bus E 38, 12)  
en ce qui concerne la Logirem  
et la Ville de Marseille

"La Logirem" et "la Ville de Marseille" sont deux réalisations lexicales de la valence du verbe "concerne".

- {5} en ce moment il nous manque de la quincaillerie de la  
droguerie (Bus E 9, 12)  
il nous manque de la quincaillerie  
de la droguerie

"De la quincaillerie" et "de la droguerie" occupent la place de valence de "il nous manque".

Pour l'apposition (qui est un phénomène mal défini), je prendrai des exemples simples de groupes nominaux, comme dans :

- (6) parce qu'il n'y a qu'un boulanger et il n'y a qu'un Casino  
une alimentation (Bus E 9, 10)

il n'y a qu' un Casino  
une alimentation

- (7) et là il y avait un agent de de la sûreté un beau balèze  
hein Monsieur G (Alb 4, 15)

il y avait un agent de  
de la sûreté  
un beau balèze  
Monsieur G

Chacun des éléments de la liste pourrait à lui seul assurer la valence du verbe.

La différence entre coordination et apposition apparaît dans la relation entre les termes énumérés. Pour l'apposition, selon la grammaire scolaire, on peut y insérer une relation prédicative :

un Casino (est) une alimentation  
un agent de la sûreté (qui est) un beau balèze.

On ne peut pas le faire pour la coordination :

\*la Logirem (qui est) la Ville de Marseille.

La grande différence entre les deux est dans l'effet de coréférence. Pour l'apposition, on a l'impression que les éléments de la liste réfèrent à une même chose, et sont donc coréférents entre eux. On peut en donner des illustrations faciles en choisissant des exemples inventés très simples :

- (8) je pense à ton neveu  
le fils de ta soeur

Cela fait, pour deux réalisations lexicales, un seul personnage. Si l'on cherche une équivalence pronominale, il n'y a qu'un seul pronom :

je pense à lui (et non \*à lui, à lui)

C'est la même chose dans le cas de la répétition-hésitation. En re-

vanche, pour une coordination, toujours à partir d'exemples simples fabriqués, cela fait plusieurs personnages :

(9) j'ai pensé à ton cousin  
                                   ta mère  
                                   ta grand-mère

Ici, trois personnages distincts; dans une équivalence pronominale, on aura trois pronoms :

j'ai pensé à lui, elle, elle.

Pour des exemples fabriqués, la différence entre "répétition-hésitation", "coordination" et "apposition" semble simple; les trois phénomènes auraient en commun l'effet de listes lexicales; la coordination serait définie par la non-coréférence, les deux autres par la coréférence. Ce qui ferait par ailleurs la différence entre coordination et apposition d'une part, d'autre part la répétition-hésitation, c'est que dans un cas le procédé serait volontaire et dans l'autre il ne le serait pas; on peut résumer ainsi :

phénomènes de listes	coréférent	volontaire
coordination	-	+
apposition	+	+
répétition-hésitation	+	-

Ce raisonnement semble très bon lorsqu'on prend des exemples calculés; mais dans les exemples réels, toujours plus complexes, les choses ne sont pas aussi claires; on s'aperçoit que les trois procédés se chevauchent et qu'il est difficile d'isoler la répétition-hésitation en lui attribuant des caractéristiques propres. La question de la "référence" ne donne pas des réponses limpides, et l'aspect volontaire ou non du procédé est parfois indécidable, surtout quand on traite des différents types de dénomination.

## 2. LA REFERENCE

Il y a deux utilisations possibles des mots "référence" et



"référent". Selon l'usage le plus traditionnel, le référent est un objet du monde extérieur, dont on parle :

"The traditional semantic view of reference is one in which the relationship of reference is taken to hold between expressions in a text and entities in the world"

(Brown and Yule 1984, p. 204)

Je ne prendrai pas cette interprétation traditionnelle, mais plutôt celle qui guide certaines recherches sur le discours comme pour Brown et Yule (1984) :

"Let us say that an analytic distinction can be made between what is in the world and what we might describe as the representation in the mind of a person of what is in the world"

(Brown and Yule 1984, p. 206)

J'entendrai par "référence" cette relation que nous avons avec une représentation mentale de l'objet. La coréférence est une relation entre deux représentations; ce n'est pas nécessairement une relation d'identité totale.

Dès que l'on observe des exemples réels, on s'aperçoit qu'il n'est pas facile de distinguer entre "coordination" et "apposition" ou "répétition-hésitation" en utilisant la notion de coréférence. Voici quelques cas typiques :

2.1.

Dans des listes d'éléments coordonnés — avec ou sans "et" — il arrive que le dernier élément englobe référentiellement les premiers, par exemple dans :

(10) on peut considérer aussi que c'est un manque de solidarité vis-à-vis  $\neq$  euh des parents éloignés ou des amis  $\neq$  des compatriotes en général (Masa 606)

vis-à-vis des parents éloignés  
ou des amis  
des compatriotes en général

"Des compatriotes en général", cela inclut référentiellement "des parents éloignés" et "des amis". C'est régulièrement le cas lorsque l'on

a "en général" ou "et ... en général"; on pourrait avoir le même effet ici avec "et" :

vis-à-vis des parents éloignés ou des amis et des compatriotes en général

(11) on connaît déjà ce village et l'autre à côté et tous ceux-là en général (CI 83-2)

(12) ça fait deux jours ici et trois jours là-bas et donc cinq jours de consacrés à ça (CI 83-1)

ça fait                   deux jours ici  
                                  trois jours là-bas  
                          et donc cinq jours                   de consacrés à ça

Pour l'exemple suivant, présenté sans son contexte, j'ai obtenu deux interprétations différentes; certains lecteurs de l'exemple comprennent qu'il y a quatre personnages en tout, d'autres comprennent qu'il y en a huit (en tenant compte du contexte, il est clair qu'il y en a quatre) :

(13) moi j'avais ma mère mon père ma grand-mère ma marraine  
quatre gendarmes sur le dos (Baral, 29, 5)

j'avais    ma mère  
          mon père  
          ma grand-mère  
          ma marraine  
          quatre gendarmes sur le dos

Le dernier élément de la liste, ici "quatre gendarmes" peut être compris comme un dernier morceau de l'énumération; la liste est entièrement "coordonnée", et cela fait huit personnes. Mais le dernier élément peut être compris aussi comme un élément qui "totalise" les précédents : "quatre gendarmes" est coréférent avec l'ensemble des quatre syntagmes nominaux qui précèdent. Avec la même apparence de "coordination" et la même structure de liste, c'est un effet d'apposition.

## 2.2.

Il y a des éléments grammaticaux — pronoms ou constructions verbales — qui ne supportent pas la question posée sur la coréférence.

Par exemple, la répétition du pronom "personne" ne peut donner ni un effet de référence identique ni un effet de référence distincte :

(14) j'avais personne personne personne (Baral 33, 6)

La question à poser serait la suivante : dans "personne", dit la première fois, s'agit-il du même individu que dans "personne" dit la deuxième et la troisième fois ? Comme il s'agit de "zéro individu", la question de savoir si c'est "le même" est absurde.

La question de la coréférence est absurde également pour la valence de "être". Dans l'exemple (15),

(15) elle était ma marraine et ma tante (CI 83-6)

"ma marraine" et "ma tante" sont interprétés comme coréférents à un même élément sujet, "elle"; il s'agit nécessairement d'un seul et même individu, de par la construction et le sens de "être". Dans une équivalence pronominale, on aurait :

elle était ma marraine et ma tante / elle l'était

avec un pronom "l'" non variable en nombre; il serait impossible d'avoir "\*elle les était". Il en va de même pour "un peuple et une nation" dans :

(16) Il comprend que la Corse c'est une / euh un peuple  
et c'était une nation et que / on ne peut pas lui  
refuser d'être un peuple et une nation quoi (Masa 640)

lui refuser d'être un peuple  
et une nation

### 2.3.

Lorsqu'on examine certains cas de coréférence ou de non-coréférence, on s'aperçoit que ce sont des effets du lexique. Les exemples (5) et (6) sont caractéristiques de ces effets :

(6) il n'y a qu'un Casino une alimentation

(5) il nous manque de la quincaillerie de la droguerie

Il y a coréférence en (6) dans la mesure où l'on sait que "une alimen-

tation" cela inclut "un Casino" (qui est une sorte d'"alimentation" ici, et pas une salle de jeu); coréférence, on le traitera comme une apposition. En revanche en (5) on pourrait hésiter; pour certains locuteurs la "quincaillerie" est disjointe de la "droguerie"; en ce cas, c'est non coréférent, et on en fera une coordination; mais on peut très bien imaginer des locuteurs pour qui "droguerie" est une sorte de terme générique qui inclut "quincaillerie"; en ce cas, c'est coréférent et c'est interprété comme une apposition. L'effet de coréférence est en grande partie décidé par la connaissance que nous avons du lexique; elle ne dépend pas de la structure de listes. On peut s'attendre à trouver beaucoup d'exemples ambigus; en voici quelques-uns :

- (17) moi mon rêve ça serait  $\neq$  de  $\neq$  d'avoir une grande maison  
en pleine nature  $\neq$  avec *des chevaux*  $\neq$  *des juments*  
(Brunet A, 16, 3)
- (18) alors ils gardent *leurs anciennes petites maisons* *leurs*  
*anciennes petites propriétés*  
(Masa 573)
- (19) des pays latins qui ont été enfin plus ou moins influen-  
cés par par par *l'esprit*  $\neq$  *méditerranéen* par par *la la*  
 $\neq$  *culture méditerranéenne*  
(Masa 472)
- (20) et quand ils sentent qu'il y a *des opprimés des gens*  $\neq$   
*qui veulent*  $\neq$  *faire une*  $\neq$  *autre vie*  
(Masa 681)

En (17) on peut comprendre qu'il y a deux référents distincts : d'une part des chevaux (mâles) et d'autre part des juments (femelles), et c'est une coordination; mais on peut tout aussi bien comprendre qu'il y a un seul référent : des chevaux (générique) qui seraient plus particulièrement des juments, et cela peut être interprété comme une apposition ou une hésitation (il suffirait d'un *euh*). En (18) doit-on comprendre que "leurs anciennes petites maisons" a un référent distinct de "leurs anciennes petites propriétés" ? (on pourrait évoquer d'une part des maisons, d'autre part des propriétés terriennes); doit-on plutôt comprendre que "propriétés" est un terme générique qui inclut "maisons" ? S'agit-il d'une apposition "volontaire", ou d'une répétition-hésitation non volontaire ? La question vaut-elle la peine d'être

posée ? Et vaut-elle la peine d'être posée pour (19) et (20) pour savoir si "l'esprit méditerranéen", c'est la même chose que "la culture méditerranéenne", et si "les opprimés" sont les mêmes que "les gens qui veulent faire une autre vie" ? Cette question sur le "même" et le "différent", qui paraissait légitime pour les exemples fabriqués, est ici inadéquate; on est tenté de répondre que c'est à la fois le même référent et pas tout-à-fait le même.

C'est que la notion de "référent" n'est pas une notion stable; ce n'est pas une donnée toute prête, avant le discours, sur laquelle le locuteur accrocherait un nom. Le référent se construit au fil du discours, et chaque nouveau "nom" qui lui est donné, ou chaque nouvelle occurrence du nom le modifie. On ne peut pas isoler d'un côté le référent et d'un autre les façons de le nommer. L'énumération de lexique qui défile dans les listes n'est pas une simple opération d'accrochage d'un nom, plus ou moins bien réussie. C'est une opération complexe où le référent se construit à coup de lexique. Les locuteurs jouent parfois sur cette instabilité du référent, comme dans ce joli exemple où "notre âge" dit la première fois est à la fois semblable à "notre âge" dit la deuxième fois, et différent :

- (21) parce qu'il est pas jeune maintenant hein alors pendant  
la guerre il avait *notre âge* maintenant il a *notre âge*  
hein (Alb 17, 14)

En gros, il a "le même âge", qui précisément n'est plus "le même âge".

### 3. LA DENOMINATION

Devant un effet de "répétition-hésitation", on a l'impression d'un trop-plein de lexique : là où un seul terme suffirait, il y en a plusieurs; c'est une sorte de "multidénomination"; dans la mesure où elle est jugée involontaire, elle paraît superflue. Je propose de prendre trois types d'exemples (parmi de nombreux exemples possibles) : celui de la répétition tautologique, celui de la "retouche", celui du questionnement sur le lexique.

## 3.1. La répétition tautologique

On trouve, dans un même emplacement syntaxique, la répétition du même lexique; il y a parfois, entre les deux occurrences, un commentaire comme "oui", "non", "enfin".

(22) faut que je fasse *les les amortisseurs* qui *les amortisseurs*

(Barb 8, 16)

Du point de vue de la quantité d'information communiquée, on pourrait juger tout-à-fait inutile cette répétition de "les amortisseurs"; si les deux mentions de ce lexique se valent, autant n'en fournir qu'une. Ce serait ici le type même de la répétition-hésitation superflue. Mais ce raisonnement qui s'appuie sur les nécessités de la communication, réduite à un simple apport d'information, me paraît insuffisant; ce n'est pas avec cela qu'on peut expliquer les énoncés tautologiques comme :

un sou est un sou  
la loi c'est la loi

On sait très bien que les deux occurrences de "un sou" et de "la loi" assument des rôles différents.

Je propose de voir, dans la répétition tautologique de "les amortisseurs oui les amortisseurs" à la fois l'énoncé que produit le locuteur et le travail de dénomination qu'il fait sur ce qu'il énonce. La répétition ne porte pas sur le contenu de ce qu'il énonce; il ne s'agit pas de "deux fois des amortisseurs", ni d'amortisseurs intensifiés par la répétition. Il s'agit de la façon dont le locuteur énonce la dénomination qu'il construit. Il énonce "les amortisseurs" puis il confirme par "oui" la dénomination qu'il a fournie; il l'évalue, et ici cette évaluation est positive.

Il serait hasardeux de pousser plus loin et de chercher à savoir pourquoi son évaluation est positive : est-ce le "bon mot" ? Est-ce bien de cela qu'il s'agit ? Est-il justifié de le dire en ce moment ? ...

L'évaluation peut être négative :

- (23) y a *des ouvriers* ≠ non pas *des ouvriers* ≠ y a des gens qui viennent ils apportent les olives (Brunet C, 11, 12)

La dénomination "des ouvriers" est donnée, puis récusée par "non pas"; il en vient une suivante, avec la reprise du verbe, "ya des gens" :

y a des  
des ouvriers  
non pas des ouvriers  
y a des gens qui viennent

Si on annule le premier lexique "des ouvriers", on annule du même coup l'évaluation qui en a été faite, et toute trace du travail sur la dénomination; or cela peut avoir son importance de savoir que "des ouvriers" est un des aspects possibles de cette dénomination; on a pu prendre ces "gens qui viennent" pour "des ouvriers".

- (24) on a vu que presque en dehors du moulin ≠ là un peu quand on rentre ≠ y avait *des sacs d'olives* ≠ pas des sacs ≠ des cartons quoi ≠ *des cagettes d'olives* (Brunet C, 21, 13)

y avait des sacs d'olives  
pas des sacs  
des cartons  
des cagettes d'olives

A propos du référent progressivement construit dans cette liste, on pourrait dire qu'il est tel qu'il a pu être désigné à la fois par "des sacs" et "pas des sacs"; c'est ce qu'on aurait comme effet dans "des sortes de sacs", "comme des sacs", "des choses qui étaient des sacs mais pas vraiment des sacs". Les diverses désignations se corrigent les unes les autres et forment autant de facettes par lesquelles a été construite la dénomination.

Ces différentes occurrences sont successives; la successivité n'indique pas, comme on le voit parfois pour la coordination-type, une chronologie des faits énoncés :

il a mangé une salade, une viande, un dessert,

Il s'agit d'une chronologie propre aux opérations de dénomination, avec

les différentes étapes qu'elles comportent. Dans les productions de français parlé, les opérations qui portent sur le contenu de l'énoncé sont mêlées à celles qui concernent l'énonciation elle-même. Les étapes de la dénomination ont la même apparence que les étapes successives de faits rapportés.

Les évaluations faites sur la dénomination peuvent être très diverses, elles ne se limitent pas à "oui" et "non". On en trouve sous la forme de "mais (alors)", qui invitent à prendre la dénomination dans son sens le plus fort :

(25) elle lui a donné *une bonne* mais alors *une bonne raclée*

(Baral 69, 12)

C'est une tournure qui a été étudiée par A. Culioli (1980). Parfois il est difficile de définir le type d'évaluation qui intervient, surtout lorsque le commentaire est sous la forme de "enfin" :

(26) on a toujours besoin de se situer *par rapport aux autres* enfin *par rapport aux autres*

(MFM 2, 67)

(27) enfin ce qu'elle dit n'apporte pas *de solution* enfin *de solution*

(MFM 3, 67)

Peu importe qu'on arrive ou non à cerner le type d'évaluation dont il s'agit; ce qui me paraît important, c'est de donner un statut à cette répétition tautologique. La question de savoir si le procédé est volontaire ou non tombe d'elle-même. Peu importe que le locuteur ait "fait exprès" de répéter "les amortisseurs" si cette répétition peut trouver une explication dans le fonctionnement linguistique. Volontaire ou non, c'est du reste indécidable. On est tenté de dire "involontaire" quand le procédé paraît inutile; si la répétition tautologique a un rôle dans les opérations de dénomination, elle est d'une certaine façon utile. En ce cas, il n'y a plus de grandes différences à faire la répétition et l'apposition; les deux procédés éclairent la dénomination par différentes facettes; la seule différence serait que la répétition tautologique porte plus sur la façon d'énoncer que sur ce qui est énoncé.



## 3.2. Les "retouches"

J'appelle "retouches" les listes lexicales qui comportent à la fois la répétition d'un élément identique et la mention d'éléments différents :

- (28) Verduron il y a une population *assez importante* / euh  
*relativement importante* (Bus E, 11, 12)

Ici on a un changement entre "assez" et "relativement". La différence peut tenir à une adjonction, comme dans :

- (29) il y avait également *des magasins des petits magasins*  
qui offraient *des services* euh *des* / *services de tous*  
*les jours* (Masa 316)

- (30) je suis toujours été arrêtée *par les Français* / *que*  
*par les Français* (Alb 10, 15)

On passe dans ces deux exemples d'une séquence plus courte à une séquence plus longue :

des magasins / des petits magasins  
des services / des services de tous les jours  
par les Français / que par les Français

Les commentaires des retouches sont intéressants; un commentaire fréquent est "si tu veux", comme dans :

- (31) mais c'est / ça a été reconnu *par les sociologues*  
*par les historiens des religions* si tu veux (Masa 443)

Le "si tu veux" induit l'idée qu'on peut nommer la chose d'une façon, puis d'une autre, en tenant compte du point de vue du locuteur (ou en faisant semblant d'en tenir compte).

Il arrive que la retouche consiste en un petit travail de lexicologue qui précise sa dénomination, en procédant par exemple par opposition :

- (32) c'est une particularité de la Corse d'être / euh une  
/ grande une *d'une grande dévotion* / euh / *pas dévotion*  
*au point de vue de tout croire dans l'église* non  
/ mais *d'une grande dévotion* / *parce que par générosité*  
les Corses sont généreux (Masa 414)

L'opposition porte sur :

"dévotion" au point de vue de tout croire  
 "dévotion" par générosité

Le commentaire comporte le terme "point de vue", tout-à-fait bien adapté à ces différents points de vue à l'oeuvre dans la dénomination. Il faut remarquer que ce genre de discussion métalinguistique sur l'interprétation lexicale se fait souvent sur le mot lexical sans article : "dévotion" et non pas "une dévotion". On a le même procédé dans :

(33) c'est que les fêtes étaient beaucoup *des fêtes religieuses* / *fêtes religieuses* entendu / mais pas *fêtes dévotes* / *religieuses* mais pas *dévotes* (Masa 340)

Ce sont de bons exemples pour voir à quel point les faits énoncés sont mêlés au travail d'élaboration de la dénomination. L'activité informative et l'activité "métalinguistique" sont ici totalement liées.

Dans ces retouches accompagnées de commentaires, on ne pourrait pas effacer une des réalisations lexicales au profit d'une autre; elles coexistent; un exemple le montrera bien, c'est celui du "bateau à voile" et du "bateau à moteur" :

(34) moi j'en ai fait deux fois deux fois *du bateau à voile*  
 enfin *du bateau à moteur* seulement quand il faisait  
 trop de vent on mettait le moteur parce qu'il a les  
 voiles et le moteur (Brunet A 69, 12)

On ne pourrait pas effacer "bateau à voile" sous prétexte que le référent est en fait "bateau à moteur"; comme l'explique bien le locuteur il s'agit d'un référent qui est les deux à la fois, et on construit ce référent avec une dénomination "à retouches" parce que de toute façon il n'y a pas de mot pour le dire.

La répétition-hésitation fonctionne ici comme un système de gloses inséparables du texte. Savoir si elle est volontaire ou non n'est plus une question intéressante.

## 3.3. Le questionnement sur le lexique

C'est le procédé qui paraît le plus nettement "involontaire"; il laisse penser que le locuteur ne trouve pas — ou pas du premier coup — le moindre mot pour faire sa dénomination. Il se traduit par des formes comme "comment ça s'appelle", "comment je pourrais dire", "je ne sais pas", qui prennent la place d'un lexique nominal, avec la détermination adéquate : "une comment ça s'appelle". On en arrive presque à l'équivalent de "un je ne sais quoi" :

(35) j'ai *une euh comment ça s'appelle une phlébite au bras droit*  
(Dorot 3, 82, 12)

j'ai une comment ça s'appelle  
une phlébite au bras droit

(36) en dessous de / en dessous de sa robe elle avait mis  
comme / ici je sais pas comment dire / comme un je  
sais pas / comme un / comme *un bracelet* en dessous  
de sa jambe  
(Brunet D 20, 15)

elle avait mis comme ici je sais pas comment dire  
comme un je sais pas  
comme un  
comme un bracelet

En (36), le questionnement sur le lexique tient lieu de remplissage lexical provisoire : "comme un je sais pas". Viennent ensuite d'autres remplissages : "comme un" (avec un lexique vide); "comme un bracelet" (avec un lexique réalisé). Le contexte montre qu'il s'agit de ce qu'on appelle ordinairement une "jaretière". Dans toute cette liste, on note la présence de "comme", qui donne une nuance d'approximation lexicale.

Il arrive qu'il n'y ait pas d'autre remplissage lexical que le simple questionnement :

(37) tu sais à côté de / comment elle s'appelle la roue  
qui tourne / y avait le mur là puis à côté y avait  
du lierre  
(Brunet C 14, 6)

Dans un autre type, c'est l'incomplétude lexicale qui tient lieu de

lexique; le locuteur fournit l'emplacement syntaxique, mais pas le lexique :

- (38) et toi *tu te saoules de* mais moi je sais ce que je  
dis (Poux I, 12, 11)

La place d'un nominal dans la valence de "tu te saoules" est indiquée par "de". On trouve souvent ce procédé de "lexique vide" pour les valences de "être" :

- (39) nous avons des commerçants mais des commerçants *qui*  
*ne sont / euh qui sont euh / qui* profitent un peu  
de la circonstance (Bus E, 9, 8)

Dans certains cas on peut y voir un procédé de style volontaire; laisser en suspens le lexique de "être" permet de dire "l'indicible" :

- (40) vous êtes assez sympathique *vous êtes* on s'attend pas  
à un jeune homme comme ça (Pagne II, 6)
- vous êtes assez sympathique  
vous êtes

Même à ce pôle extrême de la dénomination, on peut fournir un statut syntaxique et lexical pour le phénomène d'hésitation; à supposer qu'il s'agisse ici d'un procédé vraiment "involontaire", il n'en reste pas moins qu'on peut l'analyser. Cette sorte de "désarroi lexical" (ou de jeu du désarroi lexical) fait partie des problèmes de la dénomination.

#### CONCLUSION

Il me semble qu'on peut soutenir l'idée que les répétitions-hésitations font partie d'un fonctionnement fondamental dans tout exercice de la langue : la construction de la dénomination. Pour admettre cette interprétation, il faut admettre que les référents dont parlent les discours ne sont pas donnés à l'avance mais construits par approches successives dans le discours. Il faut admettre aussi que des notions comme "coordination" ou "apposition" sont des effets de sens

produits par le lexique ou par d'autres facteurs, à partir d'un fonctionnement fondamental qui est celui de l'énumération lexicale.

J'ai essayé de montrer comment je voyais une interaction constante entre le contenu des énoncés et le travail de l'énonciation. Il me semble que l'étude du français parlé nous enseigne ici quelque chose d'important : on ne peut pas isoler d'un côté l'objet produit par l'activité de langage (un énoncé) et d'un autre côté l'activité productrice de ce langage; les deux sont intimement liés.

A travers les exemples de répétition-hésitation on a pu voir que la syntaxe — en l'occurrence la syntaxe des constructions verbales — apparaît comme un cadre toujours nettement posé; c'est le lexique développé dans ce cadre syntaxique qui se développe selon des procédés complexes d'énumération; c'est pour le lexique que l'on doit faire état de ce déroulement chronologique particulier de la dénomination. La répétition-hésitation est un phénomène qui affecte les réalisations lexicales, et qui ne touche pas la syntaxe.

Claire BLANCHE-BENVENISTE  
Université de Provence

★

#### NOTES

- <sup>1</sup> Les exemples sont cités sous la forme qu'ils ont dans les transcriptions du GARS. Ils ne comportent aucune ponctuation. Le signe "∕" marque une petite pause; "--" marque une pause moyenne; "----" marque une pause longue. Les références des exemples renvoient aux corpus du GARS.
- <sup>2</sup> Le mot de "scories" est de P. IMBS (1984).
- <sup>3</sup> Les "bribes" ont été étudiées dans des articles de *Recherches sur le français parlé*, n° 2 et n° 3.
- <sup>4</sup> "Construit par le verbe" a été défini dans BLANCHE-BENVENISTE (1983), BLANCHE-BENVENISTE *et alii* (1984). Il s'agit des compléments et des sujets du verbe.

- 5 Les "configurations" ont été étudiées dans le numéro 2 de *Recherches sur le français parlé*, 1979, pp. 163-208.
- 6 Les "associés" ont été définis dans le cadre de l'approche pronomi- nale (cf. note 4). Ce sont des éléments qui ne sont pas construits par le verbe.
- 7 Voici ce qu'en disent BOMMER et LAVER (1968, p. 2) :  
 "Dans la conversation courante, tout se passe comme si nous passions une sorte de contrat social tacite, à la fois en tant que locuteurs et en tant qu'interlocuteurs, pour écar- ter ces phénomènes de notre claire conscience; comme si nous regardions, au-delà, l'énoncé régulier et idéalisé"  
 (la traduction est de moi).
- 8 Voir dans ce même numéro l'article de M. BILGER, "ET, quoi de neuf?".

★

## REFERENCES

- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1982), "Examen de la notion de subordina- tion", *Recherches sur le français parlé*, n° 4.
- BLANCHE-BENVENISTE, Cl., DEULOFEU, J., STEFANINI, J., VAN DEN EYNDE, K. (1984), *Pronom et Syntaxe. L'approche pronomi- nale et son ap- plication au français*, Paris, SELAF.
- BOOMER, D.S. and LAVER, J.D.M. (1968), "Slips of the tongue", *British Journal of Disorders of Communication*, 3, 2-11.
- BROWN, Gillian and YULE, George (1984), *Discourse Analysis*, Cambridge University Press.
- BURIDANT, Claude (1980), "Les binomes synonymiques. Esquisse d'une histoire des couples de synonymes du Moyen Age au XVIIe siècle", *Bulletin du Centre d'Analyse du discours*, n° 4, pp. 5-80.
- CULIOLI, Antoine (1980), *Cours de DEA*, Université de Paris VII.
- IMBS, Paul (1982), "Le français, langue de culture", *TRALiLi*, XX, 1, pp. 7-37.
- JEANJEAN, Colette (1984), "Les ratés c'est fa fabuleux. Etude syntaxi- que des amorces et des répétitions", *LINX*, n° 10, *Syntaxe et Dis- cours*, 171-177.
- LEVELT, W.J.M. (1983), "Monitoring and self repair in Speech", *Cogni- tion*, 14, pp. 41-104.

★★★

"TOI QUAND TU SOURIS" :  
ANALYSE SÉMANTIQUE ET SYNTAXIQUE  
D'UNE STRUCTURE DU FRANÇAIS PEU ÉTUDIÉE

Dans *c'est une photo de toi quand tu souris*, la forme *quand P* n'est pas complément du verbe : par exemple, elle n'entre pas dans une construction en *c'est que* (\* *c'est quand tu souris que c'est une photo de toi*). Ici, *quand P* est interprété comme une sorte de complément sémantique de *toi* : on comprend "toi dans cette circonstance-là" et non "toi en général". Je me propose de montrer qu'il s'agit en effet d'une structure spécifique caractérisée par des propriétés grammaticales "or" "originales"; cette structure est largement utilisée dans la syntaxe du français, notamment dans la syntaxe du verbe, et elle peut être décrite en termes de relations paradigmatiques et syntagmatiques; ces relations caractérisent deux types d'éléments qui ont des propriétés constantes, même si, apparemment, ils ont l'air d'appartenir à des constructions différentes : par exemple, dans les énoncés suivants, *quand P* est lié à *toi* ou bien à *tu*, ou bien encore à *te* ou *ton*, mais il s'agit toujours de la même relation :

je pense à toi quand tu souris  
tu m'exaspères quand tu souris  
tu es drôle quand tu souris  
je t'imagine quand tu souris  
il aime ton expression quand tu souris

C'est aussi la même relation entre *toi* et *avec SN* dans ces autres énoncés :

je pense à toi avec ce chapeau  
je pense à toi avec ta façon de faire

Pour analyser les choses je partirai de la valence complément du verbe *penser* : celle que l'on a dans *je pense à toi quand tu étais petit*, et je montrerai ensuite que c'est la même structure de valence dans de multiples autres cas de la syntaxe du français; cela me permettra de distinguer les faits qui caractérisent la structure et les phénomènes de microgrammaire qui affectent telle ou telle forme particulière. Je montrerai ensuite que prendre en compte cette structure de valence permet de préciser les distinctions entre les verbes, et aussi, pour un même verbe, les distinctions entre les constructions : par exemple, *quand P n'a pas le même statut syntaxique dans tu m'étonnes quand tu pleures et dans je m'étonne quand tu pleures*. Je montrerai enfin en quoi mon analyse peut clarifier certaines questions que pose Gross dans *Méthodes en syntaxe* (1975) à propos de la syntaxe des verbes "psychologiques".

Ma démarche descriptive est celle de l'Approche Pronominale, telle qu'elle a été définie dans *Pronom et Syntaxe : l'approche pronominale et son application au français* (Blanche-Benveniste Cl. et alii 1984) : je raisonnerai sur des exemples "simplifiés" où apparaissent les paradigmes de pronoms ou autres morphèmes grammaticaux; ces différents morphèmes seront utilisés comme classificateurs des diverses formes lexicales possibles en discours. Cette démarche fait que je ne traiterai pas d'emblée les énoncés de français parlé "réels" que l'on trouve dans nos enregistrements. Mais il s'agit là d'une nécessité méthodologique, qui ne suit pas la "chronologie" de la recherche; en effet, c'est l'observation minutieuse des corpus qui m'a alertée — je devrais dire qui nous a alertés — notamment au moment où, pour le fascicule de travail que nous avons établi en 1983, nous avons essayé de faire un relevé des séquences syntaxiques les plus régulières. Pour "combler ma dette" envers le français parlé, je donnerai en fin d'article quelques



énoncés extraits de nos corpus, et j'espère que l'analyse fournie pourra aider à les comprendre.

Un dernier point : cet article prolonge celui de 1983 où j'ai traité de *quand P* sujet (*Qu'est-ce que c'est que "ça" ?*) et il tente de l'améliorer d'une part en simplifiant la description des différentes constructions d'un même verbe, d'autre part en le resituant dans l'ensemble de nos recherches, en particulier par rapport à l'analyse que Cl. Blanche-Benveniste a faite de la valence à *lui* de *je pense à lui* (*La personne humaine et les pronoms*, 1984).

☆

## I. LA STRUCTURE TOI QUAND P.

Dans *je pense à toi quand tu étais petit*, les formes *toi* et *quand P* sont construites par le verbe dans la même valence, où elles sont syntaxiquement liées. Cela tient à une propriété spécifique du verbe *penser*.

### I.1 Propriétés paradigmatisques

La forme *toi* peut être construite toute seule dans la valence de *penser*; elle figure dans le même paradigme que *y-à ça* :

j'y pense, à ça  
j'y pense, à toi  
je pense à ça  
je pense à toi

Le verbe *penser* n'a pas de clitique qui puisse s'accorder en personne avec *toi*; cela le distingue d'un verbe comme *obéir* :

\* je te pense, à toi  
je t'obéis, à toi

Dans la valence de *penser*, la forme *toi* est donc dans un paradigme

grammaticalement caractérisé par *ça*. De son côté, la forme *quand P* peut être construite seule dans la même valence :

j'(y) pense à ça  
j'(y) pense à quand tu étais petit

Le verbe *penser* peut donc construire séparément les formes *toi* et *quand P*. Cela se vérifie en pseudo-clivée :

ce à quoi je pense c'est à toi  
ce à quoi je pense c'est à quand tu étais petit

Cette propriété n'existe pas pour *obéir* ni pour *s'adresser* :

je t'obéis, à toi  
\* j'y obéis, à quand tu étais petit  
je m'adresse à toi  
\* je m'adresse à quand tu commandes

Elle n'existe pas non plus pour le *quand P* complément de temps "ordinaire", ni pour le *quand P* de l'"interrogation indirecte" :

j'y vais quand je veux  
\* j'y vais toi  
je me demande quand il viendra 1  
\* je me demande toi

## I.2 Propriétés syntagmatiques

Dans *je pense à toi quand tu étais petit*, les formes *quand P* et *toi* ne peuvent facilement être coordonnées, avec une seule préposition pour l'ensemble :

? je pense à toi et quand tu étais petit  
? je ne pense pas à toi mais quand tu étais petit

A cet égard, *quand P* se comporte un peu comme *qui P* :

je pense à toi qui étais si petit  
? je pense à toi et qui étais si petit  
\* je ne pense pas à toi mais qui étais si petit

Cela semble indiquer que dans *toi quand P* la forme *quand P* fonctionne à la manière d'un complément de *toi*. Il y a un autre phénomène qui va dans le même sens : dans cette construction, *quand P* ne peut être antéposé, même avec une intonation spéciale :

- \* quand tu étais petit je pense à toi
- \* qui étais si petit je pense à toi

Cela le distingue du complément de temps "ordinaire" <sup>2</sup> :

je m'adresse à toi quand tu es là  
quand tu es là je m'adresse à toi

Ces propriétés montrent que sur l'axe syntagmatique les formes *toi* et *quand P* de la valence *penser* sont indissociables, sans pour autant être de "simples formes juxtaposées" <sup>3</sup>.

### I.3 Les paradigmes définis par *toi* et *quand P*

#### 1) Paradigme *quand P* :

Dans la valence de *penser*, le paradigme *quand P* comporte les formes caractéristiques suivantes :

je pense à toi	<u>quand tu</u> étais petit <u>avec ce</u> chapeau <u>avec ta</u> manière <u>de faire</u> <u>qui es</u> au loin
----------------	--

Toutes ces formes sont syntagmatiquement indissociables de *toi* :

- \* quand tu étais petit je pense à toi
- \* qui es au loin je pense à toi
- \* avec ce chapeau je pense à toi
- \* avec ta manière de faire je pense à toi

(on peut accepter ces deux derniers énoncés, mais en donnant un autre statut syntaxique à *avec SM*) <sup>4</sup>.

Cette relation syntagmatique se traduit par des contraintes de référence et des accords privilégiés entre *toi* et le paradigme *quand*

*P.* Dans *je pense à toi avec ta manière de faire* c'est l'accord entre *ta* et *toi* qui est privilégié; s'il y a par exemple un *quand je* : *je pense à toi quand j'étais petit*, on comprendra quelque chose comme "je pense à toi quand j'étais petit et que tu t'occupais de moi", où *toi* est impliqué dans ce qui se passe en *quand P*. Dans *je pense à toi qui es au loin* il y a accord entre *toi* et le verbe, et *qui P* réfère automatiquement à *toi* (c'est une propriété générale qui ne vaut pas seulement pour cette construction). Dans *je pense à toi avec ce chapeau* il n'y a pas d'accord privilégié entre *toi* et l'article, mais on s'arrangera toujours pour interpréter *quand P* en référence à *toi*, par exemple dans le sens de "quand tu exhibes ou quand tu me parles de ce chapeau".

Sur l'axe paradigmatique, toutes les formes se comportent aussi comme *quand P* : elles peuvent être construites seules dans la valence de *penser*; la seule restriction c'est que les formes *SN* figurent en ce cas sans la préposition *avec*, mais c'est là un phénomène secondaire <sup>5</sup> :

je pense		à quand tu étais petit
		à ce chapeau
		à ta manière de faire
		à qui est au loin

Ce qui permet de dire que c'est bien, ici, le même paradigme *quand P* que dans *je pense à toi quand tu étais petit* c'est la structure interne du paradigme : ces formes ne se retrouvent pas dans le même paradigme lorsque *quand P* a un autre statut syntaxique; par exemple, dans la valence de *se demander*, en "interrogation indirecte", il y a bien les formes *quand P* et *qui P* mais il n'y a pas les formes *ce N* ou *ton N de Inf.* <sup>4</sup> :

je me demande		quand il viendra
		qui viendra
* je me demande		ce chapeau
		ta manière de faire

## 2) Le paradigme *toi* :

Dans la valence de *penser*, la forme *toi* définit le paradigme suivant :

je pense à | toi quand tu étais petit  
          | ce village quand il était habité  
          | un enfant quand il sourit     6

Toutes ces formes peuvent figurer seules dans la valence de *penser* :

je pense à | toi  
          | ce village  
          | un enfant

Sur l'axe syntagmatique elles sont toutes indissociables de *quand P*, qui ne peut être antéposé :

\* quand il était petit je pense à ce village  
  etc.

et il y a les mêmes contraintes de référence entre les formes *SN* et *quand P* qu'entre la forme *toi* et *quand P*; ces contraintes se traduisent par des accords privilégiés :

je pense à ce village quand il était habité  
je pense à un enfant quand il sourit

S'il n'y a pas accord, on s'arrangera pour interpréter l'énoncé en "rétablissant" une référence : par exemple dans *je pense à ce village quand j'étais petit* (avec *ce* et *je*) on comprendra quelque chose comme "... à ce village où je vivais quand j'étais petit".

Dans la valence de *penser*, le paradigme *toi* a également une structure interne spécifique, bien que cela ne soit pas évident de prime abord; en effet, apparemment, un verbe comme *s'adresser* a le même paradigme *toi* que *penser* :

je m'adresse à | toi  
                  | ce bureau  
                  | un spécialiste

Mais les propriétés de coordination entre les formes du paradigme *toi* ne sont pas les mêmes pour les deux verbes. Le verbe *penser* accepte une coordination comme :

je n'ai pas simplement pensé à toi mais à  
toi qui chantes si bien  
je n'ai pas simplement pensé à toi qui aimes  
la musique mais à toi qui chantes si bien

Cette coordination n'est pas possible en l'absence de *qui P* :

\* je n'ai pas simplement pensé à toi mais à toi

Avec le verbe *s'adresser* ce genre de coordination est bizarre :

? je ne me suis pas simplement adressé à toi  
mais à toi qui chantes si bien

? je ne me suis pas simplement adressé à toi  
qui aimes la musique mais à toi qui chantes  
si bien

Ces faits montrent que :

- 1) pour que la coordination soit acceptable, il faut *qui P*, mais ce *qui P* ne suffit pas, encore faut-il qu'il appartienne à la structure *toi quand P*;
- 2) certaines propriétés de coordination entre les formes du paradigme *toi* dépendent du paradigme *quand P*.

A cette étape de l'analyse on voit que, dans la valence *y-à ça* de *penser*, les paradigmes *toi* et *quand P* sont unis par des propriétés syntaxiques spécifiques. Ces paradigmes peuvent figurer ensemble ou séparément dans cette valence, mais leurs propriétés ne peuvent être décrites de manière exhaustive que si l'on tient compte des deux paradigmes à la fois. Dans ces conditions, il me semble raisonnable de dire que lorsqu'un des deux paradigmes apparaît seul c'est que l'autre est implicite : ainsi on posera que dans *je pense à toi* le paradigme *quand P* est réalisé "zéro", et dans *je pense à quand tu étais petit* le paradigme *toi* est réalisé "zéro".

Cette proposition permet de simplifier la description : à partir d'une forme longue (*toi*) (*quand P*) on calculera les propriétés des deux formes courtes (*toi*) ( $\emptyset$ ) et ( $\emptyset$ ) (*quand P*). Par exemple, on dira que, dans les trois formes, les paradigmes *toi* et *quand P* ont une structure interne constante (formes de type *toi* ou *SN* pour le paradigme *toi*, formes *quand P*, *qui P* et (avec) *SN/SN de Inf.* pour le paradigme *quand P*) et que ces paradigmes sont liés par des contraintes : de position, de référence, d'accord privilégié et de coordination. On pourra

alors prédire que, dans les formes courtes, ces contraintes auront un effet particulier lié à la réalisation "zéro" de l'un des deux paradigmes, par exemple :

- 1) à partir des formes suivantes :

$$\text{je pense à } \left\{ \begin{array}{l} (\text{toi}) (\text{quand tu étais petit}) \\ (\text{toi}) (\quad \quad \quad \emptyset \quad \quad \quad) \\ (\emptyset) (\text{quand tu étais petit}) \end{array} \right.$$

on peut prédire la place de *toi* et de *quand P* dans :

$$\text{je pense à } \left\{ \begin{array}{l} \text{toi} \\ \text{quand tu étais petit} \end{array} \right.$$

- 2) on prédira que dans ( $\emptyset$ ) *quand P* le paradigme *quand P* "référerà" à une réalisation "zéro" du paradigme *toi* et que, comme dans tous les cas de ce genre, l'effet produit dépendra du contexte extérieur à la construction <sup>7</sup> ainsi dans *je pense à quand tu étais petit* on pourra, selon le contexte, comprendre "à toi quand tu ..." ou bien "à tous ceux qui étaient près de toi quand tu ..." "à cette époque quand tu ...".
- 3) on prédira que la coordination *pas simplement toi, mais toi* n'est pas acceptable parce que *quand P* est réalisé "zéro" (lorsque *quand P* est réalisé en discours sous deux formes lexicales différentes, il autorise la coordination : *pas toi mais toi*, où *toi* a le même référent, a deux formes identiques qui rendent la coordination inacceptable; *pas toi qui aimes la musique mais toi qui chantes si bien* a deux formes *toi qui P* différentes qui autorisent la coordination).

#### I.4 Valeurs sémantiques des paradigmes *quand P* et *toi*

Dans la forme longue de (*toi*) (*quand P*) le paradigme *quand P* exprime un "certain aspect" de *toi* : par exemple, dans *je pense à toi quand tu étais petit*, c'est "toi à cette époque-là de ta vie", dans *je pense à toi avec ta façon de faire*, c'est "toi ayant tel comportement", etc. Dans la forme courte *je pense à toi*, où le paradigme *quand P* est

réalisé "zéro", on posera que cette réalisation "zéro" exprime un aspect quelconque de *toi* (pourvu que cet aspect soit compatible avec le contexte); ce peut être l'aspect global de *toi* si le contexte n'induit pas une autre interprétation. Prendre en compte la réalisation "zéro" de *quand P* permet de comprendre ce qui se passe dans l'interprétation d'un énoncé comme *en le voyant j'ai pensé à toi*, où l'on comprend *toi* dans le sens de "toi qui lui ressembles", "toi qui m'en avais tant parlé", "toi que j'ai l'habitude de voir avec lui" etc. Cet effet de sens n'apparaît pas aussi facilement si *toi* appartient à un autre type de valence : par exemple, dans *en le voyant je me suis adressé à toi* on n'interprétera pas facilement *toi* dans le sens de "toi que j'ai l'habitude de voir avec lui". Dans son article de 1984 (*op. cit.*), Claire Blanche-Benveniste avait déjà souligné que le pronom complément de *penser* a une valeur sémantique spécifique liée à sa valeur grammaticale; ce que mon analyse précise c'est que cette valeur peut aisément être calculée en fonction du paradigme *quand P*.

### I.5 Ambiguïté et distribution du lexique

On trouve des noms et des pronoms à la fois dans le paradigme *toi* et dans le paradigme *quand P* :

je pense à	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="padding: 2px 5px;"><u>toi</u></td> <td style="padding: 2px 5px;">avec <u>ce chapeau</u></td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;"><u>tes enfants</u></td> <td style="padding: 2px 5px;">avec <u>toi</u></td> </tr> </table>	<u>toi</u>	avec <u>ce chapeau</u>	<u>tes enfants</u>	avec <u>toi</u>
<u>toi</u>	avec <u>ce chapeau</u>				
<u>tes enfants</u>	avec <u>toi</u>				

De ce fait, une forme courte comme *je pense à ce chapeau* est ambiguë : on pourra l'analyser soit avec réalisation "zéro" de *quand P* selon le schéma *ce chapeau* ( $\emptyset$ ), soit avec réalisation "zéro" de *toi* selon le schéma ( $\emptyset$ ) *ce chapeau*. Les deux analyses sont possibles parce que l'appartenance d'un nom à l'un ou l'autre des deux paradigmes ne dépend pas de son caractère " $\pm$  humain"; on le vérifie dans les formes longues suivantes :

je pense à	<table style="border-collapse: collapse; width: 100%;"> <tr> <td style="padding: 2px 5px;"><u>ce chapeau</u></td> <td style="padding: 2px 5px;">avec ses plumes</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px 5px;">toi</td> <td style="padding: 2px 5px;">avec <u>ce chapeau</u></td> </tr> </table>	<u>ce chapeau</u>	avec ses plumes	toi	avec <u>ce chapeau</u>
<u>ce chapeau</u>	avec ses plumes				
toi	avec <u>ce chapeau</u>				



Bien entendu, il y aura des ajustements lexicaux entre les deux paradigmes; par exemple, un énoncé comme *je pense à ce chapeau avec sa manière de faire* sera peu acceptable, mais cet autre, qui a la même structure interne, le sera : *je pense à ce chapeau avec sa tendance à pencher*.

Cependant, des noms comme *sourire*, *habitude*, *manière de* etc. semblent très peu acceptables dans le paradigme *toi* :

? je pense à ce sourire avec toi

? je pense à ce sourire avec son air de cacher quelque chose

Tous ces noms ont des propriétés qui "les tirent" du côté du verbe : soit morphologiquement (*sourire*), soit syntaxiquement (*manière de Inf.*), soit à la fois morphologiquement et syntaxiquement (*habitude de Inf.*)<sup>8</sup>. Il est donc normal qu'ils soient plus appropriés au paradigme *quand P*, qui exprime un aspect du paradigme *toi*.

☆

## II. AUTRES VALENCES DE MEME TYPE

On retrouve la même structure *toi quand P* dans bien d'autres cas de la syntaxe du français : dans diverses valences de verbes (en complément ou en sujet) et aussi dans la valence de certains noms et de certains adjectifs. Dans les cas que j'énumérerai cette structure est toujours caractérisée de la même façon : il y a un paradigme *toi* syntaxiquement lié à un paradigme *quand P* au sein de la même valence, et ces paradigmes ont chacun une structure interne constante. La seule différence c'est que, dans certains cas, il y a des réalisations clitiques dans le paradigme *toi*; de ce fait, certains phénomènes seront à rapporter à la microgrammaire des clitiques (par exemple, position de *quand P* par rapport à *tu* ou *te*, possibilité de formes de type *toi-tu* ou *toi-te* etc.).

II.1 Valence *y-à ça*

C'est la valence complément de *penser*; ont une valence de même type des verbes comme *s'y intéresser*, *s'y habituer*, *s'y fier*, *y songer*, *y rêver*, *y croire* etc. :

je m'y intéresse, à ça  
 je m'intéresse à 

	<u>toi</u>
	<u>quand tu chantes</u>
	<u>toi quand tu chantes</u>

II.2 Valence *en-de ça*

C'est la valence complément de verbes comme *s'en souvenir*, *s'en méfier*, *s'en fichier*, *s'en moquer*, *en parler*, *en raffoler* etc. :

je m'en souviens, de ça  
 je me souviens de 

	<u>toi</u>
	<u>quand tu étais petit</u>
	<u>toi quand tu étais petit</u>

II.3 Valence *ça*

C'est la valence complément de *c'est* :

c'est ça  
 c'est 

	<u>toi</u>
	<u>quand tu étais petit</u>
	<u>toi quand tu étais petit</u>

II.4 Valence *de ça*

C'est la valence complément de noms comme *photo*, *image*, *reflet*, *histoire*, *idée*, *souvenir*, *expression* etc. :

une photo de ça  
 une photo de 

	<u>toi</u>
	<u>quand tu étais petit</u>
	<u>toi quand tu étais petit</u>

Certains noms de cette série ont aussi une réalisation "article" du paradigme *toi* :

une expression de toi quand tu souris  
ton expression quand tu souris

II.5 Valence *ga/te quand P*

C'est la valence complément "direct" de verbes comme *aimer bien, apprécier, imaginer, détester* etc. Ici le paradigme *toi* a une réalisation clitique de type *te*. Il a aussi une réalisation de type *toi* mais qui ne peut apparaître toute seule avec le verbe (c'est une contrainte prédite par la microgrammaire des formes de type *toi* <sup>9</sup>). On aura donc :

1) en pseudo-clivée :

ce que j'aime bien c'est ça  
ce que j'aime bien c'est | toi  
                                  | quand tu chantes  
                                  | toi quand tu chantes

2) en construction directe (les différentes positions sont prédites par la présence ou l'absence du clitique *te*) :

je t'aime bien toi quand tu chantes  
toi quand tu chantes je t'aime bien

On pourra trouver la forme *te-toi* ou la forme *seulement*, pour la réalisation du paradigme *toi* :

je t'aime bien toi (quand tu chantes) <sup>10</sup>  
je t'aime bien (quand tu chantes)

A partir de :

quand tu chantes je t'aime bien

on prédit, avec réalisation "zéro" de *toi* :

quand tu chantes j'aime bien

Ces différentes réalisations semblent avoir des caractéristiques prosodiques qui leur sont propres; mais n'ayant pas les moyens de décrire ces phénomènes, je laisse au lecteur le soin de restituer le schéma prosodique qui convient.

Quand le paradigme *toi* est réalisé uniquement sous une forme clitique, le paradigme *quand P* ne peut être réalisé sous la forme *qui P* : \* *je t'aime bien qui chantes / qui chantes je t'aime bien*. Cette contrainte est à rapporter à la microgrammaire des clitics.

## II.6 Valence *ça/toi quand P*

C'est la valence sujet de verbes comme *ça gaze*, *ça va*, *ça boume*, *ça me regarde*, *ça marche* etc. Ces verbes n'ont pas d'autre clitique sujet que *ça*. On aura donc :

<i>ça gaze</i>	<i>ça</i>	
<i>ça gaze</i>		<i>toi</i>
		<i>quand tu chantes</i>
		<i>toi quand tu chantes</i>

La présence du clitique *ça* fait qu'on peut aussi avoir cette autre position :

<i>ça</i>	<i>ça gaze</i>	
<i>toi</i>		<i>ça gaze</i>
<i>quand tu chantes</i>		
<i>toi quand tu chantes</i>		

## I.7 Valence *ça/il-quand P*

C'est la valence sujet de verbes comme *ça rime à rien*, *ça pardonne pas*, *ça me dit quelque chose* etc. Ces verbes se comportent comme les précédents mais, en plus, ils ont un clitique *il/elle(s)* qui sélectionne plutôt du lexique inanimé. A partir de là on peut prévoir les diverses réalisations du paradigme *toi* :

- 1) Si ce paradigme ne se réalise pas sous la forme d'un morphème de 3e personne, il prendra la forme de la catégorie *toi, moi* etc., et il y aura un clitique obligatoire :

toi ça rime à rien  
toi quand tu chantes ça rime à rien

- 2) Si ce paradigme se réalise sous la forme d'un morphème de 3e personne, il pourra avoir les formes de types suivants :

il rime à rien quand il est comme ça  
ce truc quand il est comme ça il rime à rien  
ce truc quand il est comme ça ne rime à rien 11

D'autres positions sont possibles : elles sont prédites par les phénomènes de microgrammaire qui ont été évoqués à propos du verbe *aimer bien*.

Ici, pour marquer l'accord avec le verbe, deux clitiques sont en concurrence : le clitique *ça* qui représente toute la structure :

ce truc quand il est comme ça ça rime à rien

et le clitique *il* qui est une réalisation du paradigme *toi* :

ce truc quand il est comme ça il rime à rien

Il y a un effet de sens propre à chaque énoncé qui tient au statut de sujet morphologique; on peut considérer que ce statut provoque une sorte de "mise en relief" de la forme concernée : ainsi dans *ce truc ... ça* c'est la structure entière qui est "mise en relief" par l'intermédiaire du clitique *ça*, alors que dans *ce truc ... il* c'est seulement le paradigme *toi* (réalisé *ce truc*) qui est mis en relief, par l'intermédiaire de *il*. Ce sont les mêmes effets de sens si le paradigme *quand P* est réalisé "zéro" :

ce truc | ça rime à rien  
 ce truc | il rime à rien

II.7 Valence *ça/tu-quand P*

C'est la valence sujet de verbes comme *plaire*. Ces verbes ont les mêmes propriétés que la série *rimer à rien* mais ils ont un paradigme complet de clitiques. Cela leur permet : d'une part d'avoir des réalisations du paradigme *toi* de type *je, tu* etc., d'autre part de sélectionner du lexique "humain" dans ce paradigme :

tu me plais quand tu chantes  
 [ce type] il me plaît quand il chante  
ce type me plaît quand il chante

On peut aussi trouver du lexique "non humain" :

ce chapeau me plaît quand il est relevé

Dans cette série on doit distinguer deux types :

- 1) Les verbes qui, pour une construction en *tu me*, ne peuvent avoir que le sujet *toi quand P* : ce sont des verbes dits "psychologiques" : *lui plaire, lui déplaire, le réjouir, l'étonner, le désespérer, l'émouvoir, l'exaspérer* etc.
- 2) Les verbes qui ont un sujet ambigu pour apparemment la même construction en *tu me*; ou bien ils ont une construction avec un sujet *toi quand P* et ont alors un sens "psychologique", comme les précédents :

tu me frappes quand tu pleures  
 tu me frappes avec ta façon de faire

ou bien ils ont une autre construction, avec une structure sujet différente : ils se comportent alors comme *battre* et ont un sens "physique" <sup>12</sup> :

tu m'as frappé à grands coups

Dans cette dernière catégorie on trouve des verbes comme *blessar, raser, tuer, endormir, refroidir* etc.

Parmi les verbes qui ont un sens "psychologique" on trouve beaucoup de verbes à lexique composé : *taper sur les nerfs, fendre*

*l'âme, briser le coeur, piquer au vif, courir sur le haricot, faire peur, donner du fil à retordre, mettre dans de beaux draps etc.*

Des verbes qui n'ont pas cette valence sujet peuvent la construire par l'intermédiaire du verbe *faire*, ou de verbes comme *amener* à :

- \* tu me ris quand tu chantes  
tu me fais rire quand tu chantes
- \* tu me réfléchis quand tu dis ça  
tu m'amènes à réfléchir quand tu dis ça

## II.8 Valence d'adjectifs

Beaucoup d'adjectifs construisent une valence *toi quand P* quand ils apparaissent avec le verbe *être*. La structure se réalise alors en sujet selon les mêmes modalités que pour les verbes.

De nombreux adjectifs de ce type sont des dérivés de verbes qui ont aussi une valence *toi quand P* (sujet ou complément); il y a notamment des adjectifs en *-ant* : *émouvant, passionnant, désespérant, étonnant, frappant, agaçant* etc.; mais il y en a d'autres : *détestable, admirable, impardonnable* :

tu es		émouvant quand tu chantes
		admirable quand tu chantes
c'est		émouvant quand tu chantes
		émouvant toi
		émouvant toi quand tu chantes

Certains adjectifs sont des dérivés de verbes qui n'ont pas de valence *toi quand P* : *tordant, marrant* etc.

D'autres encore ne sont pas dérivés de verbes : *drôle, comique, bizarre, minable* etc.

Il y a parfois des restrictions sur le paradigme des cliti-ques admis : *prenant, catastrophique* etc. :

? tu es prenant quand tu chantes  
toi quand tu chantes c'est prenant



### III. LES DIFFÉRENTES CONSTRUCTIONS D'UN MEME VERBE

L'énumération précédente n'est pas exhaustive <sup>13</sup> mais elle permet de voir comment, en prenant en compte la structure *toi quand P*, on pourrait améliorer le classement des verbes, des noms et des adjectifs. Je voudrais maintenant montrer comment cette structure permet d'éclairer l'analyse des verbes qui ont plusieurs constructions : pour ce faire, je prendrai l'exemple de *désoler* et de *ennuyer* et j'élargirai mon analyse à quelques questions soulevées par Gross.

#### III.1 Le verbe *désoler*

Ce verbe a trois constructions :

- I    tu me désoles / ça me désole
- II   je m'en désole
- III j'en suis désolé

Conformément à l'Hypothèse Pronominale je considère que chacune de ces constructions a "sa propre autonomie" en ce sens qu'aucune n'est dérivée d'une autre, autrement dit aucune n'est "première" par rapport aux deux autres. En revanche, je me poserai la question de savoir si le verbe construit les mêmes valences dans les trois cas; je me poserai notamment la question de savoir si la structure *toi quand P* qui apparaît en sujet dans la construction I apparaît aussi dans les constructions II et III (en sujet ou en complément).

#### •1) La valence "patient" :

En I, il y a un complément *me* qui exprime le "patient". En II, la forme *me* réfère aussi au "patient" mais, ici, cette forme n'a pas le même statut syntaxique qu'en I parce qu'elle doit obligatoirement



ment être de même personne que la forme sujet : sur le modèle de I, *tu me désoles* (avec *tu* et *me*), on n'aura pas en II \* *tu m'en désoles*, on aura obligatoirement *tu t'en désoles* ou *je m'en désole* (avec *tu te* ou *je me*). De ce fait, je poserai que, en II, *me* n'est pas complément, mais appartient au sujet *je me* qui est un "essentiellement réfléchi". En III, c'est la forme *je* sujet qui réfère au "patient". On en conclut que le verbe *désoler* a une valence "patient" qui se réalise en complément dans la construction I, et en sujet dans les constructions II et III (sujet "essentiellement réfléchi" en II, et sujet non réfléchi en III).

•2) La valence "causative" :

Dans la construction I, le verbe a une valence sujet à structure *toi quand P* :

tu me désoles quand tu pleures  
toi quand tu pleures ça me désole  
etc.

Cette structure exprime "la cause" de l'émotion de *me* : je dirai qu'elle est causative. Lorsque la structure a une forme courte, elle garde cette valeur causative : dans *tu me désoles*, on comprend que la cause de l'émotion c'est *tu*, et dans *quand il pleut ça me désole*, on comprend que c'est *quand P*.

Dans les constructions II et III il y a un complément *en* qui est également interprété comme cause de l'émotion : dans *je m'en désole de ça*, *j'en suis désolé de ça*, on comprend que *en-de ça* a une valeur causative. Mais ce *en-de ça* n'appartient pas à une structure *toi quand P*, ce n'est pas le *en-de ça de*, par exemple *je m'en souviens de ça*. En effet, ici, il n'y a pas de paradigme *toi* possible; sur le modèle de :

je m'en souviens de toi (quand tu souriais)  
je me souviens de toi (quand tu souriais)

on n'a pas :

\* je m'en désole de toi (quand tu pleures)  
\* je me désole de toi (quand tu pleures) 14

Cependant on trouve en complément des formes du paradigme *quand P* : on trouve des formes de type *SN de Inf.* ou à "valeur aspectuelle" comme *attitude*; ces formes sont "causatives" et sont compatibles avec *en* :

je m'en déssole de cette façon de faire  
 je m'en déssole de cette attitude  
 je me déssole de cette façon de faire  
 je me déssole de cette attitude

Avec *en* on trouve aussi des formes comme *ce chapeau* :

je m'(en) déssole de ce chapeau

D'autre part, on trouve un *quand P* "causatif", qui n'est pas lié à *en* :

je me déssole quand tu pleures  
 ? je m'en déssole de quand tu pleures  
 ? je me déssole de quand tu pleures

Dans les constructions II et III, il y a donc un paradigme *quand P* de même structure interne que le paradigme *quand P* de *toi quand P* mais qui a d'autres propriétés syntaxiques :

- 1) il n'est pas lié à un paradigme *toi* au sein de la même valence;
- 2) les formes qui le constituent ne sont pas toutes représentées par *ça*; les formes nominales le sont :

je m'(en) déssole | de ça  
 | de cette façon de faire

la forme *quand P* ne l'est pas :

je m'(en) déssole de ça  
 ? je m'(en) déssole de quand tu pleures  
 je me déssole quand tu pleures

En résumé, on posera que le verbe *désoler* a une valence "causative" qui, en I, se réalise en sujet sous la forme d'une structure *toi quand P* et qui, en II et III, se réalise en complément uniquement comme paradigme *quand P*, sans lien avec un paradigme *toi*; les formes de

ce complément se répartissent en deux sous-paradigmes : un sous-paradigme *en-de SN (de Inf.)* et un sous-paradigme *quand P*.

### III.2 Le verbe *ennuyer*

Ce verbe a apparemment les mêmes constructions que *désoler* :

- I tu m'ennuies / ça m'ennuie
- II je m'en ennue
- III j'en suis ennuyé

Cependant, pour *ennuyer*, la construction II est une construction à part. En effet :

- 1) En II le verbe n'a pas le même sens qu'en I ou III.
- 2) En I et III *ennuyer* se comporte comme *désoler*; il y a une structure *toi quand P* en I :

tu m'ennuies		quand tu pleures
tu me désoles		

Il y a *en-de SN de Inf.* ou *quand P* causatifs en III :

j'en suis ennuyé de cette façon de faire
je suis ennuyé quand tu pleures
j'en suis désolé de cette façon de faire
je suis désolé quand tu pleures

En III il n'y a pas de forme *(en)-de toi* :

- \* j'(en) suis ennuyé de toi
- \* j'(en) suis désolé de toi

- 3) En II *ennuyer* ne se comporte pas comme *désoler*; il accepte *(en)-de toi* :

je m'(en) ennue de toi
* je m'(en) désole de toi

Il accepte mal *SN de Inf.* :

? je m'(en) ennue de cette façon de faire
je m'(en) désole de cette façon de faire

Il a un *quand P* d'une valeur sémantique différente :

je m'ennuie	quand tu pleures
je me désole	

•4) En II la forme *toi* n'a pas de valeur causative comme en I :

je m'(en) ennue de toi
toi tu m'ennuies

Tous ces faits obligent à poser que pour *ennuyer* aucun complément de la construction II n'a d'équivalent (sujet ou complément) dans les constructions I et III. Dans ces conditions il est préférable de poser qu'il y a deux verbes *ennuyer* homonymes : l'un qui a les constructions I et III de *désoler*, et l'autre qui a une construction particulière.

Ce genre d'analyse pourrait être appliqué de manière systématique à tous les verbes "psychologiques", qui ont une structure *toi quand P* dans la construction I, mais pas ailleurs. Cela permettrait, entre autres, de comprendre ce qui se passe dans la construction III qui a une forme "passive"; il ne faut pas s'attendre à ce que le paradigme *toi* de I se retrouve en III : on a *tu me désoles* mais pas *je suis désolé de toi* ou \* *je suis désolé par toi*, si bien que s'i l'on trouve un énoncé comme *je suis désolé de cet enfant*, la forme *cet enfant* doit être analysée comme réalisation du paradigme *quand P*, celle qu'on aurait en I dans un énoncé comme *tu me désoles avec cet enfant*. D'une manière générale, cela permettrait d'affiner le classement des verbes : beaucoup se comportent comme *désoler* (*émouvoir, désespérer, étonner*, etc.); d'autres s'en différencient, et cette différence n'est pas toujours à rapporter aux mêmes faits : on a vu à quoi elle est à rapporter pour *ennuyer* mais il faudrait la préciser pour d'autres verbes. Ce qui frappe c'est la multiplicité des cas à traiter. Par exemple, la présence du clitique *en* n'est pas constante en II ni même en III : on aura, avec sens "psychologique" du verbe, *tu me blesses, je me blesse, j'en suis blessé*, mais pas \* *je m'en blesse*. Certains verbes n'ont que les constructions I et III : *il me concerne, je suis concerné, \* je me*

concerne; d'autres n'ont que la construction I : pour un sens constant de *regarder*, on aura *ça me regarde* ou *(cette affaire) elle me regarde*, mais pas \* *je me regarde*, \* *je suis regardé*. Les prépositions ne sont pas les mêmes avec tous les verbes : on aura *je suis agacé de cette histoire* ou *je suis agacé par cette histoire*, mais on aura seulement *je suis désolé de cette histoire*.

L'analyse pourrait également servir à étudier le rapport de formes comme *en Vant*, *de Inf.*, *que P*, *le fait que P* avec la structure *toi quand P*; ces formes fonctionnent partiellement comme *quand P*, mais seulement partiellement : ces restrictions peuvent-elles ou non être rapportées à de simples phénomènes de microgrammaire (comme pour *qui P*, par exemple, dont on peut prédire l'incompatibilité avec une réalisation clitique du paradigme *toi*) ? Il semble que la réponse soit positive pour *en Vant* mais elle reste posée pour les autres formes et, de toutes façons, il faudrait un autre article pour avancer des arguments décisifs en faveur de l'une ou l'autre solution.

### III.3 Quelques questions soulevées par Gross

Même si mon analyse est incomplète, il semble qu'elle puisse éclairer certaines questions soulevées par Gross dans *Méthodes en Syntaxe* : j'en reprendrai ci-dessous quelques exemples typiques.

#### 1) Un "complément" particulier :

A la page 170, Gross souligne que dans *Paul agace Marie par ses remarques* il y a une relation référentielle entre *Paul* et *par SN*, et il insiste sur le fait que "la relation n'est pas une simple relation de référence déterminée par une marque de personne". Il ajoute que, même si un énoncé comme *j'agace Paul par tes remarques* (avec *tes*) "peut être éventuellement interprété comme *j'agace Paul en lui répétant tes remarques*, il n'en reste pas moins qu'il subsiste une contrainte entre  $N_0$  et  $N_2$ ". Il conclut : "Certaines de ces contraintes semblent

exprimables en termes de verbes opérateurs". La difficulté me paraît liée au fait que, dans cette analyse, la forme *par SN* est traitée comme un complément du verbe : habituellement, on ne trouve pas ce genre de contraintes entre un complément de ce type et le sujet. Cette difficulté est levée par mon analyse : dans cet énoncé, il y a un sujet *toi quand P*, où le paradigme *quand P* est réalisé sous la forme *par SN*<sup>15</sup>; cette forme appartient donc à la structure sujet, et la référence est prédite par la structure.

A la page 202, Gross signale que : "Dans *Paul déteste Marie d'avoir fait cela*, le complément de  $V^1\Omega$  a des propriétés spéciales. Il est paraphrasable par *parce que P* : *Paul déteste Marie parce qu'elle a fait cela*. Il peut être séparé de  $N_1$  par une rupture d'intonation que l'on n'observe pas dans la phrase superficielle identique : *Paul conjure Marie de faire cela*. Nous considérons que ce complément est obligatoire". Pour ma part, je poserai que dans cet énoncé la forme *Marie d'avoir fait cela* est une structure *toi quand P* où le paradigme *quand P* est réalisé *d'avoir fait cela*. Cette analyse prédit la valeur causative, l'intonation et le caractère obligatoire dont parle Gross, mais ces propriétés ne concernent pas *de Vinf.* en tant que complément de verbe, elles concernent *de Vinf.* en tant qu'appartenant à une structure *toi quand P* : ce sont les mêmes propriétés pour toute réalisation de *quand P* dans cette structure (que celle-ci soit complément comme dans l'énoncé ci-dessus, ou qu'elle soit sujet comme dans *Marie désole Pierre de crier ainsi*). C'est encore la même analyse que j'appliquerai aux structures *toi quand P*, sujets de *Pierre ennue Paul à toujours parler ainsi* (structure réalisée *Pierre-à Vinf.*), *Pierre ennue Paul en lui parlant toujours de ses soucis* (structure réalisée *Pierre-en Vant*), et *Luc assomme Eva par ses cris* (structure réalisée *Luc-par SN*). A propos de ces trois derniers énoncés, Gross parle de compléments pour les formes *à Vinf.*, *en Vant* et *par SN*, mais il ne les traite pas comme compléments obligatoires paraphrasables par *parce que P* : "Ces compléments sont plutôt des compléments de phrases. Ils sont permutables soit à gauche de  $N_0$ , soit entre  $N_0$  et V, ce qui les distingue, par exemple,

des structures superficielles de même type." (p. 171). Cette analyse me paraît moins simple que la mienne, parce qu'elle ne regroupe pas les constructions que l'on trouve dans, par exemple, *Paul déteste Marie d'avoir fait cela*, et dans *Luc assomme Eva par ses cris*.

Ces quelques exemples montrent en quoi il est intéressant de poser une structure *toi quand P* : cela permet d'une part de regrouper des faits qui sont "brouillés" par des phénomènes secondaires (comme : la position dans l'énoncé, les formes de réalisation), d'autre part de rendre compte de la "bizarrerie" de certains compléments.

2) Un sujet "ambigu" :

A la page 86, Gross note que : "Certains compléments  $\Omega = (de + par)$  bloquent le passif en *par* : (*Paul agace Marie (de + par) ses remarques*, \* *Marie (est + a été) agacée (de + par) ses remarques par Paul*). Il ajoute : "Il est possible que cette interdiction soit liée à la relation qui existe entre *Paul* et *remarques* (i.e. *Paul fait des remarques*). En effet, d'autres compléments  $\Omega = par N$  non liés à  $N_0$  par une telle relation ne bloquent pas le passif en *par*." Pour analyser ces compléments en *de* et *par* dans la phrase active, il propose, page 170, d'appliquer "aux phrases *les remarques de Pierre (agacent + amusent) Paul* une restructuration et une permutation". Cela semble signifier qu'il existe une relation syntaxique spécifique entre *Paul* et *ses remarques* et que, en un certain sens, un sujet comme *Paul* ne se comporte pas comme un "vrai sujet". A la page 170, Gross signale d'ailleurs que, avec ces verbes, "les sujets "humains" sont souvent ambigus".

Mon analyse rend facilement compte de la relation entre *Paul* et *ses remarques* dans *Paul agace Marie par ses remarques* : c'est une structure sujet *toi quand P*. A partir de cette structure, on peut prédire (sans avoir besoin de poser de permutation) : *Paul agace Marie*, où le paradigme *quand P* est réalisé "zéro", et *ses remarques agacent Marie*, où le paradigme *toi* est réalisé "zéro". Cette structure prédit également que *Paul* n'a pas une valeur "d'agent" : il appartient à une valence causative.

Mon analyse prévoit aussi qu'une forme comme *Paul* peut figurer en *quand P* de *toi quand P* :

Pierre agace Marie avec Paul

Ici *Paul* figure dans le même paradigme que *ses remarques* :

Pierre agace Marie avec ses remarques

Le paradigme *quand P* peut figurer en complément dans la construction III; on aura donc :

Marie est agacée	avec Paul
	avec ses remarques

Dans cette construction on aura difficilement deux formes *avec-* successives (à moins de les interpréter comme juxtaposées par exemple dans un sens de "rectification") :

? Marie est agacée avec Paul avec ses remarques

Je propose d'analyser de la même façon des énoncés avec la préposition *par*<sup>16</sup> :

Marie est agacée	par Paul
	par ses remarques
? Marie est agacée	par Paul par ses remarques

(comme dans le cas de la préposition *avec*, ce dernier énoncé pourrait être accepté si l'on interprète les deux *par-* comme des formes juxtaposées dans un sens de "rectification"). Cette proposition permet de simplifier la description, et elle est conforme à l'effet de sens produit : dans *Marie est agacée par Paul*, on comprend quelque chose comme "par la manière d'agir ou d'être de Paul", interprétation qui n'est pas possible dans le cas où *par Paul* est analysable comme "agent" (*elle est observée par Paul, elle a été coiffée par Paul*).

Bien d'autres questions soulevées par Gross m'ont intéressée, mais il serait vain de multiplier les commentaires sans tenir compte de la cohérence interne de sa propre analyse. Cependant, une observation faite en fin d'ouvrage (p. 220) m'a semblé rejoindre la perspective de l'Approche Pronominale. En effet, il propose de regrouper des verbes



que j'ai moi-même regroupés (*agacer, déplaire, haïr, aimer, rêver*) et de distinguer plusieurs niveaux, notamment un niveau où les propriétés ne sont pas liées à l'ordre des mots. A propos des diverses positions à étudier (sujet, différents compléments), il dit : "Ces positions constituent des propriétés syntaxiques des verbes qui ne sont pas prédictibles à partir de la propriété "psychologique". Si l'existence d'une telle propriété était bien établie, il serait nécessaire de faire intervenir d'autres propriétés sémantiques, indépendantes de la notion "psychologique" mais combinables avec elle, et qui prédiraient les propriétés de position syntaxique à partir d'une forme de base où l'ordre des actants ne serait pas celui qui est observé dans les phrases."

Il me semble que la structure *toi quand P* que j'ai dégagée correspond au moins en partie à ces "propriétés sémantiques indépendantes" puisque :

- 1) elle peut être décrite en termes sémantiques (liés à la relation syntaxique qui unit les deux paradigmes) : le paradigme *quand P* exprime une valeur aspectuelle du paradigme *toi*;
- 2) elle ne vaut pas simplement pour les verbes "psychologiques" mais, comme le souhaite Gross, elle est combinable avec leur propriété "psychologique" : c'est l'effet "causatif" qu'a la structure quand elle figure dans la construction de ces verbes;
- 3) elle a des propriétés grammaticales constantes qui valent pour différentes positions : structure interne de chaque paradigme, contrainte référentielle, accords privilégiés etc.; cette structure constante est utilisée différemment dans chaque classe de verbes, et c'est la combinaison des propriétés particulières du verbe et des propriétés de la structure qui permet — ou devrait permettre — de prédire les propriétés de ce que j'appellerai la linéarisation dans le discours.

• CONCLUSION

Il serait prétentieux de conclure une telle étude : beaucoup de pistes ont été ouvertes mais bien des chemins restent à parcourir ... Je ne reviendrai pas sur la nécessité d'améliorer l'analyse des verbes pour lesquels j'ai posé une structure *toi quand P*; la même remarque serait à faire pour les noms et les adjectifs.

Ce travail sur le paradigme *quand P* ouvre des perspectives que je n'ai pas mentionnées. Il définit des sous-paradigmes à partir desquels on pourrait identifier d'autres relations avec *toi*. Par exemple, pour les verbes on remarque que :

- 1) Dans la structure *toi quand P* telle que je l'ai décrite, le paradigme *quand P* comporte les formes *quand P*, *SN*, *SN de Inf.*; en ce cas la valence a toujours un *ça*, par exemple en sujet :

toi tu me désoles	quand tu pleures avec ce chapeau avec ta façon de faire
<u>ça</u> me désole	quand tu pleures ce chapeau ta façon de faire

- 2) Il existe des verbes qui ont une structure *toi quand P* sujet mais avec un paradigme *quand P* restreint, sans *SN de Inf.*; la valence comporte toujours un *ça*, mais elle a une autre valeur sémantique :

toi tu me brûles	quand tu fais ça avec ce produit
<u>ça</u> me brûle	quand tu fais ça ce produit
* toi tu me brûles avec ta manière de faire <sup>4</sup>	
* ça me brûle ta manière de faire	

- 3) Il existe d'autres verbes qui ont un paradigme *quand P* réduit, semble-t-il, à la forme *quand P*; cette forme doit référer à *toi tu* sujet mais il n'y a pas de *ça* dans la valence : ce n'est donc pas

exactement la structure que j'ai définie. Ici, la relation entre *toi* et *quand P* a encore une autre valeur sémantique :

toi tu ironises quand tu dis ça  
\* ça ironise quand tu dis ça

Ces verbes ont une construction où le verbe "principal" figure après *c'est que* :

quand tu dis ça c'est que tu ironises

D'autres secteurs de la syntaxe du verbe pourraient être analysés à partir du seul paradigme *quand P* : par exemple, dans toutes les constructions d'un verbe comme *désoler*, la forme *quand P* admet une pseudo-clivée en *là où* :

là où		tu me désoles c'est quand tu pleures
		je me désoles c'est quand tu pleures
		je suis désolé c'est quand tu pleures

Cette pseudo-clivée n'est pas possible avec *quand P* complément de temps "ordinaire" :

j'y vais quand il pleut  
\* là où j'y vais c'est quand il pleut

mais elle est possible si l'on adjoint au verbe une forme en *le plus* :

là où j'y vais le plus (souvent) c'est quand il pleut

Ces quelques exemples montrent que les propriétés que j'ai dégagées pour l'analyse de *toi quand P* peuvent être reliées à d'autres propriétés de la syntaxe du français. Mais ces relations restent à décrire ...

Colette JEANEAN  
Université de Provence

## EXTRAITS DE CORPUS

## I/ SUJET

## Type (toi) (quand P) :

- 1 elle me scandalise moi quand je la vois agir (Al.)
- 2 qu'est-ce que vous voulez dire quand vous dites on le dresse bien (Roq. 18,6)
- 3 ils nous entubent avec leurs bonnes paroles (Poux 12,9)
- 4 moi je pense que le gars qui fait un hold-up qui a un pétard dans la main ( ) ça se joue sur un tas de choses (Rav. 37,7)
- 6 les affaires qui sont pas des affaires à fric ça l'intéresse pas (Poux I 13,10)
- 7 et un film qui les remplacerait ça pourrait très bien les arranger (Cot.)
- 8 parce que un type comme ça ça le mérite (Alb. I)
- 9 l'huile de lin en séchant ça devient dur (Roq.)

## Type (∅) (quand P) :

- 10 et quand il touche ça ça rend le son plus grave (Frat. 10,8)
- 11 quand tu sais qu'un médecin fait ça ça me choque (Rav. 18,3)
- 12 ça fait mal quand tu tombes (D.O. II 6,13)
- 13 c'est ennuyant quand on ne sait pas lire ni écrire (Nel. 77,4)
- 14 parce que la façon dont tu m'as regardée ça m'a pas paru très net (Mén. 2,9)
- 15 en mettant qu'un seul pôle sur les rails ça marche
- 16 enfin c'est beaucoup dire en disant tous les jours (Suz. 19-325)
- 17 avec mon chômage ça peut pas durer comme ça (Pier. 16,4)
- 18 ce qui nous intéresse c'est quand il y a des séries éliminatoires (Mtr. 20,12)

II/ COMPLEMENT

Type (toi) (quand P) :

- 19 eh ben petit c'est c'est pas grand c'est quelque chose de petit (Def. 10)
- 20 un trocard c'est une aiguille qui a un diamètre plus plus volumineux (Roq. 5,12)
- 21 et puis les gens étaient intéressés à ça Rudy Valey qui chantait (Mtr. 75,23)
- 22 un vrai groupe comme le Martin Circus tu aimerais (Br. A 37,1)

Type (ø) (quand P) :

- 23 non moi je préfère quand on répète quand il y a des décors et quand on met en scène
- 24 elle m'a parlé de quand vous étiez petits tous tous les deux (DP 3098)
- 25 il avait cette expression laide et méchante de quand il était enfant

III/ SUJET ET COMPLEMENT

Type (ø) quand P - (ø) quand P :

- 26 quand on fait une remarque c'est quand on écrit une phrase et que une autre personne un camarade il te fait remarquer qu'il y a une faute (Def. 10)
- 27 en ce sens que par exemple quand on expose à des étudiants relativement formés aux disciplines scientifiques c'est quelque chose qui est entièrement nouveau pour eux (Cot. 20)

★

## NOTES

- 1 Cet énoncé pourrait être accepté en discours avec une intonation "suspensive" analogue à celle qu'on trouve sur *toi* dans "*je me demande toi ce que tu feras*", mais en ce cas *toi* n'a pas le même statut que dans "*je pense à toi*".
- 2 Il s'agit ici d'un complément de rectification qui, comme tout complément de rectification, peut être antéposé avec une intonation intégrative (cf. Cl. BLANCHE-BENVENISTE *et alii* 1984, 2.7.2).
- 3 Par formes juxtaposées j'entends ici formes qui ont le même statut que des formes coordonnées : comme la coordination "*je pense à toi et quand tu étais petit*" n'est pas très acceptable, je pose que la juxtaposition où les formes ont le même statut ne l'est pas non plus.
- 4 C'est un statut d'associé qu'on peut avoir dans des énoncés très divers, y compris dans des énoncés sans verbe comme dans "*avec ce chapeau tant pis*".
- 5 Ce phénomène est secondaire dans le sens où l'absence de préposition ne change rien à la structure interne du paradigme. Il ne semble d'ailleurs pas tout à fait exclu que l'énoncé "*je pense à avec ce chapeau*" soit exclu. Reste à vérifier si la difficulté à avoir *à avec SN* tient ici à la syntaxe des prépositions ou à autre chose.
- 6 Comme dans toutes les valences de ce type, la forme indéfinie est plus acceptable si l'énoncé comporte des éléments qui induisent une interprétation "générique" : "*je penserais plutôt à un enfant quand il sourit*".
- 7 Par exemple c'est le même effet dans cet autre type de construction : dans "*je lui conseille de partir*" on comprend que "c'est lui qui part"; quand le pronom est réalisé "zéro" : "*je conseille de partir*" on comprendra cette réalisation "zéro" de différentes façons, notamment avec une valeur "générique" si le contexte le permet.
- 8 On pourrait ajouter à ces noms des noms comme *attitude* qui, sans être dérivés verbaux ni constructeurs d'infinitif, ont des propriétés communes avec eux.
- 9 De même qu'on n'a pas, en complément "direct" d'autres verbes : \* *je vois toi*, \* *je poursuis toi*, on n'a pas \* *j'aime bien toi*; on aura *je te vois toi*, *je te poursuis toi*, *je t'aime bien toi*. Cependant l'énoncé "*j'aime bien toi*" est acceptable si *toi* est interprété dans le paradigme *quand P* : en ce cas il y a un schéma prosodique spécial (une sorte de pause après *bien* ?); c'est la même interprétation de *toi* dans "*toi j'aime bien*".

- <sup>10</sup> A partir de *toi-tu* on peut prédire les positions suivantes de *quand P* :

toi quand tu chantes	je t'aime bien
quand tu chantes	
je t'aime bien toi quand tu chantes	
je t'aime bien	quand tu chantes

- <sup>11</sup> Sans négation *ne* l'énoncé semble ici peu acceptable. Il s'agit probablement d'une question de cohérence "stylistique" : une forme sujet "non redondante" appartient à un style soutenu, tout comme la négation.

Avec un sujet morphologique lexical, il y a aussi d'autres positions possibles pour *quand P* :

quand il est comme ça ce truc ne rime à rien  
ce truc ne rime à rien quand il est comme ça

- <sup>12</sup> Le verbe *battre* construit avec *SN* mais ce n'est pas le même avec *SN* que pour *émouvoir*; il n'appartient pas au paradigme *quand P* :

tu l'as ému avec ce chapeau	
quand tu as pleuré	
ce qui l'a ému c'est ce chapeau	
quand tu as pleuré	
tu l'as battu avec ce chapeau	
quand tu as pleuré	
? ce qui l'a battu c'est ce chapeau	
* ce qui l'a battu c'est quand tu as pleuré	

- <sup>13</sup> Pour les verbes je ne mentionnerai pas les formes sujets en *ça se* de type *toi quand tu mens ça se voit*, et pour les adjectifs je ne mentionnerai pas des constructions comme *pareil à toi quand tu pleures*. Il se peut que j'aie oublié des classes importantes : que le lecteur me pardonne ce survol trop rapide des choses. Mon but est de proposer seulement un premier débroussaillage.

- <sup>14</sup> On peut avoir une forme à cause de toi : *je me désole à cause de toi* mais il s'agit d'un complément de rection, que l'on peut trouver avec de nombreux verbes (*je pars à cause de toi* etc.) et, également, "en plus" du complément de valence de *désoler* : *je me désole de son attitude à cause de toi*.

- <sup>15</sup> Il semble que cette préposition *par* soit possible avec tous les verbes psychologiques dans la construction I; cependant elle n'est pas possible avec tous les noms du paradigme ? *tu m'agaces par ce chapeau, tu m'agaces par cette idée*.

- <sup>16</sup> L'étude des prépositions dans ces constructions reste à faire : Gross a signalé le problème plusieurs fois dans *Méthodes en Syntaxe*,

et Cl. Blanche-Benveniste *et alii* l'ont également signalé dans *Pronom et Syntaxe*.

★

#### BIBLIOGRAPHIE

- BLANCHE-BENVENISTE Cl. 1975 : *Recherches en vue d'une théorie de la grammaire française; essai d'application à la syntaxe des pronoms*, Paris, Champion.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl. 1984 : "La personne humaine et les pronoms", in *Systématique du langage*, I, éd. René Lesage, p. 229-244, Presses universitaires de Lille.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl. 1984 : "Commentaires sur le passif en français", in *Travaux*, 2 : "Le passif", Publ. du CLAIX, Université de Provence.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl., DEULOFEU J., STEFANINI J., VAN DEN EYNDE K., 1984 : *Pronom et syntaxe; l'Approche Pronominale et son application au français*, Paris, SELAF, AELIA, CNRS.
- DAMOURETTE et PICHON 1911-1952 : *Essai de grammaire de la langue française*, Paris, d'Artrey, 7 vol.
- G.A.R.S. 1983 : Fascicule de travail pour l'étude du français parlé, CUR/GARS, Université de Provence.
- GROSS M. 1975 : *Méthodes en Syntaxe; régime des constructions complétives*, Paris, Hermann.
- JEANJEAN C. 1981 : "Les formes sujets en français de conversation", in *Recherches sur le français parlé*, 3, Publ. du GARS, Université de Provence.
- JEANJEAN C. 1983 : "Qu'est-ce que c'est que ça ?, une "quand-phrase" sujet", in *Recherches sur le français parlé*, 4, Publ. du GARS, Université de Provence.
- JEANJEAN C. 1985 : "Le redoublement du sujet; étude grammaticale d'un corpus de français parlé", *Actes du XVIIe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes*, Aix-en-Provence (à paraître).
- LAKOFF G. 1970 : *Irregularity in Syntax*, New York, Holt, Rinehart & Winston Inc.
- POSTAL P. 1971 : *Cross-over Phenomena*, New York, Holt, Rinehart & Winston Inc.



STEFANINI J. 1971 : "A propos des verbes pronominaux", in *Langue française*, № 11, Paris, Larousse.

\*\*\*



TEXTES

★



1

LE LOCUTEUR COLLECTIF  
TYPOLOGIE DE CONFIGURATIONS DISCURSIVES

I. LE LOCUTEUR COLLECTIF  
ET LA NOTION DE REGULARITE DANS LES DISCOURS

L'idée que l'on se fait du dialogue repose sur deux fondements :

- Chaque locuteur produit un discours cohérent, dont on peut repérer les régularités.
- Ces régularités sont perturbées lorsque plusieurs locuteurs interviennent; on doit donc trouver de la discontinuité et des ruptures formellement repérables.

Le phénomène du locuteur collectif remet en question ces deux assertions. Nous allons examiner cette situation en partant d'exemples dans lesquels vont varier la syntaxe et les tours de paroles afin de mettre en évidence les relations qui les contraignent et d'établir une typologie qui couvre toutes les variétés de syntaxe.

Dans notre étude sur le locuteur collectif, nous avons constaté :

- a) Un parfait emboîtement des interventions des locuteurs;
- b) l'impossibilité de repérer le découpage des prises de paroles de chaque locuteur;
- c) et, partant, l'impossibilité d'identifier le nombre de locuteurs en présence : un ou plusieurs;

de telle sorte que le discours produit par plusieurs locuteurs se confond avec le discours d'un seul locuteur; on parle alors de *locuteur collectif*. En voici un exemple :

C.B.<sup>2</sup> page 16

des fois qu'un garçon venait me chercher pour danser  
je disais non merci au revoir

\*

- Est-il possible d'identifier le nombre de locuteurs qui sont intervenus ? Un ou plus d'un ?
- En supposant qu'au moins deux locuteurs aient pris la parole, est-il possible de repérer les interventions de chacun ?

Si l'on ne se fie pas à son intuition, répondre à ces questions suppose qu'on possède une méthode d'analyse qui permette de repérer les prises de parole de chaque locuteur et qu'à chaque tour de parole corresponde une construction syntaxique. La réponse à nos deux précédentes questions illustre bien la complexité de ce phénomène, deux locuteurs ont pris la parole selon le découpage discursif suivant :

Locuteur 1 : des fois qu'un garçon venait me chercher pour  
danser je disais

Locuteur 2 : \_\_\_\_\_ non merci  
au revoir

Mêmes questions pour l'exemple suivant :

Corpus C.L. 100.484

Bonjour monsieur il fait pas beau ça souffle

\*

Locuteur 1 : bonjour monsieur il fait pas beau

Locuteur 2 : \_\_\_\_\_ ça souffle

Lorsque ce phénomène se produit, les différents locuteurs s'y prennent tellement bien pour produire leur discours en commun qu'il est difficile de repérer des indices identifiables.

Ces exemples nous montrent que le découpage syntaxique ne cadre pas avec le découpage des locuteurs.

Voici un autre exemple : est-il régulier ou non ? par combien de locuteurs a-t-il été produit ?

Apostrophe Tricon P4 lignes 4 à 10

et vous venez de par de faire paraître le *Dictionnaire des visages* aux éditions Robert Laffont le de trois cents exemples alors vous dites que c'est de la morphopsychologie et une science et alors on peut tirer du portrait physique d'un individu son portrait psychologique c'est ça

Un seul locuteur est intervenu dans cet extrait d'enregistrement. Le phénomène de locuteur collectif remet en question les notions de locuteur individuel et de régularité, et la tendance spontanée à assigner la régularité à un seul locuteur.

Pour contraster, voici un exemple de régularité avec phénomène du locuteur collectif produit par deux locuteurs :

C.B. page 17

on faisait venir les copains les copines  
tous les gamins les gamines du quartier  
tous les bons copains

Nous transcrivons maintenant le même texte avec retours à la ligne pour signaler les prises de parole de chaque locuteur :

Loc. 1	on faisait venir	les			
Loc. 2		les	copains les copines		
Loc. 1		tous les	gamins les gamines	du quartier	
		tous les	bons copains		

La collectivisation de la parole se produit dans des circonstances syntaxiques et lexicales très variées, mais les mêmes résultats se retrouvent aussi lorsqu'ils sont produits par un seul locuteur. Notre approche du phénomène s'impose de ne pas recourir à des arguments d'ordre psychologique :

Corpus C.L. 840.601

Locuteur 1 : le mois de mai il a été

Locuteur 2 : ————— il a été plutôt froid

Le locuteur 2 se fonde dans le schéma syntaxique du locuteur 1 qui voulait (peut-être ne rien dire) peut-être dire autre chose,

△ le mois de mai il a été plutôt triste

△ le mois de mai il a été plutôt long ...

Peu importe, puisqu'il n'est possible de se prononcer ni sur les intentions sémantiques des locuteurs ni sur la cohésion sémantique de l'échange, les projets des locuteurs demeurant inconnus.

Je retiendrai seulement qu'il y a eu poursuite du discours par le phénomène du locuteur collectif.

☆

## II. MISE EN EVIDENCE D'UNE TYPOLOGIE DE CONFIGURATIONS DU LOCUTEUR COLLECTIF

Nous allons relever une typologie d'exemples tirés de corpus et mettre en évidence toutes les relations syntaxiques investies par les locuteurs.

### A) Les enchaînements



1. A partir d'une place vide de construction :

- a) sans changement de lexique
- b) avec changement de lexique

2. A partir d'une interrogation :

- a) non repérable par sa forme syntaxique
- b) repérable par sa forme syntaxique

3. Avec modulation du lexique :

- a) avec : c'est-à-dire
- b) par hypersaturation du lexique

B) Les inclusions dans le discours

C) Les imbrications syntaxiques

- 1. Avec rôle directeur
- 2. Sans rôle directeur
- 3. Les cas complexes

J'ai donné ci-dessus les grandes lignes d'une classification qui permet de distinguer différentes réalisations du locuteur collectif dans les corpus mais, comme nous le verrons dans la suite de cet article, les frontières ne sont pas hermétiquement closes entre chaque catégorie.

A) Les enchaînements

C'est, semble-t-il, dans cette partie que le phénomène du locuteur collectif est le plus fréquent<sup>3</sup>.

1. A partir d'une place vide de construction dans le même paradigme :

- a) sans changement de lexique :

Dans ce type de configuration, le premier locuteur amorce la construction syntaxique avec une place vide, le second locuteur remplit la place vide de la rection ou de la valence en apportant le complément lexical, par exemple :

Apostrophe Tricon P 12 lignes 1 à 4

Loc. 1 : donc je sais à peu près comment il faut être vis à vis de  
telle ou telle personne donc euh je comprends <sup>4</sup> place vide  
Loc. 2 : \_\_\_\_\_ | la méthode

\*

C.B. Page 41

Locuteur 1 : même si j'étais allée au cinéma  
même si j'étais sortie  
en arrivant j'avais ce plaisir gâché  
parce que c'était euh place vide  
Locuteur 2 : \_\_\_\_\_ | interdit  
Locuteur 1 : \_\_\_\_\_ | interdit

Le locuteur 2 remplit la place vide.

b) avec changement de lexique :

C.B. Page 39 lignes 5 à 12

Loc. 1 : mon frère aîné n'a jamais essayé de euh comment dirais-je  
Loc. 2 : \_\_\_\_\_ d' arranger les choses  
Loc. 3 : \_\_\_\_\_ d' aplanir  
Loc. 1 : \_\_\_\_\_ d' arr  
\_\_\_\_\_ de  
\_\_\_\_\_ de  
\_\_\_\_\_ d' arrondir les angles  
et d' intercéder pour moi  
auprès de ma mère

On note la régularité des constructions et des amorces de syntagmes.

C.B. Page 50 lignes 11 à 14

Loc. 1 : ça me serait jamais venu à l'idée de  
 Loc. 2 : de manger le pain au lait  
 en route  
de prendre dans la miche  
 comme ma soeur faisait

\*

C.B. Page 6 lignes 4 à 8

Loc. 1 : par rapport à mon frère aîné qui avait quinze ans de plus  
 euh pour elle il devait représenter euh je sais pas euh  
 Loc. 2 : l'homme  
 Loc. 1 : un support  
 Loc. 2 : l'homme

La présence de "je sais pas" marqueur de "listing" n'est pas propre à deux locuteurs, on le retrouve avec un seul locuteur, sans que cela constitue une nouvelle construction ou relance la construction déjà amorcée :

C.B. Page 61 lignes 6 à 8

Loc. 1 : euh un jour euh on était allé avec euh je sais pas avec  
 l'école

2. A partir d'une interrogation :

a) non repérable par sa forme syntaxique :

C.B. Page 12 lignes 11 à 13

Loc. 1 ----- c'était au tout début où on a institué la fête des mères -----  
 Je ne sais pas de quand ça date ----- La fête des mères eh  
 Loc. 2 ----- de Pétain -----

b) repérable par sa forme syntaxique :

Il s'agit de la reprise d'un même élément de construction avec le changement de genre impliqué par la question/réponse. La ques-

tion est repérable par sa forme syntaxique, c'est une interrogation directe.

F.C. 13.11

Loc. 1 : et vous où étiez-vous

Loc. 2 : nous étions dans un sacré pétrin

Mais ni le repérage de la question ni le changement de pronoms ne sont des marques de changement de locuteurs, puisqu'un seul locuteur peut produire <sup>5</sup> le même résultat.

C.B. Page 64 lignes 8 à 11

tu te dis mais pourquoi elle est belle et moi elle est pas  
comme l'autre pas qu'elle était pas belle parce que euh ta  
mère elle est belle

Ou encore deux locuteurs :

Albert I Gars 1983 Pages 9 et 10

Loc. 1 : le couvre-feu on l'avait établi le couvre-feu à quelle  
heure le soir

Loc. 2 : à partir de sept heures et demie

Loc. 1 : même plus tard

3. Avec modulation du lexique :

a) avec c'est-à-dire :

C.B. Page 42

Loc. 1 : alors ce qui t'amène à te débrouiller autrement  
c'est-à-dire \_\_\_\_\_ à rouler

Loc. 2 : \_\_\_\_\_ à tricher

Loc. 1 : \_\_\_\_\_ à tricher

à tricher

b) par hypersaturation du lexique :

Dans ces cas, les enchaînements ne sont pas repérables par la syntaxe, puisqu'il n'y a pas de place vide.

Corpus Apostrophe Tricon Page 19 lignes 1 à 3

Loc. 1 : — il est devenu le premier

Loc. 2 : oui ————— par ordre alphabétique

Le lexique peut être adapté ou incongru, mais il n'est pas possible de mesurer son degré de pertinence.

Corpus Apostrophe Tricon Page 24 lignes 8 à 10

Loc. 1 d'abord je euh

vous savez que je ne suis pas candidat à l'Académie  
je n'aime pas ce qui se brigue

Loc. 2 oui ————— par orgueil  
vous dites ————— par orgueil

## B) Les inclusions dans le discours

Elles établissent une parenthèse à l'intérieur du discours sans créer d'interférence avec ce qui précède et ce qui suit.

Dans l'exemple du Corpus C.B. Page 42 lignes 3 à 14, que nous donnons à la page suivante, il y a un enchaînement du discours, et l'incise

"non mais c'est pas dérogation dans le sens comment dire"

ne brise pas le phénomène du locuteur collectif.

Un seul locuteur pourrait produire aussi une incise, comme dans l'exemple suivant :

C.B. Pages 13 et 14 lignes 1 à 3

Loc. 1 Je veux dire pour moi il était important de ne pas enfreindre les les consignes euh de ma mère  
Je m'étais dit

ça avait quand même pris du temps ça

et je m'étais dit qu'est-ce qu'elle va dire

Corpus Claudette Barallier Page 42 lignes 3 à 14

178

Loc. 6		cet argent	il fallait que je me débrouille avec ça				
	mais		il	aucune			
	mais		c'était au jour le jour				
Loc. 4				aucune	dérogation		
Loc. 6				aucun			
	non	mais	c'est pas		dérogation	dans le sens comment dire	
Loc. 1				aucune	liberté	de l'employer un peu comme on voulait	quoi
						de	
						de	
						de	
						de	

Claude Loufrani

## C) Les imbrications syntaxiques

Elles concernent des configurations dans lesquelles interviennent plusieurs locuteurs et dans lesquelles le discours progresse lentement et se transforme au cours de son déroulement.

## 1. Avec rôle directeur de l'un des locuteurs :

Dans l'exemple suivant, l'un des locuteurs remplit un rôle directeur dans le déroulement du discours; voici la séquence maximale du locuteur collectif <sup>6</sup> :

*ah moi pas de châtements euh corporels j'en ai jamais eus*  
mais par contre *le châtement à l'interdit c'était la punition*

(les parties en italiques mettent en évidence le rôle directeur du locuteur 1)

Les autres locuteurs interviennent soit :

- ▲ pour reprendre le lexique : Loc. 2 : corporels  
  : la punition  
  Loc. 6 : à l'interdit
- ▲ dans le schéma question/réponse : Loc. 1 : ah moi pas  
  Loc. 4 : eh ben moi si  
  Loc. 6 : ah non moi non plus
- ▲ pour remplir une place dans le déroulement du discours :

Loc. 6      —————> mais par contre      —————>

mais sans l'exploiter, puisque le locuteur 1 garde le rôle directeur du discours <sup>7</sup> : c'est lui qui reste maître du schéma syntaxique.

## C.B. Pages 37 et 38 lignes 3 à 6

~~~~~

Loc. 1 : ah moi pas de châtements euh corporels  
Loc. 2 : corporels  
Loc. 6 : mais par contre  
Loc. 1 : le châtement c'était la punition  
Loc. 2 : la punition

Loc. 1 : la punition euh à à

Loc. 4 : eh ben moi si

Loc. 1 : à l'interdit ah non moi non plus des châtiments corporels j'en ai jamais eu

Loc. 6 : à l'interdit

Dans l'exemple suivant, l'un des locuteurs, le locuteur 1, joue également le rôle directeur dans le discours. Mais le discours progresse et se transforme sous l'influence du locuteur collectif : en effet, le locuteur 2 permet l'enchaînement des deux constructions en "parce que" qui occupent des positions syntaxiques différentes :

a. alors je suis Corse parce que j'ai des sentiments vis à vis des Corses - *chaîne centrale + construction associée*

que l'on peut paraphraser par :

alors je suis Corse parce que je me considère comme Corse par mes sentiments

b. mais il faut quand même l'expliquer parce que je suis pas Corse - *commentaire sur le discours*

que l'on peut paraphraser par :

mais il faut quand même expliquer mon assertion parce que je ne suis pas né en Corse

#### Corpus M.J. Savelli Masa I

alors je suis Corse mais il faut quand même l'expliquer parce que je suis pas Corse

parce que la le

j'ai envie d'être j'ai des sentiments vis à vis des Corses et parce que je me retrouve de par euh mes convictions généralement toujours du côté des opprimés

(nous donnons p. 14 la mise en grille de cet exemple)

#### 2. Sans rôle directeur :

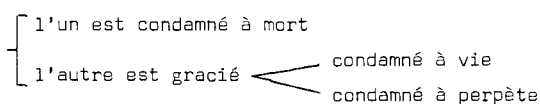
Voici un exemple de locuteur collectif dans lequel les imbrications syntaxiques et lexicales sont si fortes que le texte progresse



|        | chaîne cent.        |                                                                 | commentaire sur le discours |          | construction associée à la chaîne centrale                                                                                             |        |
|--------|---------------------|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
|        | chaîne              | connect.                                                        | chaîne                      | connect. | connect.                                                                                                                               | chaîne |
| Loc. 2 | alors je suis Corse | mais il faut quand même l'expliquer parce que je suis pas Corse |                             |          |                                                                                                                                        |        |
| Loc. 1 |                     |                                                                 |                             |          | parce que là là                                                                                                                        |        |
| Loc. 2 |                     |                                                                 |                             |          | j'ai envie d'être j'ai des sentiments vis à vis des Corses je me retrouve de par eux mes convictions généralement du côté des opprimés |        |

lentement et se transforme dans son déroulement, sous l'effet du locuteur collectif; il n'y a plus de rôle, mais désindividualisation.

*Il y a télescopage de deux interprétations :*



l'un est condamné à mort / l'autre est condamné à vie

Ravoux Pages 24/25

- Loc. 1 : les deux ont été pris dans des états différents  
y en a un qui est gracié
- Loc. 2 : ah voilà ouais ah voilà
- Loc. 4 : non il est pas gracié il est il est condamné à vie
- Loc. 1 : enfin condamné quoi hein
- Loc. 5 : à mort
- Loc. 2 : à perpète
- Loc. 1 : enfin je veux dire
- Loc. 4 : à perpète
- Loc. 1 : à perpète
- Loc. 2 : c'est tout
- Loc. 1 : et l'autre est condamné à mort [rires]  
l'un est condamné à vie l'autre est condamné à mort
- Loc. 5 : tu l'as fait exprès ou quoi
- Loc. 1 : comment
- Loc. 3 : un est condamné à vie l'autre est condamné à mort
- Loc. 1 : à vie [rires]
- Loc. 5 : je me demande si tu l'as fait exprès ou non
- Loc. 1 : voilà il est condamné à perpète l'autre est condamné à mort

(la mise en grille de cet exemple est donnée p. 183/184)

### 3. Les cas complexes :

Ils mêlent plusieurs effets, qui ordinairement ne sont pas confondus. En voici un exemple :

|   |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
|---|-----------------|--------------------|--------------------------------------|---------------------------------------------------|------------------------------|--|-----------|
| 1 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 2 | ah voilà ouais  |                    | le<br>les deux<br>(il) y en a un qui | ont été pris<br>est grâcié                        | dans des états différents    |  |           |
| 4 | ah voilà<br>non |                    | il<br>il<br>il                       | est pas grâcié<br>est<br>est condamné<br>condamné | à vie<br>à mort<br>à perpète |  | quoi hein |
| 1 | enfin           |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 5 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 2 |                 |                    | je veux dire                         |                                                   |                              |  |           |
| 1 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 4 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 1 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 2 |                 |                    |                                      | c'est                                             | tout                         |  |           |
| 1 | et              |                    | l'autre<br>l'un<br>l'autre           | est condamné<br>est condamné<br>est condamné      | à mort<br>à vie<br>à mort    |  |           |
| 5 |                 |                    | tu                                   | l'as fait exprès                                  |                              |  | ou quoi   |
| 1 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 3 |                 | comment            | un<br>l'autre                        | est condamné<br>est condamné                      | à vie<br>à mort<br>à vie     |  |           |
| 1 |                 |                    |                                      |                                                   |                              |  |           |
| 5 |                 | je me demandais si | tu                                   | l'as fait exprès                                  |                              |  | ou non    |
| 1 | voilà           |                    | il<br>l'autre                        | est condamné<br>est condamné                      | à perpète<br>à mort          |  |           |

Voici un schéma simplifié de la grille  
 afin de permettre de mieux suivre les enchaînements des locuteurs :

|            |            |                    |                |                                           |
|------------|------------|--------------------|----------------|-------------------------------------------|
| Loc. 1     | un qui est | grâcié             |                |                                           |
| Loc. 4     |            | pas grâcié         | condamné à vie |                                           |
| Loc. 1     |            | enfin              | condamné       | quoi                                      |
| Loc. 5     |            |                    | à mort         |                                           |
| Loc. 2     |            |                    | à perpète      |                                           |
| Loc. 1     |            | enfin je veux dire |                |                                           |
| Loc. 2     |            |                    | à perpète      |                                           |
| Loc. 1/2/1 |            |                    | à perpète      | c'est tout et l'autre est condamné à mort |
| Loc. 1     | l'un       | est                | condamné à vie | l'autre est condamné à mort               |

Corpus C.L. Belle-de-Mai 290.584

- Loc. 1 : avant il y avait beaucoup d'étrangers  
 Loc. 2 : ah oui mais d'étrangers honnêtes  
 Loc. 3 : ils étaient moins  
 Loc. 2 : ils étaient moins euh vraiment si on peut dire  
 un quelqu'un qui cherche à voler l'autre ou à frapper  
 ou à tuer c'étaient des gens très tranquilles

Mise en grille :

|   |                                       |                 |                                          |
|---|---------------------------------------|-----------------|------------------------------------------|
| 1 | avant il y avait beaucoup d'étrangers |                 |                                          |
| 2 | ah oui mais                           | d'étrangers     | honnêtes                                 |
| 3 |                                       | ils étaient     | moins                                    |
| 2 |                                       | ils étaient     | moins euh                                |
|   |                                       |                 | vraiment                                 |
|   |                                       | si on peut dire | un quelqu'un qui cherche à voler l'autre |
|   |                                       |                 | ou à frapper                             |
|   |                                       |                 | ou à tuer                                |
|   | c'étaient                             | des gens        | très tranquilles                         |

On relève dans cet exemple :

- un effet d'enchaînement avec reprise et modulation du lexique :

il y avait beaucoup d'étrangers / ah oui mais d'étrangers honnêtes  
 ils étaient moins / ils étaient moins euh vraiment si on peut dire ...

- un effet d'inclusion :

vraiment si on peut dire

- un effet de quadrille <sup>8</sup> :

AVANT LES ETRANGERS ETAIENT DES GENS HONNETES ET TRANQUILLES  
 aujourd'hui les étrangers ne sont pas des gens honnêtes et tranquilles  
ils ne cherchaient pas à voler l'autre ou à frapper ou à tuer  
 IL(S) CHERCHE(NT) A VOLER L'AUTRE OU A FRAPPER OU A TUER

## III. LES SITUATIONS TYPES

Les stratégies employées par les locuteurs dans différents corpus ont parfois fait penser à des situations très banales que l'école a pérennisé par sa pédagogie.

1) Les situations pédagogiques <sup>9</sup>

C'est le cas le plus souvent remarqué car la situation est clairement définie; le premier locuteur amorce la construction syntaxique avec une place vide que le second locuteur remplit en apportant le complément lexical :

Napoléon est mort / à Sainte-Hélène

C'est la fréquence de ces situations qui les rend banales, mais le phénomène du locuteur collectif peut produire des effets très divers, comme précédemment.

2) Les situations "de vieux couples" <sup>10</sup>

Il s'agit encore une fois de situations très fréquentes de personnes qui ont l'habitude de raconter plusieurs fois de suite un même événement, avec effet de locuteur collectif et avec partage des rôles :

Albert I GARS 1982/1983 Pages 10 et 11

*Voici le texte dans sa densité :*

mon mari travaill . non non mon mari travaillait dans la rue  
rue Colbert c'était oui non la rue Puvis de Chavanne voilà c'est  
ça

*et distribué par locuteur et par tour de parole :*

Loc. 1 : mon mari travaill . non non mon mari travaillait  
dans la rue rue Colbert c'était

Loc. 2 : oui non la rue  
 Loc. 1 : Puvlis de Chavannes  
 Loc. 2 : voilà c'est ça

☆

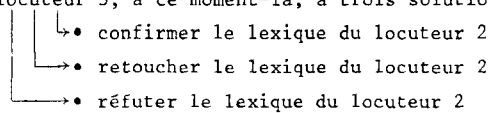
IV. LES EFFETS PRODUITS

Bien que ces effets soient difficiles à identifier, certains ont pu être isolés dans les corpus et décrits de la manière suivante :

1. Les configurations en trois temps

Il s'agit de schémas qui se présentent en trois mouvements :

- 1) le locuteur 1 amorce la construction avec une place vide;
- 2) le locuteur 2 remplit le lexique;
- 3) le locuteur 3, à ce moment-là, a trois solutions à sa disposition :



A. Le lexique confirmé :

C.B. 1984 Page 60

Loc. 1 : par contre ce que M.C. nous demandait  
 elle            disait    de  
 Loc. 2 :                                                    de préciser  
 Loc. 1 :                                                    de préciser l'image  
                                                                                  [qu'on avait

☆

Apostrophe Tricon P 103 lignes 6 à 11

Loc. 1 : j'ai eu la le sentiment  
 [effectivement d'une personne très farouche  
 \_\_\_\_\_ très épidermique

\_\_\_\_\_ très nerveuse  
 \_\_\_\_\_ très colérique  
 Loc. 2 : mais \_\_\_\_\_ très courageuse  
 Loc. 1 : ah oui \_\_\_\_\_ très courageuse  
 \_\_\_\_\_ [oui  
 Loc. 2 : \_\_\_\_\_ très courageuse

Dans cet exemple, les deux locuteurs se font écho ... jusqu'où cela peut-il aller ?

Loc. 1 : — ça a une — forte odeur  
 Loc. 2 : oui — très forte odeur  
 — très forte —  
 Loc. 1 : — très forte —  
 — très —

B. Le lexique retouché :

... où l'on n'est jamais content de sa réponse :

C.B. Page 62

Loc. 1 mais ma mère c'était pas le cas  
 euh en plus euh enfant elle avait eu \_\_\_\_\_ des \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ comment dire \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ (en)fin des \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ des problèmes  
 \_\_\_\_\_ (en)fin des \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ des \_\_\_\_\_  
 Loc. 2 \_\_\_\_\_ des ganglions  
 Loc. 1 oui et \_\_\_\_\_ elle avait \_\_\_\_\_ des cicatrices là  
 \*

Albert I Page 3 lignes 14 à 16

Loc. 1 : ma femme elle faisait le chou  
             il man \_\_\_\_\_  
             il avait pris les —  
 Loc. 2 : \_\_\_\_\_ le — trognon oui  
 Loc. 1 : \_\_\_\_\_ le gros trognon du chou là voyez

Dans ces deux exemples, l'effet de retouche porte sur une reprise de



syntagme ou est un peu sur le lexique. Dans l'exemple suivant, le phénomène est plus complexe.

Apostrophe Tricon P 31

Loc. 1 : mais d'ailleurs il ne regarde rien  
mais

Loc. 2 : non il regarde  
non

Loc. 1 : il regarde pas  
il ne regarde

Loc. 2 : ses pieds

Loc. 1 : que ses pieds

Loc. 2 : ses pieds c'est tout

|          |           |    |                           |
|----------|-----------|----|---------------------------|
| Loc. 1 : | oui alors | il | peut aller sur l'Himalaya |
|          |           | il | peut aller en Chine       |
|          |           | il | peut aller partout        |

il ne regarde rien que ses pieds  
il

Il y a un mouvement intéressant dans les interventions des locuteurs, qui se produit de la manière suivante :

*1er temps : pas de locuteur collectif*

|                    |                |
|--------------------|----------------|
| Locuteur 1 :       | Locuteur 2 :   |
| il ne regarde rien | non il regarde |
| il regarde pas     |                |

*2e temps : le Locuteur 2 force le Locuteur 1;  
début du locuteur collectif par enchaînement*

|               |                      |
|---------------|----------------------|
| il ne regarde | ses pieds            |
| que ses pieds | ses pieds c'est tout |

*3e temps : mise en place du locuteur collectif*

|                                  |   |
|----------------------------------|---|
| il ne regarde rien que ses pieds | ∅ |
|----------------------------------|---|

C. Le lexique réfuté :

Corpus C.L. 280.383

- Loc. 1 : moi je l'ai jamais eu euh <sup>10</sup>  
 Loc. 2 : \_\_\_\_\_ à l'ancienneté  
 Loc. 1 : non \_\_\_\_\_ à la date prévue

## 2. Les duplicata

Il s'agit de répétitions par lesquelles l'un des locuteurs reprend une construction déjà produite par un autre locuteur.

### Apostrophe Tricon Page 6

- Loc. 1 : mais on s'en sert dans les entreprises  
 Loc. 2 : — on s'en sert dans les entreprises

\*

### C.B. Pages 28 et 29 lignes 1 et 2

- Loc. 1 : — à l'époque on pensait pas mariage ni rien qu'on avait  
 Loc. 2 : ben \_\_\_\_\_ on pensait pas mariage \_\_\_\_\_  
 [une belle trouille]

\*

### Marie-Josée Masa I Page 29

- Loc. 1 : ce sont des exilés alors  
 Loc. 2 : \_\_\_\_\_ des exilés \_\_\_\_\_  
 ce sont des exilés \_\_\_\_\_

## 3. Les effets de liste

Il s'agit de la saturation d'un même paradigme :

### Apostrophe Tricon Page 19

- Loc. 1 : et alors ce type-là signe des pétitions  
 [en faveur des baleines  
 des homosexuels euh]

des Malais  
des Cambodgiens  
des phoques  
de tout

Loc. 2 : des morphopsychologues

Mais un seul locuteur peut produire le même effet :

Apostrophe Tricon Page 8 lignes 1 à 3

Loc. 1 : alors j'ai vu la sociabilité du Jupiter  
l'individualisme de Saturne  
l'agressivité de Mars euh  
le spiritualisme de Mercure

✧

#### V. CONCLUSION

On a là une typologie modeste qui présente à mes yeux l'avantage de ne pas partir d'une hypothétique reconstruction des intentions des locuteurs et qui cherche à s'en tenir à des critères formels.

Elle confirme la grande variété des configurations syntaxiques impliquées dans le phénomène du locuteur collectif, que l'on ne peut donc pas ramener à quelques phénomènes de remplissage lexical ou d'amorces de prises de parole.

*Claude LOUFRANI*  
*Enseignant du secondaire*  
*GARS*

✧

## NOTES

- <sup>1</sup> Cet article prolonge "Locuteur collectif ou locuteur tout court", paru dans *Recherches sur le français parlé*, GARS № 3, 1981, p. 215-243.
- <sup>2</sup> Il s'agit du corpus de Claudette BARALLIER, maîtrise 1984, édité par le GARS et particulièrement riche pour une analyse syntaxique.
- <sup>3</sup> C'est une constatation née de la lecture de nombreux corpus. Je me propose dans un prochain article d'établir une statistique des fréquences.
- <sup>4</sup> Souvent le phénomène du locuteur collectif force la syntaxe et prolonge le cadre syntaxique mis en place par le précédent locuteur. Dans cet exemple, le verbe "je comprends" pourrait avoir un emploi absolu.
- <sup>5</sup> Je renvoie à l'article "Qui parle de qui ?", paru dans *Recherches sur le français parlé*, GARS № 4, 1982, p. 175-192.
- <sup>6</sup> On appelle "séquence maximale" une réalisation complète de discours avec toutes les places remplies, mais aucun des locuteurs ne la réalise jamais complètement; il ne fera que s'y référer; voici une séquence maximale mise en place par deux locuteurs en trois tours de parole :
- C.B. Page 16 ligne 10 à 13
- Loc. 1 : je pense qu'après on pourra s'en servir pour  
          [servir pour \_\_\_\_\_]
- Loc. 2 : \_\_\_\_\_ autre chose c'est sûr \_\_\_\_\_
- Loc. 1 : \_\_\_\_\_ pour autre chose \_\_\_\_\_ de ces souvenirs-là
- La séquence maximale sera la projection complète du discours :
- je pense qu'après on pourra s'en servir pour autre chose c'est sûr  
de ces souvenirs-là
- <sup>7</sup> Nous n'appellerons pas "effet du locuteur collectif" les différents tours de parole d'un même locuteur qui poursuit son discours malgré plusieurs interventions d'autres locuteurs qui n'interfèrent pas le déroulement de ses interventions :
- C.B. Page 18
- Loc. 1 : ben moi je peux pas
- Loc. 2 : tu veux que je te passe pour que
- Loc. 1 :               je peux pas parler que de ma mère
- <sup>8</sup> Je renvoie aux pages 234-240 de GARS № 3, 1981.

- <sup>9</sup> Je reviendrai dans un prochain article sur la pratique du locuteur collectif à l'école.
- <sup>10</sup> Je renvoie au corpus de licence d'Albert SUZANNE, LFR 371, *GARS*, 1982-1983, Albert I, dans lequel deux locuteurs, un vieux couple de Marseillais, interrogés sur leur passé et notamment leur vécu de la deuxième Guerre mondiale, parlent à deux voix.
- <sup>11</sup> Nous ne parlons pas de ratés de communication, mais de lexique réfuté, ce qui signifie que les locuteurs ne se sont pas compris, mais la communication a eu lieu et, à ce propos, on ne peut porter de jugement sur sa réussite ou sur son échec. Notre analyse porte uniquement sur le résultat obtenu. Je renvoie à l'article de Colette JEANJEAN, "Les ratés c'est fa fabuleux", *Lynx 10*, Mars 1984, dans lequel l'auteur, sans se prononcer sur les intentions des locuteurs, montre que les places vides et les ratés correspondent à un fonctionnement formel et régulier du discours.

\*\*\*





***Imprimerie de l'Université de Provence  
Centre d'Aix***

*Achévé d'imprimer : 2ème trimestre 1985*

*Dépôt légal : 2ème trimestre 1985  
I.S.B.N. n° 2-85399-107-7*

Dactylographie :  
**D. BLANC**, *Office de Polycopie*  
Campagne Autran - Ch. St-Donat  
13100 AIX-EN-PROVENCE